



BULLETIN

SOCIÉTÉ JURASSIENNE  
DES OFFICIERS

Février 2021 - N° 37





improving air quality.since 1976

**HERSTELLUNG  
VON LUFTFILTERN**

FILTERSYSTEME  
ENTWICKLUNG  
BERATUNG

**FABRICATION  
DE FILTRES A AIR**

SYSTÈMES DE FILTRATION  
DÉVELOPPEMENT  
CONSEIL

CH-4410 Liestal Hammerstrasse 27 Tel. +41 61 927 42 20 Fax +41 61 927 42 29  
[www.ltbag.ch](http://www.ltbag.ch) [ltb.info@ltbag.ch](mailto:ltb.info@ltbag.ch)

## BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ JURASSIENNE DES OFFICIERS

N° 37, février 2021

### Éditeur:

Comité de la Société  
jurassienne des officiers

### Rédacteur responsable:

Dimitry Queloz  
18, Pré de la Grange  
1680 Romont

Courriel:  
dimitryqueloz@hotmail.com

### Tirage:

1900 exemplaires

### Prix du numéro:

Fr. 15.–

### Réalisation:

DEMOTEC SA  
Graphisme-Imprimerie  
Fbg Saint-Germain 5a  
2900 Porrentruy

### Administration, publicité et impression:

Imprimerie 2000  
2900 Porrentruy  
Tél. 032 466 55 21

Internet: [www.militariahelvetica.ch/SCJO](http://www.militariahelvetica.ch/SCJO)

### Photo de la page de couverture:

La nouvelle passerelle sur  
La Largue, qui remplace  
l'ancienne construite en 2012.

### Billet du président

Col Fabien Kohler 3

### PV AG SJO 2020

Cap Eddy Comastri 5

### Fils de « Justes », Henry Spira a passé sa retraite à se battre pour la vérité, même contre des juifs quand il le fallait

Col Hervé de Weck 15

### Un grand projet! L'« Histoire militaire du Jura et du Jura bernois » SJO/SOJB

17

### Le bataillon d'infanterie 19 en service d'appui « CORONA »

19

### Sentier didactique du « Kilomètre 0 » au Largin...

**Une nouvelle passerelle sur La Largue**  
Col Hervé de Weck 25

### Une nouvelle tour de contrôle à l'aérodrome de Payerne

Maj Dimitry Queloz 29

### Grippe espagnole et coronavirus: deux pandémies majeures à un siècle d'intervalle

Maj Dimitry Queloz 33

### « AVIS28 »: La Suisse dans le monde en 2028

Maj Dimitry Queloz 39

### Commission de visite sanitaire au recrutement

Plt méd Jean-Luc Eberlin 45

### Sécurité et défense de la Suisse, « Comment essayer de justifier le désarmement de notre pays? »

Maj Dimitry Queloz 55

### Les attachés de défense, instruments de la diplomatie militaire suisse

Col Marc-Alain Stritt 61

### Carl Spitteler sur l'Olympe, malgré tout

Stefanie Leuenberger 67

### Vendredi 6 avril 1956, un avion militaire français se crashe près du Camp de Jules César

Sgt Yves Domont 71

### La non-défense de Genève entre 1939 et 1945. Mythe ou réalité?

Benedikt Cordt-Møller 75

### Gaston-Paul Couche, *Les rescapés de l'enfer*

Maj Dimitry Queloz 81

### 1940: le soldat André Viatte humilie un officier allemand

Gérard Donzè 83

### A propos du régiment d'infanterie 9 en service d'ordre à Zurich en 1919

Bernard Primault 85

### Digger DTR à Tavannes: le déminage humanitaire en 2020

87

### Histoire militaire. Publications 2019-2020

Col Hervé de Weck 89

À votre service depuis 1972

# IMPRIMERIE 2000

PORRENTRUY

Notre savoir-faire n'est pas  
seulement une impression

Route d'Alle 1 - 2900 PORRENTRUY - 032 466 55 21

# Billet du président

*Col Fabien Kohler*

Il y a une année, je débutais mon billet en disant que 2020 serait une année déterminante pour notre Armée et le maintien d'une politique de sécurité crédible en Suisse. Elle l'a été par les résultats positifs obtenus lors des votations fédérales de septembre et de novembre. J'y reviendrai plus bas. Toutefois, nous étions loin de nous douter que 2020 serait aussi une année bouleversée par la pandémie de coronavirus. Crise sanitaire, crise économique, adaptations dans de multiples domaines : les derniers mois ont été particulièrement difficiles. Les prochains mois le seront encore. Toutes les organisations – publiques, privées, associatives – n'ont pas eu d'autre choix que de revoir totalement leurs calendriers, leurs planifications et leurs modes de travail. La SJO n'y a pas échappé puisque de nombreuses activités ont été annulées. En revanche, l'assemblée générale a pu se dérouler mais au mois de septembre au lieu du mois de mars que nous retenons habituellement. La pandémie contre laquelle nous devons lutter n'est pas encore derrière nous. Le vaccin est maintenant disponible. Espérons que celui-ci nous autorisera un espoir de retrouver une certaine normalité dans le courant 2021 le plus rapidement possible.

Notre Armée a également été fortement impactée par la crise sanitaire. Mobilisées au printemps et en automne, des troupes sanitaires et d'hôpital ont rapidement été engagées au profit des cantons. Vu la situation



difficile dans les cantons romands, la division territoriale 1 a joué un rôle clé. Elle a démontré la forte capacité de notre Armée de milice à remplir les missions qui lui sont confiées. Il est également important de relever que la mobilisation des militaires convoqués en service d'appui a très bien fonctionné. Force est de constater que le retour d'un concept de mobilisation depuis la mise en œuvre du développement de l'Armée (DEVA)

est une heureuse décision qui renforce la crédibilité de l'Armée et sa capacité à fournir des prestations de qualité dans des délais réduits.

Deux succès importants lors des votations fédérales ont marqué la fin de l'année. Le 27 septembre, le peuple suisse a dit « oui » à l'acquisition de nouveaux avions de combat et au principe que la Suisse continue d'assurer elle-même la protection de son espace aérien durant les quarante prochaines années au moins. Cela signifie que le processus d'évaluation des quatre avions en lice se poursuit comme prévu, pour que le Conseil fédéral puisse décider du type, normalement en mai 2021. Le 29 novembre, le peuple suisse a rejeté l'initiative du Groupe pour une Suisse sans Armée visant à interdire le financement des producteurs de matériel de guerre. L'acceptation de cette initiative aurait été préjudiciable à la sécurité sociale, économique et militaire de la Suisse.

Avec 68,6 % de non, le canton du Jura s'est prononcé, sans surprise, le plus fortement contre l'acquisition de nouveaux avions de combat ! En novembre, le Jura faisait partie des trois cantons et demi ayant accepté l'initiative populaire « Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre » !

Il n'est pas inutile de rappeler que le succès du 27 septembre était particulièrement serré et que les questions qui concernent la sécurité de notre pays semblent moins intéresser la population. De plus, les opposants à l'Armée, soutenus par les partis politiques de gauche, ont déjà annoncé des manœuvres perturbatrices et de nouvelles initiatives à l'avenir. Dans ce contexte, les sociétés d'officiers ont un rôle important à jouer lors de ces campagnes. Ce rôle devra certainement s'accroître à l'avenir et l'engagement de tous sera nécessaire, puisque le peuple suisse sera certainement amené à l'avenir à se pro-

noncer sur des questions qui concernent directement l'Armée et la politique de sécurité. Il nous appartient donc à tous de maintenir une vigilance active et de nous mobiliser lorsque cela sera nécessaire. Vu les résultats précités dans le canton du Jura, cela est encore plus vrai dans notre région.

Je le disais dans mon billet précédent, le maintien des effectifs de l'Armée est un sujet préoccupant. Il le restera encore plus à l'avenir au vu des décisions politiques prises en 2020. A ce sujet, le rapport annuel 2019 du DDPS sur le DEVA indique que les objectifs en matière de personnel sont loin d'être atteints en vue de 2022. Cette situation doit absolument être corrigée. Des mesures efficaces doivent être mises en œuvre rapidement pour remédier aux lacunes des effectifs. Une révision de la loi sur le service civil, par une série de sept mesures, a été présentée en 2019 par le Conseil fédéral. Ces mesures allaient dans la bonne direction. Ce qui est encore plus préoccupant, c'est le refus du Parlement le 19 juin 2020 de procéder à la révision de la loi sur le service civil. Cette question demeure donc centrale, aujourd'hui comme demain, car elle concerne l'avenir, à moyen et long termes, de notre Armée de milice.

Enfin, 2021 marquera la fin de mon mandat de président de la Société Jurassienne des Officiers. Après six années de fonction, je transmettrai les rênes de la société à mon successeur dans le cadre de la prochaine assemblée générale. J'ai assumé mon mandat avec responsabilité et conviction mais aussi avec plaisir et enthousiasme. Je mesure en effet la chance d'avoir pu travailler avec un comité motivé au profit d'une société saine dans laquelle se rencontrent aujourd'hui des membres expérimentés et une nouvelle et importante jeune garde, ce qui démontre que les Jurassiens savent aussi s'engager pour notre sécurité.

# PV AG SJO 2020

Cap Eddy Comastri

**36<sup>e</sup> assemblée générale ordinaire de la Société Jurassienne des Officiers (SJO), samedi 5 septembre 2020 à 16h30, Hôtel de ville de Delémont. Initialement prévue le 21 mars 2020, cette assemblée a été déplacée au 5 septembre 2020 en raison de la situation sanitaire.**

## 1. Ouverture de l'assemblée

Deux jeunes cadets de la fanfare Union Instrumentale de Delémont interprètent *La Rauracienne* et *l'Hymne national*. L'Assemblée rend hommage au camarade disparu depuis l'Assemblée générale 2019, le colonel EMG Rémy Rais de Liestal.

Le colonel Fabien Kohler, président, annonce l'ouverture de la 36<sup>e</sup> Assemblée générale et souhaite une cordiale bienvenue aux membres présents et aux invités qui nous honorent de leur présence, en particulier :

- M<sup>me</sup> la conseillère aux États Elisabeth **Baume-Schneider**;
- M. le conseiller aux États Charles **Juillard**;
- M. Eric **Dobler**, président du Parlement jurassien;
- M<sup>me</sup> le ministre Nathalie **Barthoulot**, cheffe du département de l'Intérieur de la République et Canton du Jura;
- M. Claude **Schluchter**, conseiller communal et vice-maire de Delémont;
- Div Claude **Meier**, chef de l'état-major de l'Armée et conférencier du jour;
- Br Mathias **Tüscher**, cdt br méc 1 et président de l'Association de la *Revue Militaire Suisse*;
- Br Guy **Vallat**, cdt FOAP log;
- Col EMG Stefan **Holenstein**, président de la Société Suisse des Officiers;
- Col Gianni **Bernasconi**, vice-président de la Société Suisse des Officiers;
- Col Damien **Scheder**, chef de la section Protection de la population et sécurité, Cdt arrondissement 9b;
- Lt col Roger **Haupt**, président de la Société des Officiers du Valais Romand;
- Cap Bertrand **Mollier**, qui représente le col EMG Ivan **Keller**, président de la Société Neuchâteloise des Officiers;
- Four Marc **Wermelinger**, qui représente l'Association Jurassienne des Fourriers;
- M. Yannick **Vernier**, président de la Fédération jurassienne de tir;
- Col Jean-François **Bertholet**, col Jean-François **Gnaegi**, col Charles **Socchi**, présidents d'honneur SJO;
- Col Hervé **de Weck**, ancien rédacteur en chef de la *Revue Militaire Suisse* et membre d'honneur SJO.
- Ainsi que 42 membres de notre Société. Retenues par d'autres obligations, plusieurs personnes s'excusent de leur absence et nous adressent leurs meilleurs messages;

- M. le conseiller national Jean-Paul **Gschwind**;
- M. Damien **Rérat**, commandant de la Police cantonale jurassienne;
- Monsieur Pierre-Alain **Berret**, directeur de la Chambre de commerce et d'industrie du Jura;
- Cdt C Thomas **Süssli**, chef de l'Armée;
- Cdt C Aldo **Schellenberg**, chef du cdmt des opérations;
- Cdt C Hans-Peter **Walsler**, chef du cdmt de l'instruction;
- Div Yvon **Langel**, cdt div ter 1;
- Div René **Wellinger**, cdt Forces terrestres;
- Div Frédéric **Greub**, ancien commandant de la div camp 2;
- Div Jean-Pierre **Badet**, ancien représentant militaire de la Suisse auprès de l'OTAN;
- Br Franz **Nager**, cdt FOAP infanterie;
- Br Gregor **Metzler**, cdt FOAP blindés et artillerie;
- Br Yves **Charrière**, cdt rempl div ter 1;
- Br Jean-Pierre **Weber**, ancien commandant de la brigade frontière 3;
- Col EMG Philippe **Bruhler**, cdt de la place d'armes de Bure et chef du centre d'instr au cdt ouest;
- Col Stéphane **Goy**, président de la Société Vaudoise des Officiers;
- Col Christian **Rey**, vice-président de l'Association de la *Revue Militaire Suisse*;
- Lt col EMG Guillaume **Genoud**, président de la Société Militaire Genevoise;
- Col EMG Jacques **Valley**, col Jean-Michel **Dubail** et col Ernest **Grossniklaus**, maj **Béat Leuenberger**, présidents d'honneur SJO;
- Lt col Cédric **Doleyres**, cdt région Cgr VIII;
- Lt col Noël **Millaire**, président de l'Union des officiers de réserve de la région de Mulhouse;
- Lt col Jean-Paul **Ketterlin**, président de la section de l'Union nationale française des combattants de Sierentz;
- Maj EMG Patrick **Noger**, président de la Société Fribourgeoise des Officiers;
- Maj Christian **Gäumann**, président de la Société des Officiers du Jura bernois;
- Four Adrien **Noirjean**, président de l'Association Romande des Fourriers, groupement Jura;
- Sgtn C Julien **El-Moucharafieh**, président de l'Association des sous-officiers de Reconvilier;
- Sgt Yves **Domont**, président de l'Association des sous-officiers, d'Ajoie;
- M. Francis **Bonnemain**, président des artilleurs d'Ajoie;
- Ainsi que 35 membres de notre Société.

Monsieur Claude Schluchter, vice-maire de Delémont, adresse à l'Assemblée quelques mots de bienvenue et les salutations de la Commune de Delémont. Il est remercié pour ses propos et pour la participation de la Commune à l'apéritif qui suivra les délibérations.

## 2. Nomination des scrutateurs

Le colonel Jean-François Bertholet et le lieutenant-colonel David Gobat sont désignés comme scrutateurs.

## 3. Approbation du PV AG SJO 2019

Le PV de l'Assemblée générale du 23 mars 2019, publié dans le *Bulletin SJO* N° 36 de février 2020, est approuvé sans remarque, ni question. Le président remercie son auteur, le cap Eddy Comastri.

#### 4. Rapport du Président

Mesdames et Messieurs les invités,  
Mesdames et Messieurs les officiers,

Nous sommes exactement à trois semaines d'une votation très importante pour la sécurité de ce pays. Le 27 septembre 2020, nous voterons sur l'acquisition de nouveaux avions de combat. La Suisse doit remplacer ses avions de combat actuels, en service depuis 1978 et 1996 par de nouveaux appareils, pour un coût maximum de six milliards de francs. Ce renouvellement de la flotte sera financé exclusivement par le budget de l'Armée et vise à assurer la protection dans les airs à partir de 2030.

Sans entrer ici dans un très long développement – le chef de l'état-major de l'Armée y reviendra plus tard – permettez-moi cependant quelques réflexions. L'Armée doit être prête à faire face à toutes les éventualités: maîtriser non seulement les cyberattaques, les catastrophes naturelles et les pandémies, mais aussi faire respecter notre souveraineté. Aucun pays n'a renoncé à sa flotte aérienne pour se concentrer, par exemple, sur la cyberdéfense. Cyberdéfense qui est par ailleurs en pleine phase de développement au sein de l'Armée suisse.

Le renouvellement des moyens de défense aérienne est par conséquent nécessaire pour la sécurité de la population suisse. Les *F/A-18* atteindront leur limite en 2030. Nous devons admettre que nous avons besoin de nouveaux avions, polyvalents et performants, à partir de cette date, sans quoi notre espace aérien sera sans protection à partir de 2030. Contrairement à ce que prétendent certains, un avion léger d'entraînement – un chihuahua – ne peut pas couvrir toutes les missions d'un appareil polyvalent et performant.

Un refus le 27 septembre signifierait que la Suisse ne disposera plus de moyens de défense dans la troisième dimension. Un pays

moderne se retrouvant dans cette situation serait, vous en conviendrez, unique et pour le moins singulier. L'Armée ne pourra pas accomplir son mandat de défense, à savoir protéger la population et les infrastructures, uniquement avec ses seules forces terrestres. La sécurité est une chaîne: supprimer un des maillons de la chaîne affaiblirait l'ensemble du réseau sécuritaire.

Toutes les institutions qui contribuent à notre sécurité sont importantes. Notre sécurité est un système global: la police, les pompiers, les ambulanciers, la protection civile, les cyberunités, les forces aériennes, tous remplissent des missions essentielles. Il existe une protection adaptée à chaque situation.

Les coûts d'acquisition des nouveaux avions de combat figurent au budget de l'Armée et ne seront, en aucun cas, dépensés au détriment du social, de l'éducation ou de la culture, comme le prétendent les opposants. Ces derniers sont d'ailleurs vite à court d'arguments réalistes. La preuve? Leur communication tient de la grossière désinformation. Voyez par exemple leur analyse des menaces et leur discours au sujet du coût total – 24 milliards – et de l'environnement pour ne citer que quelques exemples. Tout cela sur la base d'un rapport que le parti socialiste a lui-même commandé et payé! Ce rapport émane d'une obscure société, ACAMAR, qui a son siège aux USA et qui, en réalité, n'est qu'une société commerciale qui n'existe que depuis deux ans. A son actif, deux autres études, elles aussi commandées, qui ont fait l'objet toutes les deux de mises en garde de l'EPFZ. De drôles d'experts en somme!

Il n'est pas inutile de rappeler que la gauche n'a jamais renoncé à atteindre son objectif: l'abolition de l'Armée. Le parti socialiste a dans ses statuts la suppression de l'Armée suisse. Il veut enlever à notre pays ce qui fait l'un de ses principaux atouts: la sécurité et la stabilité. C'est dangereux pour la population

et pour les infrastructures du pays. En fait, l'objectif des opposants est on ne peut plus clair. Empêcher le renouvellement des avions de combat est pour eux le début du démantèlement total de notre Armée.

Un comité jurassien « Oui à la sécurité aérienne le 27 septembre » s'est constitué et a réussi à fédérer aussi bien les partis de droite et du centre que les milieux économiques. Cela montre bien l'importance du sujet soumis au souverain. Je remercie ici le président du comité, Monsieur le conseiller aux États Charles Juillard, membre de la SJO, pour son investissement important ainsi que toutes les personnes qui s'engagent dans le comité mais aussi en dehors de celui-ci. Je pense en particulier aux membres de la SJO qui ont accepté de poser des affiches et de distribuer des flyers devant les gares.

Les premiers sondages sont encourageants. Mais rien n'est encore acquis. Oui, faisons campagne, faisons campagne jusqu'au bout. Le référendum est sujet à la majorité simple. Toutes les voix en faveur du oui comptent, y compris les voix jurassiennes.

Entre les commémorations de 2018 marquant le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale et la votation cruciale de 2020 pour notre sécurité, 2019 aura été une année de transition.

En 2019, nous avons proposé les activités habituelles. Activités de tir: en mai tir SJO à Bassecourt, en septembre tir pistolet 25 m et 50 m à Saignelégier, ainsi que tir de combat sur la place d'armes de Bure. Activités plus conviviales: en novembre repas de Saint-Martin à Miécourt et en décembre apéritif de fin d'année à la fromagerie du Noirmont.

Je remercie tous les membres qui ont participé à l'une ou l'autre des activités proposées et tous les organisateurs grâce à qui chaque rencontre fut un succès. Comme j'ai

l'habitude de le dire, au-delà de la pratique de certaines activités comme le tir, ces rencontres sont d'excellents prétextes pour soigner la camaraderie. N'hésitez donc pas à vous inscrire. Le comité se tient volontiers à votre disposition pour toute suggestion ou proposition d'amélioration.

L'année passée, nous avons organisé l'assemblée générale au centre de réadaptation cardiovasculaire du Noirmont. Grâce à la présence de nombreux invités, invités fidèles, et de près de 50 membres, ce fut une réussite. Parmi les invités présents, je dois souligner la participation de l'ancien chef de l'Armée, le commandant de corps Philippe Rebord. Sa présence à notre assemblée générale durant trois années consécutives, de 2017 à 2019, montre son attachement à notre Société et au Canton du Jura. Un lien particulier s'est tissé avec lui. Nous avons une grande chance d'avoir pu le côtoyer. En votre nom, je le remercie pour son immense engagement, pour son soutien et pour les moments d'une rare convivialité partagés avec lui.

Comme pour les éditions précédentes, nous avons gardé la ligne qui fait notre marque de fabrique, en alliant dignité et convivialité, en alliant moments formels et moments plus détendus. Nous resterons, je l'espère, fidèles à ces principes. La conférence de notre camarade officier Nicolas Durand, CEO de la société Abionic, intitulée « Abionic SA: une *start-up high tech* avec un management inspiré de l'Armée suisse » a grandement intéressé l'auditoire.

Pour régler les affaires courantes et organiser les différentes manifestations, le comité s'est réuni à six reprises depuis la dernière assemblée générale. Je remercie ici très sincèrement tous les membres du comité pour leur engagement, pour leur enthousiasme et pour leur soutien.

L'effectif de notre société se maintient aux alentours de 160 membres. Nous enregistrons, depuis notre dernière assemblée générale, dix nouvelles adhésions, ce qui est réjouissant. L'effectif de la Société est aujourd'hui de 161 membres, soit 2 membres de plus qu'il y a une année. Nous reviendrons sur les effectifs au point 8 de l'ordre du jour.

Je vous fais part des promotions suivantes :

- Le lieutenant-colonel EMG Jacques de Chambrier a été promu au grade de colonel EMG.
- Le major Marc Meier a été promu au grade de lieutenant-colonel.
- Le capitaine Julien Bono a été promu au grade de major.
- Le lieutenant Yves Cestele a été promu au grade de premier-lieutenant.

Je félicite ces officiers pour leur promotion et leur souhaite plein succès.

S'agissant des publications, la SJO a publié en 2019 une nouvelle plaquette signée Hervé de Weck: *La position fortifiée Vorbourg – Soyhières 1874-1995*. Avec cette plaquette consacrée à la défense de l'axe Bâle – Laufon – Delémont, Hervé de Weck met en lumière un nouveau secteur où, aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, d'importants travaux de fortification ont été effectués sur le territoire de l'actuelle République et Canton du Jura. A cette époque, une menace planait sur nos régions, due aux guerres entre la France et l'Allemagne, ainsi qu'aux périodes d'incertitude qui les précédaient. Puis, depuis la fin des années 1940, il y a eu la menace soviétique pendant la guerre froide, ce qui explique l'importance des fortifications durant l'après-guerre.

Cette nouvelle plaquette représente un complément pertinent aux publications déjà éditées sur l'importance militaire du Largin

pendant la Première Guerre mondiale, au « Kilomètre 0 » du front Ouest, ainsi que sur la position des Rangiers, où il n'y avait aucun ouvrage permanent en 1940 et où on en compte plus de 30 à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

La plaquette consacrée à la position fortifiée du Vorbourg est un véritable best-seller: sur les quelque 600 exemplaires imprimés, environ 400 ont déjà été vendus. Pour ne rien gâcher, la sortie de la plaquette a bénéficié d'une très bonne couverture dans les médias régionaux. Un succès pour les ventes – le résultat financier sera positif – et un succès médiatique aussi!

Les compétences d'Hervé de Weck sont reconnues bien au-delà de nos frontières cantonales. Avec cet ouvrage, il apporte un éclairage supplémentaire sur notre histoire militaire et notre patrimoine. Je le remercie très vivement pour son inlassable engagement et la très grande qualité de ses publications.

Notre bulletin annuel, tiré à quelque 1900 exemplaires, s'adresse à nos membres mais aussi aux personnes et entreprises dans notre Canton et à l'extérieur. Sa notoriété est un fait établi qui n'est plus à démontrer. Le bulletin annuel est une carte de visite essentielle de notre Société. Toute ma gratitude va aux personnes qui, de près ou de loin, œuvrent chaque année pour éditer un *Bulletin* de qualité. Je salue plus particulièrement le major Dimitry Queloz, responsable du *Bulletin*, qui a su, comme chaque année, réaliser une édition d'excellente facture avec un contenu très intéressant. Remerciements également au capitaine Gérard Guenat et à l'imprimerie Demotec pour leurs contributions importantes.

J'adresse également mes remerciements aux fidèles annonceurs grâce à qui la publication du *Bulletin* est possible. Depuis quelques

années, il est toujours plus difficile de trouver des annonceurs et boucler le budget publicitaire. Les difficultés économiques engendrées par la pandémie accentueront encore fortement ce phénomène. J'en appelle donc à vous. Si vous connaissez des entreprises ou des personnes susceptibles de publier une annonce dans le *Bulletin*, je vous serais reconnaissant d'en parler à un membre du comité ou directement au capitaine Guenat.

Les prochains défis sont encore nombreux. Le premier d'entre eux est à nos portes, dans trois semaines exactement. Mobilisons-nous, mobilisez-vous, engagez-vous pour convaincre. Les enjeux sont très clairs : maintenir un système de milice et une sécurité crédibles. Pour notre pays, pour notre population. Je suis convaincu que nous y parviendrons.

Vive la Suisse, vive le Jura et vive la Société Jurassienne des Officiers.

A l'issue du rapport du président, le colonel Hervé de Weck présente la prochaine publication qui sera éditée par la SJO et la SOJB, *Histoire militaire du Jura et du Jura bernois*. Quatre volumes seront publiés entre 2021 et 2025 :

– Tome I: « L'Evêché, la Principauté épiscopale de Bâle (999-1792) » (Antonia Jordi, ouvrage traduit en français par Bernard Roten).

– Tome II: « Des milices cantonales à l'Armée 61 (1792-1994) » (col Hervé de Weck).

– Tome III: « Armée et Question jurassienne, L'ère des réformes (1995-2019) » (col Hervé de Weck et Lt col EMG Edouard Vifian).

– Tome IV: « Conscription sous l'occupation française 1792-1815 » (cap Sébastien Dupuis).

## 5. Message de l'autorité cantonale

M. Eric Dobler, président du Parlement jurassien, adresse à l'Assemblée les

salutations des autorités cantonales. Durant son intervention, il salue en particulier l'engagement de l'Armée au profit du Canton du Jura durant la crise sanitaire du printemps 2020 et parle de la nécessaire acquisition de nouveaux avions de combat.

## 6. Présentation des comptes 2019

Les comptes sont présentés par le capitaine Yan Lapaire.

### Bilan au 31.12.2019

#### Actif

|  |                  |
|--|------------------|
| Caisse                                 | 0.00             |
| CCP 17-50861-0 ( <i>Bulletin SJO</i> ) | 3581.59          |
| UBS 226-39399962.0<br>(Exploitation)   | 5565.04          |
| UBS 226-39399962.1 (Votations)         | 315.85           |
| UBS 226-ES100929.0<br>(Publications)   | 12 103.13        |
| <b>Total</b>                           | <b>21 565.61</b> |

#### Réalisable à court terme

|                       |        |
|-----------------------|--------|
| Débiteurs cotisations | 660.00 |
| Débiteurs bulletins   | 0.00   |
| Impôt anticipé        | 0.00   |

#### Compte de régulation

|                     |      |
|---------------------|------|
| Actifs transitoires | 0.00 |
|---------------------|------|

**Total actif** **22 225.61**

#### Passif

##### Exigible court et moyen terme

|                      |        |
|----------------------|--------|
| Créanciers           | 345.10 |
| Passifs transitoires | 0.00   |

#### Compte de régularisation

|                                  |          |
|----------------------------------|----------|
| Prix SJO                         | 1000.00  |
| Transfert s/publications         | 0.00     |
| Publication 2017 « JU et JU-BE » | 0.00     |
| Publication 2019 « Vorbourg »    | -2032.15 |

#### Fonds propres

|                   |           |
|-------------------|-----------|
| Fonds publication | 13 837.68 |
| Capital           | 9074.98   |

**Total passif** **22 225.61**

Augmentation / baisse du capital -3523.72

## Pertes et profits 31.12.2019

### Produits 31.12.2019

|                            |                 |
|----------------------------|-----------------|
| Cotisations SJO + SSO      | 6570.00         |
| Bulletin SJO               | 636.45          |
| Subvention cantonale + SAT | 4117.00         |
| Revenus capitaux           | 0.15            |
| Produits divers / dons     | 1420.00         |
| <b>Total produits</b>      | <b>12743.60</b> |

### Charges

#### Charges ordinaires

|                                 |                 |
|---------------------------------|-----------------|
| Assemblée générale              | 2608.90         |
| Cotisations RMS                 | 1000.00         |
| Cotisations SSO                 | 2325.00         |
| Frais administratifs divers     | 1146.50         |
| Frais postaux et bancaires      | 627.62          |
| Frais divers                    | 210.00          |
| Prix SJO                        | 0.00            |
| Activités                       | 3349.30         |
| <b>Total charges ordinaires</b> | <b>11267.32</b> |

#### Charges extraordinaires

|  |                |
|--|----------------|
| Don Espace muséal des troupes jurassiennes | 5000.00        |
| <b>Total charges extraordinaires</b>       | <b>5000.00</b> |

**Total charges** 16267.32

**Gain / perte sur exercice** -3523.72

## 7. Rapport des vérificateurs des comptes

Les comptes ont été vérifiés par le colonel Jean-François Gnaegi, et le major Marc Chappuis. Jean-François Gnaegi donne lecture du rapport des vérificateurs qui conclut à l'exactitude de la comptabilité. Les comptes 2019 sont acceptés à l'unanimité.

## 8. Admissions, démissions

La SJO compte 161 membres, soit 2 membres de plus que l'année précédente. La SJO accueille 10 nouveaux membres.

Malheureusement, 7 démissions et 1 décès sont à déplorer.

### Admissions

- Br Mathias **Tüscher**, Lausanne;
- Maj Nicolas **Bloque**, Delémont;
- Maj Gaël **Lachat**, Urdorf;
- Cap Adrien **Bersier**, Peseux;
- Cap Eric **Dobler**, Bassecourt;
- Plt Jean-Aurélien **Schwarz**, Buchillon;
- Lt Loïc **Berret**, Châtillon;
- Lt Michel **Saner**, Courfaivre;
- Lt Ismaël **Saunier**, Damvant;
- Of spéc (maj) Gabriel **Laupré**, Epiquerez.

### Démissions

- Maj Frédéric **Péchin**, Fahy;
- Cap Fabien **Grand**, Courtételle;
- Cap Nicolas **Ribeaud**, Delémont;
- Cap aum Patrick **Werth**, Bienne;
- Lt Baptiste **Crelier**, Porrentruy;
- Lt Manuel **Schaller**, Delémont;
- Lt Gary **Sirna**, Les Bois.

### Décès

- Col EMG Rémy **Rais**, Liestal.

## 9. Message de la Société Suisse des Officiers

Le colonel EMG Stephan Hostenstein, président de la Société Suisse des Officiers, adresse à l'Assemblée les salutations du comité de la SSO qui tenait ses assises annuelles à Berthoud le matin même, 5 septembre 2020. Dans la perspective de la votation du 27 septembre 2020, il développe un argumentaire précis et complet en faveur de l'acquisition de nouveaux avions de combat.

## 10. Cotisations et budget 2020

Avant de donner la parole au caissier, le président précise que le comité souhaite mettre en place rapidement un nouveau

site internet. Le site actuel est en effet dépassé et il est nécessaire de disposer d'un nouvel outil plus moderne et plus performant. L'objectif du comité est de présenter les contours et les possibilités du nouveau site internet à la prochaine assemblée générale de mars 2021, ce qui nécessite d'engager des dépenses en 2020 encore, d'où la charge extraordinaire supplémentaire qui figure au budget proposé.

Le capitaine Yan Lapaire présente le budget 2020.

### Produits

|                            |                 |
|----------------------------|-----------------|
| Cotisations                | 6000.00         |
| Bulletin SJO               | 500.00          |
| Subvention cantonale + SAT | 4000.00         |
| Revenus capitaux           | 0.00            |
| Produits divers / dons     | 200.00          |
| <b>Total Produits</b>      | <b>10700.00</b> |

### Charges

#### Charges ordinaires

|                                 |                |
|---------------------------------|----------------|
| Assemblée générale              | 2500.00        |
| Cotisations RMS                 | 1000.00        |
| Cotisations SSO                 | 2400.00        |
| Frais administratifs            | 850.00         |
| Frais postaux et banque         | 350.00         |
| Frais divers                    | 1000.00        |
| Prix SJO                        | 0.00           |
| Activités SJO                   | 500.00         |
| <b>Total charges ordinaires</b> | <b>8600.00</b> |

#### Charges extraordinaires

|  |                |
|--|----------------|
| Don Espace muséal des troupes jurassiennes | 5000.00        |
| Site internet                              | 2000.00        |
| <b>Total charges extraordinaires</b>       | <b>7000.00</b> |

**Total charges 15 600.00**

**Bénéfice / perte - 4900.00**

Le budget 2020, sans augmentation des cotisations, est accepté à l'unanimité.

## 11. Activités 2020

Le programme d'activités a été communiqué par un courrier de début d'année du président. Les activités prévues et organisées en 2020 sont :

**08.02** Tournoi de jass: Glovelier

**08.05** Tir SJO: stand de tir de Bassecourt (annulé)

**20.06** Sortie VTT secteur Ajoie (annulée)

**03.09** Tir pistolet:  
stand de tir de Saignelégier

**25.09** Tir de combat:  
place d'armes de Bure, Varieu

**14.11** Repas de Saint-Martin:  
château de Miécourt

**28.11** Marche: région Glovelier

**05.12** Apéritif de fin d'année:  
Vergers d'Ajoie, Porrentruy

Dany Contreras présente les résultats du challenge de tir.

#### Tir SJO (17.05.2019, Bassecourt):

##### Rang 300 m

|   |                      |     |
|---|----------------------|-----|
| 1 | Maj Frédéric Péchin  | 178 |
| 2 | Cap Nicolas Juillard | 176 |
| 3 | Cap Dany Contreras   | 176 |

##### Rang 25 m

|   |                    |     |
|---|--------------------|-----|
| 1 | Cap Dany Contreras | 198 |
| 2 | Cap Adrien Bersier | 198 |
| 3 | Plt Pascal Docourt | 195 |

#### Tir pistolet (05.09.2019, Saignelégier):

##### Rang 25 m

|   |                    |     |
|---|--------------------|-----|
| 1 | Cap Dany Contreras | 147 |
| 2 | Cap Gérard Brunner | 143 |
| 3 | Maj Marc Meier     | 139 |

## **Tir de combat (20.09.2019, Bure) :**

| <b>Rang</b> | <b>Box 30 m</b>    |     |
|-------------|--------------------|-----|
| 1           | Maj Marc Meier     | 195 |
| 2           | Plt Pascal Docourt | 182 |
| 3           | Cap Gérard Guenat  | 173 |

## **Challenge SJO 2019 :**

| <b>Rang</b> | <b>Tireur</b>      | <b>B</b> | <b>S</b> | <b>B/V</b> | <b>Total</b> |
|-------------|--------------------|----------|----------|------------|--------------|
| 1           | Maj Marc Meier     | 351      | 139      | 195        | 685          |
| 2           | Plt Pascal Docourt | 361      | 139      | 182        | 682          |
| 3           | Cap Dany Contreras | 374      | 147      | -          | 521          |

## **12. Libération d'officiers de leurs obligations militaires**

La libération des obligations militaires est l'occasion des remerciements et de la reconnaissance que nous devons adresser à chaque citoyen-soldat. Et plus encore lorsqu'il s'agit de prendre congé d'un camarade officier. Le président est heureux de renouer avec cette sympathique tradition. Il cède la parole au colonel Damien Scheder, cdt d'arrondissement 9b, qui adresse quelques mots au lieutenant-colonel Romain Schaer, de Miécourt, libéré de ses obligations militaires.

## **13. Divers**

Le président informe de la conclusion d'un accord entre la commune de La Baroche et la SJO afin de garantir l'entretien de la place du rgt inf 9, sise sur le territoire de la commune de La Baroche, comme suit :

- la Commune de La Baroche s'occupe de l'entretien des infrastructures (tables, barrières, cheminée, mât);
- la SJO s'occupe de l'entretien courant (fauchage, peinture, etc.);
- la place est en principe libre d'accès à tous. En cas de réservation pour une manifestation particulière, une demande sera adressée au Conseil communal un mois à l'avance.

Le président remercie la Commune de La Baroche pour sa collaboration et invite les membres à utiliser cette place qui offre une magnifique vue sur l'Ajoie.

Le colonel Walter von Kaenel donne quelques informations sur l'aménagement du futur Espace muséal «Troupes jurassiennes» à Saint-Imier. Il est heureux de pouvoir donner de bonnes nouvelles puisque l'ouverture est toujours prévue en juin 2021.

La parole n'étant plus demandée, le président adresse des remerciements à la Commune de Delémont pour son accueil, aux invités et aux membres SJO pour leur présence, aux membres du comité pour la parfaite organisation de l'assemblée et à l'officier spécialiste Jérémie Cortat, photographe du jour. Enfin, le président informe que la prochaine assemblée générale est fixée au samedi 20 mars 2021 en Ajoie.

Après la partie statutaire de l'assemblée, le divisionnaire Claude Meier, chef de l'état-major de l'Armée, présente une conférence très intéressante et directement liée à la votation fédérale du 27 septembre 2020 sur l'acquisition de nouveaux avions de combat, intitulée: « Développement des forces: défis actuels de l'Armée suisse ».



Décrochez la timbale  
en nous confiant vos imprimés !

Créateur  
d'impression

PORRENTROY

demotec.ch

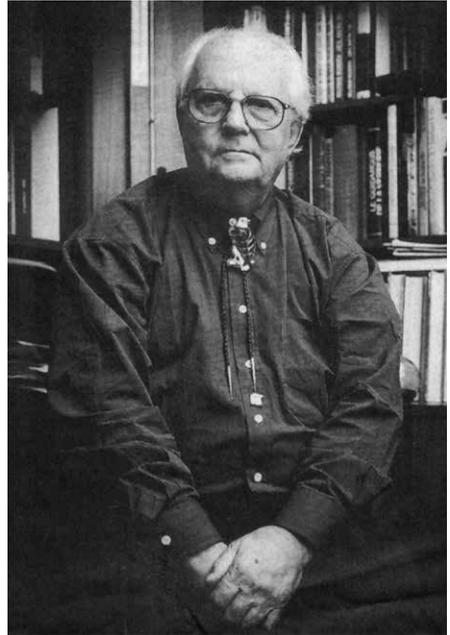
# Fils de « Justes », Henry Spira a passé sa retraite à se battre pour la vérité, même contre des juifs quand il le fallait

*Col Hervé de Weck*

**Henry Spira, décédé à Plans-les-Ouates en septembre 2020, avait un solide caractère, peut-être hérité de sa famille juive alsacienne devenue industrielle, après son installation à Porrentruy à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Lorsqu'il naît en 1923, son père Armand et son oncle Georges, qui exploitent ensemble une bonneterie, séparent leurs activités. En 1940, ces deux entreprises de textile concurrentes emploient sept cents personnes. Henry, ingénieur, fait carrière dans le commerce international des machines.**

Après la mort de ses parents, il découvre dans leurs papiers des listes de noms qui ne lui disent rien, finissant par découvrir qu'il s'agit de noms d'enfants qui fuyaient les persécutions nazies aux Pays-Bas et en Belgique. Ses parents en ont accueilli au moins trois cents dans leur maison de Porrentruy, qui servait de relais à une filière menant en Suisse. En 2010, Armand et Suzanne Spira ont reçu le titre de « Justes ». De là les recherches historiques d'Henry : à défaut de sauver des vies, il s'efforce de chiffrer le nombre de ces réfugiés et celui des refoulements, publiant en 2010 un livre de six cents pages consacré aux passages à la frontière jurassienne entre 1939 et 1945.

Henry Spira mène de nombreux combats, entre autres contre la Commission indépendante d'experts Seconde Guerre mondiale, communément appelée Commission Bergier.



Avant que ce ne soit la mode, il a entamé, de son propre chef, une relecture critique des années de guerre en Suisse. Son plus haut fait d'historien amateur, c'est la découverte, dans les archives de la prison de Porrentruy, puis dans celles d'autres lieux de détention, de registres d'écrou qui permettent de reconstituer le parcours des juifs étrangers – pas les clandestins ! – avant leur éventuel refoulement par les autorités suisses de l'époque.

Il conteste le chiffre de 24 000 juifs refoulés entre 1939 et 1945. La plupart, lorsqu'ils arrivent en Suisse sans visa transitent par la case « Prison », le temps que les autorités contrôlent leur identité. Le général d'Armée Giraud, évadé d'un camp allemand et entré illégalement en Suisse, passe, lui aussi, à la prison de Porrentruy.

On peut connaître approximativement le nombre de personnes arrêtées à la frontière, leur identité et les refoulements, en réalité dans les 10 000. Ceux qui se font refouler vers la Zone libre jusqu'en novembre 1942 ne tombent pas dans les mains de la Gestapo, ils peuvent poursuivre leur chemin vers la liberté! Dans les décomptes, on doit aussi tenir compte du fait que certains se font refouler à plusieurs reprises. Entre 1994 et 2007, Henry Spira publie sur ce sujet sept contributions dans le *Bulletin de la Société jurassienne des officiers*, huit dans la *Revue militaire suisse*, sans parler d'autres titres. Dans un premier temps, la Commission Bergier exploite et publie ses travaux, puis elle se perd dans ses propres analyses, pas toujours irréprochables. Henry Spira irrite-t-il certains historiens universitaires, parce qu'il se débrouille mieux qu'eux?

Quoi qu'il en soit, il entre dans l'agora des historiens occupés à démêler l'écheveau de la politique d'asile, de la collaboration de la Suisse avec le régime nazi, celui des fonds en déshérence. Il voit que les pressions américaines sur la Suisse et ses banques ont un relent nauséabond de financement de la campagne électorale de Bill Clinton. Dans

une conversation avec le rédacteur en chef de la *Revue militaire suisse*, il considère comme des « escrocs » les dirigeants du Congrès juif mondial qui, selon lui, n'a de mondial que le nom:

– Accepteriez-vous de l'écrire dans ma revue?

– Pas de problème, on ne peut pas m'accuser d'antisémitisme, je suis juif!

« Henry Spira avait une incroyable mémoire et une fine connaissance des destins qui se sont joués à la frontière durant la guerre », témoigne le journaliste Nicolas Rossé, très lié avec lui, qui se souvient de son premier contact en pleine affaire des fonds en déshérence. Il lui présente une liste où figurent les noms de dix mille juifs, potentiels détenteurs d'un compte bancaire en Suisse durant la guerre. Henry Spira s'arrête déjà au troisième. « Ce Belge passait ses vacances aux Grisons, car sa femme avait des soucis pulmonaires. Ses enfants, Jean et Sophie, ont été arrêtés en novembre 1942 ou 1943. »

Face aux troupes du sénateur américain D'Amato, l'appointé Spira, patriote et cosmopolite, revêt sa tenue de combat et entreprend de résister aux assauts. Pourtant, rien chez lui ne le rapproche des nationalistes « Kinder-Kirche-Küche ». C'est un juif auquel la Suisse doit beaucoup comme Rolf Bloch, à l'époque directeur de la fabrique de chocolat Camille Bloch à Courtelary, président des juifs suisses et du Fonds suisse en faveur des victimes de l'Holocauste.

# L'« Histoire militaire du Jura et du Jura bernois »

SJO/SOJB

Le colonel Walter von Känel, président d'honneur de Longines, réalise à Saint-Imier, dans le bâtiment du Musée municipal, un Espace muséal «Troupes jurassiennes» qui s'ouvrira en juin 2021. Dans la foulée, les Éditions D+P à Delémont, la Société jurassienne des officiers et la Société des officiers du Jura bernois lancent une *Histoire militaire du Jura et du Jura bernois* en 4 volumes, dont le volume 2 paraîtra en juin 2021.

–Volume 1: Antonia Jordi, *L'Evêché, la Principauté épiscopale de Bâle. 999-1792*. Traduction en français par le Lt-col Bernard Roten. Sortie de presse à déterminer.

–Volume 2: Col Hervé de Weck, *Des milices cantonales bernoises à l'Armée fédérale du XX<sup>e</sup> siècle. 1792-1994*. Sortie de presse en juin 2021.

–Volume 3: Lt-col EMG Edouard Vifian et col Hervé de Weck, *Armée et Question jurassienne – L'ère des réformes* (« Armée 95 », « Armée XXI », « DEVA »). 1945-2019. Sortie de presse en juin 2022.

–Volume 4: Cap Sébastien Dupuis, *Conscription sous l'occupation française - Recrutement au 61<sup>e</sup> régiment de ligne. 1792-1815*. Sortie de presse fin 2022-début 2023.

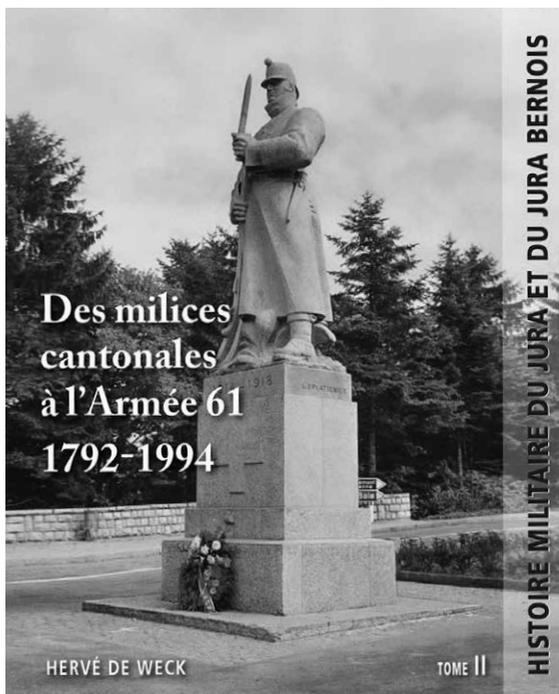
Au XIX<sup>e</sup> siècle et jusque dans les années 1960, les auteurs d'ouvrages et d'articles historiques – des amateurs, des érudits, des enseignants, des notables – développent peu les problèmes de défense aux niveaux opératif, stratégique et politique. Les travaux sur les milices du Prince ne dépassent pas le cadre des institutions locales ou régionales, ils ne traitent pas de l'organisation militaire de la Principauté sous l'Ancien Régime, du recrutement des milices, de leur sociologie, de leur niveau d'instruction, de leur force réelle, de leurs rapports avec les populations ou les attitudes de ces dernières face à la charge que représente la défense du territoire. Antonia Jordi explore des *terrae incognitae*! Cette Biennoise, germanophone et docteur en histoire médiévale, était à même de travailler sur des archives de l'Ancien Evêché de Bâle, difficiles d'accès pour des universitaires jurassiens francophones.

L'histoire militaire de la région aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles n'a pas inspiré les chercheurs. Depuis les années 1950, leur manque d'intérêt remonte à l'époque où l'Ecole des Annales rejetait l'histoire-bataille, à la Question jurassienne et aux problèmes liés à la création d'une place d'armes aux Franches-Montagnes et en Ajoie. Dans le Jura historique, ce sont les corps de troupes et les sociétés d'officiers qui ont porté haut la bannière de l'histoire militaire. Leurs ouvrages, diffusés selon les règles de l'art, connaissent un succès qui déborde la région

et le public amateur de *militaria*. Qui, avant le colonel Bosshard, commandant du régiment d'infanterie 9, et son « équipe de choc » formée de citoyens-soldats en cours de répétition, s'est intéressé à l'histoire militaire de la Principauté? De leurs travaux sort en 1977 la fameuse *Histoire des troupes jurassiennes!* D'autres soldats-historiens, emmenés par le colonel Walter von Kaenel, apportent des contributions importantes à l'histoire militaire de leur coin de pays.

Les tomes 2 et 3 de l'*Histoire militaire du Jura et du Jura bernois*, rédigés par le lieutenant-colonel EMG Edouard Vifian et le colonel Hervé de Weck, exploitent et synthétisent les nombreuses contributions parues, depuis les années 1980, dans de nombreux journaux et revues, dans le Jura et en Suisse romande. Pour la période, ils se sont appuyés essentiellement sur les sources du Département de la défense et du commandement de l'Armée.

Le tome 4, une monographie due au capitaine Sébastien Dupuis qui a effectué des recherches aux Archives de l'Armée à Vincennes, traite de la conscription obli-



gatoire sous le régime français (1792-1814) et des résistances qu'elle provoque. Les Jurassiens voient avec soulagement l'écroulement en deux temps de l'Empire napoléonien.

Le bulletin de commande se trouve aux pages 52-53.

# Le bataillon d'infanterie 19 en service d'appui « CORONA »

**Le bataillon d'infanterie 19, commandé par le lieutenant-colonel EMG Zimmermann, a été engagé en service d'appui « CORONA » au printemps 2020. La compagnie d'appui d'infanterie 19/4, commandée par le capitaine Borioli, a été déployée dans le Jura.**

## Récits et témoignages des deux commandants sur leur engagement

*Lt col EMG Philipp Zimmermann, cdt bat inf 19*

Les préparatifs en prévision du service d'instruction en formation 2020 du bataillon d'infanterie 19 ont suivi le cours ordinaire des choses, avant de connaître un chamboulement en profondeur et une accélération vertigineuse, débouchant sur un service d'appui au profit de l'Administration fédérale des douanes, du 13 avril au 29 mai.

En juin 2019, le bataillon recevait la mission d'appuyer l'organisation de la prochaine édition de la Patrouille des glaciers (PdG). En outre, des éléments des compagnies et les états-majors des corps de troupe de la division territoriale 1 seraient entraînés fin mai dans l'exercice sur simulateur « KEVLAR ». Ainsi, le rapport d'appui au bataillon (RAB) a eu lieu en octobre et le rapport d'appui aux unités (RAU) en janvier. Parallèlement, la planification « KEVLAR » a été effectuée et le secteur d'exercice Bâle reconnu le 12 mars.

Entre le 13 et le 21 mars, l'évolution de la situation sanitaire a eu raison de la PdG d'abord, de « KEVLAR » ensuite. Le bataillon a reçu une nouvelle mission, qu'un noyau de l'état-major a planifié le weekend du 21 mars. Le 25 déjà, la mission tombait et le 27, l'engagement du bat inf 19 en service d'appui « CORONA » était confirmé et les cadres convoqués pour un RAB/RAU combiné le 1<sup>er</sup> avril.

Au cours de ce rapport, conduit par les Forces terrestres, l'engagement a pris forme : mobilisation et instruction axée sur l'engagement (IAE) dans le secteur Ajoie, un engagement au profit du Corps des gardes-frontière dans quatre secteurs distincts, une durée de sept semaines, pas de congés à domicile (cette restriction sera levée en fin de semaine 2), la révocation des congés et dispenses préalablement accordés ou encore la mobilisation de tous les incorporés, y compris ceux qui n'étaient plus astreints au service. Les commandes de biens logistiques et d'aide au commandement ont été établies avec la Base logistique de l'Armée et l'entrée en service des plus de mille personnels mobilisés a été planifiée.

Quelques jours plus tard, le 6 avril, s'est tenu un premier rapport de coordination avec l'Administration fédérale des douanes, mais ce n'est que le 15, parallèlement à l'instruction, que la reconnaissance des secteurs d'engagement a eu lieu et les prestations à fournir définies.



*Prise de l'étendard marquant la fin de l'IAE sur la place d'armes de Bure.*

Entre le lundi de Pâques, 13 avril, et le jeudi 16, les loups du 19 déferlaient sur les plaines jurassiennes, alors que la population était confinée et que l'économie tournait au ralenti. Le dialogue permanent entre les autorités politiques, le commandant de la division territoriale 1, les Forces terrestres, l'État-major cantonal de liaison territorial et le bataillon a permis d'assurer une mobilisation sans frictions et un accueil chaleureux dans les nombreuses communes dans lesquelles la troupe a été cantonnée.

Au terme de la semaine d'IAE, le dimanche 19, après une prise du drapeau digne et émouvante sur la place d'armes de Bure, le bataillon déployait une compagnie à Genève (19/2), une dans le Jura (19/4), une à Bâle (19/3) et une à Schaffhouse (19/1). L'état-major du bataillon et la compagnie d'état-major ont pris, quant à eux, leurs quartiers,

d'abord dans l'Emmental, puis à Grolley, durant les dernières deux semaines.

Les conditions de vie de la troupe, l'intensité, la forme, le rythme de l'engagement ou encore le milieu et les partenaires ont été réellement propres à chacun des secteurs. Pour témoigner de cet engagement, nous choisissons de donner une vue inédite, celle du capitaine Borioli, commandant de la compagnie d'appui d'infanterie 19/4, en opération dans le secteur Jura.

*Capitaine Borioli, commandant de la cp appui inf 19/4*

En date du 1<sup>er</sup> avril, ce qui planait dans l'air depuis quelques jours devint officiel : le bat inf 19 était mobilisé au profit de l'AFD (Administration fédérale des douanes), plus

particulièrement le Corps des gardes-frontière (Cgfr).

En qualité de commandant de la cp appui inf 19/4, j'ai décidé de prendre personnellement contact avec l'ensemble des militaires de mon unité. La nouvelle était telle que je ne souhaitais pas que mes subordonnés l'apprennent par un simple courrier et surtout dans un délai si court. En effet, la mobilisation était planifiée pour le lundi 13 avril 2020 (lundi de Pâques).

Je ne fus pas étonné par la réaction exemplaire de la grande majorité des hommes qui furent honorés de servir leur pays pour les sept semaines à venir, sans savoir à cet instant s'il serait possible de rentrer auprès de leurs familles. Il faut savoir que mobilisation « rime » avec retour sous les drapeaux de l'ensemble des militaires incorporés. Cela implique que même les militaires ayant déjà accomplis l'ensemble de leurs jours de service, et ce depuis quelques années pour les plus anciens, se retrouvent à nouveau sous les drapeaux. Il en va de même pour les militaires ayant obtenu de longue date un déplacement de service pour 2021.

Une anecdote me vient à l'esprit : après avoir contacté la majorité de ma compagnie, voilà qu'un sergent me téléphone pour m'annoncer qu'il est surpris de ne pas avoir été rappelé comme ses camarades pour ce service d'appui. Après vérification, ce dernier n'apparaissait en effet pas sur mes listes d'effectifs. Il me dit alors : « Ce n'est pas envisageable pour moi de laisser partir mes camarades à l'engagement sans moi, après avoir effectué 400 jours de service à leurs côtés ». Il fit alors une demande de service volontaire et accomplit donc l'ensemble de l'engagement au sein de la compagnie.

Initialement, il était prévu que nous logerions dans deux salles de gymnastique aménagées pour l'occasion durant les sept semaines. Fort heureusement, nous avons pu profiter



*Frontière fermée, route barrée à Beurnevésin (Ajoie Magazine, juin 2020).*

des installations « dernier cri » de la caserne Guisan sur la place d'armes de Bure, ce qui a largement contribué au bien-être de la troupe, ainsi qu'au bon fonctionnement de la marche du service qui s'est vue passablement chamboulée, suite aux mesures « COVID ».

La semaine « IAE » (instruction axée sur l'engagement) fut rythmée et intense sur la place d'armes avec l'entrée en service de la troupe le jeudi déjà. L'IAE s'est déroulée avec l'appui des militaires professionnels du CIC (centre d'instruction au combat), des agents du Cgfr, ainsi que des cadres de milice. Cette dernière s'est achevée avec la cérémonie de prise de l'étendard, un moment solennel pour les femmes et les hommes du bat inf 19 sur les hauteurs de Bure que je ne suis pas prêt d'oublier.

Parallèlement, nous avons mené conjointement nos reconnaissances sur le terrain avec le Cgfr, dans le but de nous familiariser au mieux avec notre futur secteur d'engagement. Les connaissances du terrain ainsi que les innombrables anecdotes des membres de l'Administration fédérale des douanes (AFD), dont un ancien commandant de compagnie du 19, nous ont permis de nous faire une image très précise de l'environnement dans lequel nous allions être amenés à évoluer.



*Les 160 militaires de la cp appui inf 19/4 lors de la cérémonie de remise de l'étendard à l'abbaye d'Hauterive (FR).*

C'est également lors de ces reconnaissances que l'importance et la nécessité de l'analyse du milieu ont été confirmées. J'ai pu me rendre compte personnellement de l'étendue géographique ainsi que de la complexité de notre secteur d'engagement lors des différents déplacements, tant sur le terrain que dans les airs lors de vols de reconnaissance avec un hélicoptère EC 635.

En effet, chaque jour, une analyse de la situation était faite par le Cgfr, suite aux informations recueillies par la troupe, ainsi que celles récoltées par les survols de la région. Sur la base de ces renseignements, un secteur était attribué au chef de section.

Au matin du mercredi 22 avril 2020 régnait une ambiance particulière. La première section s'en allait déjà à l'engagement. Dès lors, nous étions engagés 24/24 et 7/7 au profit de l'AFD. Notre secteur

d'engagement s'étendait de l'Ajoie jusqu'aux Verrières (NE), soit l'équivalent de 190 km de frontière. Nous avons de ce fait évolué dans un secteur, tant urbain que rural, où la frontière pouvait parfois être difficile à identifier, tant le milieu était sauvage et spécifique, par exemple cette exploitation agricole littéralement « coupée » en deux par la frontière.

Au cours des trente-six jours passés à la frontière, le Cgfr nous a témoigné toute sa confiance en laissant la plus grande liberté de manœuvre possible au chef de section engagé sur le secteur. Ce dernier pouvait planifier et conduire librement l'engagement de sa section (postes d'observation, patrouilles pédestres/motorisées, points fixes, etc.), selon le terrain dans lequel il était amené à évoluer, ainsi que des renseignements reçus. Cette confiance a été très bien accueillie au sein de la troupe, puisqu'elle garantissait



*Quelque part en Ajoie, un officier général (brigadier) du Corps des gardes-frontière instruit un groupe du bataillon d'infanterie 19 (RFJ).*

un engagement varié et profitable pour chacun des militaires engagés, ceci afin de ne pas passer 8 heures « en statique » au même poste. Au besoin, les patrouilles du Cgfr se trouvaient à proximité pour répondre à nos appels et intervenir dans un délai très court.

Notre engagement fut très bien accueilli par la population qui fut ravie et rassurée de rencontrer nos militaires au fil des patrouilles.

Pour marquer la fin de cet engagement si singulier, le bataillon s'est rassemblé une « dernière fois » dans le cadre idyllique de l'abbaye d'Hauterive (FR) pour la cérémonie de remise du drapeau, cérémonie à marquer d'une pierre blanche.

Au travers de ces quelques lignes, je souhaite sincèrement remercier l'ensemble des membres de l'AFD pour l'étroite collaboration et la confiance témoignée aux militaires de la cp appui inf 19/4, le commandement de la place d'armes de Bure, pour l'appui et la mise à disposition des infrastructures, ainsi que l'ensemble des militaires de la cp appui inf 19/4 pour leur force de caractère ainsi que pour leur engagement sans faille au profit des autorités de notre pays.

## *Conclusion, Lt col EMG Philipp Zimmermann, cdt bat inf 19*

L'engagement en service d'appui du bat inf 19 durant sept semaines en situation délicate, faite d'incertitudes, de temps de planification et de mise en œuvre très courts, d'adaptations permanentes à une situation changeante, avec des contraintes et des particularités en matière de logistique, de service du personnel, de service sanitaire, et de structures de commandement a certes été ponctué de défis, mais surtout extrêmement enrichissant.

Je salue la flexibilité, l'engagement et la ténacité de la troupe. Je souligne la force et l'esprit des commandants de compagnie et de leurs cadres. Je relève la disponibilité et l'enthousiasme de l'état-major du bataillon, qui n'a eu de cesse de créer et d'entretenir des conditions favorables au profit des compagnies. J'adresse mes remerciements aux autorités, à la population et à nos partenaires pour l'excellent accueil, la confiance et la franche collaboration.

Nos soldats ont été engagés en première ligne sur la frontière avec armes et munitions au contact direct de la population suisse, française ou allemande. Si la population s'est généralement montrée collaborative, nos militaires ont aussi été mis sous pression en certains lieux par des groupes qui se voyaient entravés dans l'exercice de leurs activités illégales. La troupe a su faire face à toutes les situations en réagissant avec fermeté et proportionnalité et a pu fournir des renseignements déterminants au Corps des gardes-frontière. Il est incontestable que la milice, un bataillon d'infanterie, est apte à se voir confier des responsabilités à l'avant d'un dispositif, au contact de civils, dans un environnement tendu, en fournissant la prestation attendue avec fierté et qualité, et dans le respect du cadre légal défini pour l'engagement.

# ENTREPRISE DU GAZ S.A.



CHAUFFAGE | SANITAIRE | DÉPANNAGE 24/24 | SERVICE DES EAUX

Route d'Alle 58 | 2900 PORRENTRUY  
Tél. 032 465 96 20 | Fax 032 466 42 60  
info@gazsa.ch

Rue du Puits 20 | 2800 DELÉMONT  
Tél. 032 422 29 25 | Fax 032 422 46 50  
info@gazsa.ch

[www.gazsa.ch](http://www.gazsa.ch)

## *la* Mobilière

### **Agence générale Jura**

Agence Porrentruy

Rue Xavier-Stockmar 8, 2900 Porrentruy

[jura@mobiliere.ch](mailto:jura@mobiliere.ch), [mobiliar.ch](http://mobiliar.ch)

# Sentier didactique du « Kilomètre 0 » au Largin... Une nouvelle passerelle sur La Largue

*Col Hervé de Weck*

Du 5 au 14 août 2020, la section suisse de l'Association suisse du « Kilomètre 0 » et la Commune de Bonfol bénéficient de l'appui d'un détachement des troupes du génie de la division territoriale 1, commandée par le divisionnaire Yvon Langel, pour remplacer la passerelle sur La Largue construite en 2012 – législation oblige – avec du bois non traité.

La caisse de la section suisse de l'Association du « Kilomètre 0 » assume l'essentiel des frais, ordre de grandeur 10 000 francs suisses ! Elle espère quelque subvention...

## Un peu d'histoire

Pendant la Première Guerre mondiale, la position du Largin, sur territoire de la Commune de Bonfol, est connue dans toute l'Armée suisse, et chaque soldat souhaite y faire une relève. De septembre 1914 jusqu'à l'automne 1918, les positions allemandes et françaises se stabilisent dans le Sundgau. La limite Sud du front Ouest se situe à la frontière suisse au Largin. Aujourd'hui encore, une borne, frappée de l'Ours bernois, marque le « Kilomètre 0 » des réseaux de tranchées qui s'étendent sans solution de continuité jusqu'à la mer du Nord.



*Montage de la superstructure de la nouvelle passerelle par des sapeurs du bataillon du génie 2.*



*Visite du commandant de la division territoriale 1. De gauche à droite, col Fabien Kohler, div Yvon Langel, Fernand Gasser (maire de Bonfol), Jean-Rodolphe Frisch (maire de Pfetterhouse), Hervé de Weck (vice-président Association « Km 0 »).*

Au Largin, trois Armées (allemande, française et suisse) se font face dans un terrain marécageux. La ferme du Largin et la presque île entourée par les belligérants sont occupées par des troupes suisses pendant toute la guerre. Elles y construisent un poste d'observation en rondins – il ne s'agit pas d'un fortin de campagne! – qui assure une protection contre les balles perdues. Comme l'observatoire établi au sommet d'un grand chêne et équipé d'un télescope, il permet de surveiller les mouvements et les activités des deux belligérants, de détecter des indices d'une violation de l'Ajoie qui viserait à contourner le front adverse. C'est un risque réel et constant jusqu'en 1918. Durant l'entre-deux-guerres, le poste d'observation, qui n'est plus entretenu, va pourrir et disparaître. La nature reprend ses droits au Largin. L'Ajoie n'étant pas défendue, la position reste inoccupée pendant toute la Seconde Guerre mondiale.

Dans les années 2000, une Association franco-suisse du « Kilomètre 0 » se constitue, dans le but de dégager des vestiges de fortifications bétonnées allemandes, de reconstruire quelques dizaines de mètres de tranchée et d'aménager un sentier didactique. Le Conseil communal de Bonfol souhaite marquer le centième anniversaire de la Première Guerre mondiale par la reconstruction à l'identique du poste d'observation. Un crédit est accepté par l'assemblée communale, qui ne permet pourtant pas de confier ces travaux à une entreprise privée.

La Commune prend donc contact avec le commandement de la région territoriale 1 (aujourd'hui division territoriale 1). En 2012, celle-ci met à disposition des hommes du génie qui reconstruisent à l'identique le poste d'observation, drainent et aménagent quelque trois cents mètres de sentier didactique et lancent une passerelle sur le



*La nouvelle passerelle sur La Largue.*

ruisseau de La Largue. Vu les décisions des autorités cantonales, il n'a pas été possible d'utiliser du bois traité. Grande inauguration franco-suisse du sentier didactique en août 2014.

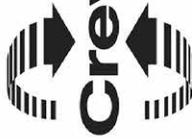
### **Le bois non traité pourrit rapidement !**

Après quelques années, la passerelle, située dans un endroit ombragé et humide, commence à pourrir. L'Association des amis du « Kilomètre 0 » récupère à bon prix, sur un chantier dans la vallée de Delémont, une passerelle montée sur poutrelles en acier. Elle fait l'acquisition du bois nécessaire à sa restauration. Cette fois, il sera traité au sel, ce qui lui assure une quinzaine d'années de « vie ».

Les moyens financiers de l'Association, propriétaire de l'ouvrage, ne permettent toujours pas de recourir à une entreprise privée. Avec la Commune de Bonfol, elle adresse une seconde demande à l'Armée, qui accepte à nouveau de soutenir ces Jurassiens patriotes. L'Association des entrepreneurs du Jura et du Jura bernois a attesté que de tels travaux ne représentent pas une concurrence déloyale pour une entreprise privée. Un

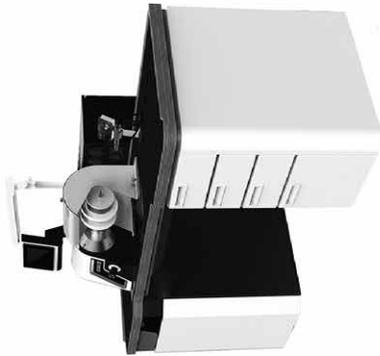
détachement du bataillon du génie 2, conduit par un sergent-ingénieur, déconstruit l'ancienne passerelle, adapte la nouvelle à son environnement, change la totalité de ses parties en bois. Du beau travail ! L'opération « Passerelle » repose sur un triple partenariat « Public-privé », l'Association du « Kilomètre 0 », la Commune de Bonfol et l'Armée. Un grand merci à tous les militaires qui ont pris en charge ces travaux.

La Section « France » de l'Association du « Km 0 » est aujourd'hui en état de « mort clinique », mais les contacts de la partie suisse avec les autorités communales de Pfetterhouse, le Souvenir français et le Mémorial de la Première Guerre mondiale à Dannemarie en Haute-Alsace sont excellents. On est conscient du problème que pose une association franco-suisse dont la partie française n'existe plus, mais la solution ne peut venir que du côté français. Un partenariat avec le Mémorial de Dannemarie pourrait régler le problème de l'Association du « Km 0 ». Depuis des années, FORTINS-JURA.CH, propriétaire d'ouvrages 1939-1945 répartis sur trois sites dans le Canton du Jura, assure l'entretien du Largin qui est mentionné dans son prospectus et son site Internet ([www.fortins-jura.ch](http://www.fortins-jura.ch)).



**Crevoisier**

Fabrique de machines  
CH-2714 Les Genevez



L'INNOVATION FAIT PARTIE DE L'ADN DE L'ENTREPRISE

# Une nouvelle tour de contrôle à l'aérodrome de Payerne

Maj Dimitry Queloz

**Construit en 1921, l'aérodrome militaire de Payerne fêtera prochainement ses cent ans. Constamment développée, la Base aérienne est devenue le principal aérodrome des Forces aériennes. Depuis quelques années, de nouvelles infrastructures sont réalisées et le programme de modernisation ne devrait se terminer qu'en 2028. Dans le cadre de cette profonde modernisation, une nouvelle tour de contrôle, qui a coûté 70 millions de francs, a été mise en service en juillet 2020.**

## La Base aérienne de Payerne

La Base aérienne de Payerne, où travaillent plus de 500 employés, est la principale base des Forces aériennes suisses. La moitié des vols de *F/A-18* ont en effet lieu depuis Payerne, c'est depuis cet aérodrome qu'opèrent les appareils chargés des missions de police aérienne. La Base connaît depuis quelques années d'importants travaux de modernisation de ses infrastructures qui devraient durer jusqu'en 2028. En plus de la Halle 4 où sont stationnés les avions assurant les missions de police aérienne et de la nouvelle tour de contrôle qui est opérationnelle depuis le 23 juillet 2020, les installations de la Base logistique et les casernes sont également en cours de rénovation pour des montants de 99 et 144 millions de francs.

Sans compter les places de tir et les terrains extérieurs qui s'étendent sur quelque 180

hectares, l'aérodrome et la place d'armes occupent une superficie d'environ 320 hectares, dont 170 sur territoire fribourgeois, le reste sur le Canton de Vaud. Outre les installations militaires qui se situent au nord de la piste de 2,8 km, Payerne accueille également, depuis 2013, des activités civiles réparties sur les deux zones Aeropole 1 et 2. En 2017, la COREB (Communauté régionale de la Broye) en a délégué l'exploitation opérationnelle à Swiss Aeropole qui gère les opérations aéronautiques et le technoparc associé. C'est toutefois la Base aérienne qui est responsable des services de sauvetage, de la lutte contre les incendies et de l'entretien de la piste et des voies de roulage. Le service de navigation aérienne est, quant à lui, assuré par Skyguide.

L'aérodrome enregistre annuellement plus de 19000 mouvements, la plupart liés aux activités des Forces aériennes. Les jets de combat en effectuent 11000, les autres avions militaires 2500 et les hélicoptères 5000. Quant à l'aviation civile – l'aérodrome de Payerne est spécialisé dans les vols d'affaires –, elle dispose d'un quota annuel de 8400 mouvements. On n'en dénombre toutefois que quelque 600.

## Les missions de police aérienne

Conséquence de la motion parlementaire du conseiller aux États obwaldien Hans Hess, déposée après que la population et le monde

politique se sont rendus compte que la police aérienne n'était assurée qu'en semaine durant les heures de bureau, le projet « PA24 » commence à être mis en œuvre en 2016. Le but est d'assurer à terme la police de l'air 24h/365j avec deux appareils prêts à décoller en 15 minutes (QRA 15). De longue durée, le projet connaît une étape importante en 2017 avec une extension de la mission à l'ensemble des jours de la semaine. A partir de 2019, les horaires sont étendus entre 6 heures et 22 heures, ce qui permet de couvrir 90% des vols effectués en Suisse. Comme prévu, ce n'est qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021 que les missions sont assurées 24h/365j.

Le service de police aérienne représente l'activité la plus importante des Forces aériennes en temps de paix. Les missions sont, en général, effectuées depuis la Base de Payerne. Elles comprennent des missions de contrôle des aéronefs d'États étrangers employant l'espace aérien suisse, des missions d'aide aux aéronefs en situation de détresse et des interventions en cas de violation de l'espace aérien ou d'enfreintes graves aux règles du trafic aérien.

Même si le nombre de missions est en diminution depuis 2016 – faut-il voir un lien de cause à effet entre le projet « PA24 » et la meilleure observation des règles aériennes par les pilotes empruntant notre espace aérien ? –, les Forces aériennes sont fréquemment engagées dans le cadre de la police aérienne. En 2018, elles sont intervenues à 245 reprises pour des *live missions* et à 16 reprises pour des *hot missions*. A titre de comparaison, les chasseurs français dédiés à la posture permanente de sûreté aérienne ont effectué 630 décollages, ce qui représente presque une mission quotidienne – pour être complet, il faudrait encore ajouter les 419 décollages d'hélicoptères – mais pour un territoire 13 fois plus grand et un trafic aérien 3,5 fois supérieur !

Les missions de police aérienne sont particulièrement complexes. Elles nécessitent de coordonner l'action de nombreux acteurs civils et militaires, souvent au niveau international, dans un temps très court et dans un environnement difficile en raison de la structure de l'espace aérien helvétique où le trafic est par ailleurs particulièrement dense, avec plus de 3000 vols quotidiens. Même pour assurer un service minimal comme c'est le cas en Suisse, il est indispensable de disposer de nombreux moyens modernes, tant en matière de détection, de communication que d'intervention. D'où la nécessité d'un avion de combat performant et la modernisation des installations de la Base aérienne de Payerne.

## La nouvelle tour de contrôle

La nouvelle tour de contrôle, entrée en fonction le 23 juillet 2020 et inaugurée en présence des médias le 13 août suivant, est mieux située que l'ancienne. Construit plus



L'ancienne tour de contrôle.



*La nouvelle tour de contrôle.*

en retrait et plus haut, le nouveau bâtiment offre en effet aux contrôleurs aériens de Skyguide un meilleur champ de vision sur la piste et le trafic aérien, gage d'un renforcement de la sécurité.

Grâce à la nouvelle tour, les installations de Skyguide et des Forces aériennes, jusqu'alors nettement séparées sur l'aérodrome, ont pu être centralisées dans un véritable complexe des opérations. Le défi technologique a été important, car il a fallu installer durant la construction 120 000 mètres de câble en fibre optique et 2 500 nouveaux connecteurs RJ-45 pour des télécommunications sécurisées. Cette centralisation a permis une refonte de l'organisation de la Base aérienne. Désormais, les employés de Skyguide et des Forces aériennes peuvent se côtoyer plus facilement, ce qui favorise la collaboration,

notamment en raison de la possibilité de communiquer de manière directe. Même, et peut-être surtout, à l'heure des technologies de la communication, le contact humain personnel et direct revêt encore toute son importance !

Durant le déménagement et la mise en service des installations, les activités de la Base aérienne de Payerne ont été suspendues et ont été prises en charge par la centrale de Meiringen. Grâce à une très bonne planification en amont, en dépit des problèmes de coordination inhérents à la présence de multiples acteurs, l'interruption des activités à Payerne a été de courte durée, moins de trois semaines. Cette centralisation des installations techniques facilitera à l'avenir la maintenance ainsi que les réparations en cas de problèmes.

**LB** LOUIS BELET®  
Swiss Cutting tools



[www.louisbelet.ch](http://www.louisbelet.ch)

Les Gasses 11 CH-2943 VENDLINCOURT



[info@louisbelet.ch](mailto:info@louisbelet.ch) T. +41 32 474 04 10

# Grippe espagnole et coronavirus : deux pandémies majeures à un siècle d'intervalle

*Maj Dimitry Queloz*

**En 1918, la grippe espagnole frappe le monde au moment où la Première Guerre mondiale est en train de se terminer, faisant des dizaines de millions de morts sur une période d'un an et demi. Un siècle plus tard, le coronavirus, même s'il fait moins de ravages parmi les populations, laisse nombre de gouvernements, d'institutions et d'individus largement aussi démunis qu'il y a cent ans. S'il faudra sans doute attendre quelques années pour faire un bilan définitif de la crise actuelle, il est d'ores et déjà possible de faire quelques comparaisons entre les deux pandémies.**

## **Des contextes très différents**

Les deux pandémies ont lieu dans des mondes très différents. Alors qu'actuellement la plupart des États, hormis en Afrique et au Moyen-Orient, sont en paix, en 1918, cela fait quatre ans que la guerre ravage l'Europe et d'autres régions du globe. Dans beaucoup de pays, les privations de nourriture ont affaibli les corps et les systèmes immunitaires, les systèmes sanitaires sont désorganisés, la pauvreté due à la guerre touche durement de larges pans de la population.

De plus, les connaissances scientifiques sont bien moindres il y a un siècle qu'actuellement. Le virus à l'origine de la pandémie de 2020 est identifié rapidement. Le point de départ, la ville de Wuhan, également. Des

doutes subsistent toutefois quant à l'origine précise du virus et au mode de transmission à l'homme, notamment en ce qui concerne le ou les hôtes intermédiaires. En dépit de cela, plusieurs équipes de chercheurs mettent au point des vaccins en l'espace de quelques mois, alors qu'il faut habituellement des années.

En 1918, on n'arrive pas à identifier la maladie, ni son origine. Ce n'est qu'en 1930 que l'on comprend que la pandémie a été causée par un virus, non une bactérie. Le qualificatif d'« espagnole » est par ailleurs attribué parce que ce sont les journaux d'Espagne, moins contraints par la censure, qui en parlent les premiers. Longtemps sujet de débats, l'origine de la contamination se trouverait, selon les dernières études, aux États-Unis, au Kansas où un fermier aurait été contaminé début mars 1918 par un de ses volatiles atteint de grippe aviaire. Mobilisé, il transmet très vite la maladie parmi ses camarades, d'autant qu'il sert comme cuisinier dans un camp militaire. Le déploiement de l'Armée américaine en Europe, dans les mois suivants, explique la transmission et le développement rapides de la pandémie sur l'ancien continent.

Par ailleurs, le monde actuel, caractérisé par la globalisation et la liberté de circulation, est infiniment plus ouvert que celui d'il y a un siècle. La mobilité d'alors, bien moindre qu'actuellement, est encore

nettement réduite du fait de la guerre. Toutefois, cet avantage, qui limite la diffusion de la maladie, est sans doute largement compensé par la mobilisation des Armées. Les soldats vivent en commun, voire dans la promiscuité, ne sont pas toujours en mesure d'appliquer des règles hygiéniques élémentaires, ont des contacts avec les civils, les troupes circulent, sont parfois envoyées à l'autre bout du monde. Tous ces facteurs favorisent la transmission de la maladie.

En 1918, il n'existe en outre pas de véritable organisation internationale de santé, même si, depuis 1908, le Bureau international de la santé, établi à Paris, collecte des renseignements auprès des différents services nationaux. La Société des Nations, née au lendemain du conflit, s'empare de la question et crée le Comité de la santé et l'Organisation d'Hygiène, dans le but d'éviter de nouvelles pandémies. A noter qu'aucune collaboration n'est mise en place avec le Bureau de Paris en raison de désaccords entre certains États, parmi lesquels se trouvent les États-Unis. Ce n'est toutefois qu'avec la création de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) par l'ONU en 1948 que de réelles mesures sont mises en place à l'échelle planétaire. En Suisse, le fédéralisme constitue également un frein à une lutte efficace contre la grippe espagnole. Les cantons sont souverains en matière sanitaire et seul un Bureau fédéral d'hygiène existe depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dont les compétences sont floues et limitées. Il faut attendre la fin des années 1920 pour voir apparaître l'ancêtre de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

Enfin, le regard porté sur la pandémie est différent. En un siècle, l'attitude face à la mort a évolué, notamment en raison de la déchristianisation du monde occidental et du développement de l'individualisme. En 1918, la guerre, qui dure depuis quatre longues années, avec des conséquences

**MASQUES CONTRE LA GRIPPE**  
LA

BLOUSES POUR MEDECINS

BLOUSES POUR MEDECINS

MODELE DE MESSERLI & O. BOCKSBERGER.

Modèle du Dr Messerli et O. Bocksberger. Pr. 4  
 A fermeture hermétique assurée sur tout le pourtour du visage par des bandelettes d'aluminium amovibles et malléables, pouvant s'adapter à toutes les formes de têtes. - Compresses interchangeables. - Spécialement recommandés aux médecins, infirmiers ou personnes appelées à faire des lits ou à manipuler le linge des malades. - Vendus dans une pochette avec une pastille de formol opérant la désinfection du masque. Pr. 5,50

Modèles soumis à l'approbation du Prof. Dr GALLI-VALERIO et complétés selon ses indications.

**" L'AUXILIAIRE MÉDICAL "**  
 OSCAR BOCKSBERGER  
 Rue Richard, 1 LAUSANNE (Suisse)  
 Tél. 17 68 Cheque II. 1573

1918 : deux masques vendus à Lausanne, l'un à 4 francs, l'autre à 5,50 francs, soit 20 et 22,50 francs 2020 !

politiques, économiques et sociales bien au-delà de la fin des hostilités, sont au premier plan des préoccupations. Cent ans plus tard, des mesures radicales sont prises pour faire face à la crise du COVID-19, sujet d'attention numéro un des médias et des autorités politiques.

## Une science, que l'on croyait toute-puissante, montre ses limites

Lors de l'épidémie de grippe espagnole, les incertitudes scientifiques entraînent de nombreux débats. En Suisse, on remet en cause l'efficacité du neosalvarsan, un médicament acheté par l'Armée suisse. Autre



*Un lazaret à Porrentruy pendant la pandémie de grippe espagnole en 1918.*

controverse, celle sur les vertus du tabac ou de l'alcool en tant que moyen prophylactique. Certains médecins, comme le D<sup>r</sup> Germain Viatte à Porrentruy, mettent en garde contre le fait de fumer, qui peut entraîner des maladies des voies respiratoires et favoriser ainsi l'apparition de la grippe. A l'opposé, le médecin de la délégation française à la conférence de Paris considère que fumer est encore le meilleur moyen pour se prémunir de la maladie !

En dépit des progrès gigantesques réalisés par la science durant un siècle, la crise actuelle est toujours caractérisée par les deux fondements de toute crise : la surprise et l'incertitude. La science et les progrès techniques ne dissipent toujours pas le « brouillard » des situations difficiles et ne représentent pas forcément des guides absolus pour prendre des décisions. La population, voire les autorités, se retrouvent un

peu comme Bouvard et Pécuchet, après leur lecture des traités de médecine faisant autorité au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Les débats sont virulents et laissent nombre de personnes dans le doute, comme le montre notamment la polémique, emblématique, relative au traitement employé par le professeur Didier Raoult. Pire, certains de ces débats prouvent que la science n'est pas neutre, qu'elle est souvent orientée idéologiquement, qu'elle est influencée par des querelles de personnes, des intérêts politiques et économiques. Cette incapacité scientifique à comprendre et à expliquer, totalement et de manière univoque, un problème met en exergue l'importance du pouvoir politique, sa capacité intellectuelle, morale et institutionnelle à se hisser au-dessus des intérêts et des contradictions, afin de ne pas se limiter à une simple gestion de l'intérêt commun technocratique, influencée par certaines élites (auto)proclamées.

En l'absence de vaccin ou de médicament efficaces, apparaissent des propositions de remèdes plus ou moins miraculeux. Certains industriels n'hésitent pas à exploiter la peur des gens pour vendre leurs produits. En 1918, les journaux contiennent de nombreuses publicités pour des moyens prophylactiques ou des traitements dont on peut douter de l'efficacité, comme le miel ou certains vêtements. De nos jours, ces pratiques sont moins courantes, mais des fabricants profitent toujours de la situation pour vendre des produits, notamment des masques, non conformes, tandis que certains – et non des moindres ! – préconisent de se laver à l'eau de javel ou de la consommer pour éliminer les virus ayant pénétré à l'intérieur du corps.

Dès lors, on fait appel à des pratiques simples qui permettent de freiner la contagion : limiter les rassemblements, garder ses distances avec autrui, porter un masque, avoir une hygiène stricte, mettre en quarantaine. Ces mesures atemporelles, déjà pratiquées de manière empirique au Moyen Âge, et probablement avant, sont de nos jours validées par nos connaissances des maladies infectieuses. Si nous comprenons bien maintenant les raisons de leur efficacité, il n'en reste pas moins vrai que nous n'avons, dans ce domaine, pas beaucoup progressé depuis des siècles, en dépit du développement scientifique galopant. A ce propos, il est intéressant de constater l'inefficacité de la numérisation de ces pratiques. Les applications numériques via Smartphone donnent de mauvais résultats, sauf en Corée du Sud et en Chine où l'on profite de la pandémie pour renforcer la surveillance de masse.

## **Renforcement des pouvoirs publics...**

Il faut également souligner, dans les deux cas, l'importante intervention des pouvoirs publics à tous les échelons. En 1918, la

Confédération, dont les compétences en matière de santé sont plus limitées que de nos jours, adopte un arrêté fédéral dès juillet pour permettre aux cantons et aux communes de prendre diverses mesures d'interdiction. En raison du fédéralisme, les mesures varient d'un canton, même d'une ville à l'autre. Pour la première fois, dans certaines régions, les cultes sont interdits dans les églises et ne peuvent avoir lieu qu'en plein air ! Un siècle plus tard, la Confédération intervient en faisant usage du droit de nécessité dès le 16 mars – il durera jusqu'au 19 juin – tout en laissant une certaine marge de manœuvre aux cantons. Durant la période, plus d'une vingtaine d'ordonnances sont promulguées. Dans les deux crises, la durée des mesures est limitée dans le temps et l'on assiste à une recrudescence de la pandémie dès qu'elles sont levées, sans doute trop rapidement. En 1918, cela conduit à de nouvelles mesures en automne, plus drastiques, qui ne seront levées que progressivement jusqu'en juin 1919, peu de temps avant la disparition de la pandémie. En 2020, la levée du confinement (partiel) entraîne les mêmes conséquences. Après un été marqué par une certaine insouciance, voire une certaine euphorie, une deuxième vague, plus violente que la première et qui prend au dépourvu nombre de gouvernements occidentaux, frappe les pays européens et nord-américains en automne, ce qui entraîne la mise en place de nouvelles mesures, comme des couvre-feux dans certaines métropoles et un reconfinement plus ou moins fort en fin d'année.

## **... mais laxisme dans la punition de certains contrevenants**

Un dernier point intéressant à relever à propos des mesures étatiques concerne les sanctions en cas de non-respect des mesures. En 1918, à Porrentruy, les contrevenants risquent trois mois de prison et 5000 francs d'amende, soit quelque 25 000 de nos francs



*Le monument de Lajoux qui rappelle les morts militaires de la grippe à Lajoux.*

actuels! Une telle somme, que bien peu de gens sont en mesure de payer, est-elle réellement dissuasive? Une étude mériterait d'être menée pour savoir dans quelle mesure ces sanctions ont été réellement appliquées.

En 2020, on peut aussi s'interroger sur l'application des mesures, leur contrôle et la punition des contrevenants. On constate en effet un deux poids deux mesures qui pose la question de la force réelle des pouvoirs publics dans certaines situations et, surtout, face à certaines catégories de population. Alors que les rassemblements sont interdits ou fortement limités, on voit les autorités tolérer, voire excuser des matchs de football organisés dans des quartiers peuplés à majorité d'étrangers, des manifestations dites antiracistes ou prétendant défendre le climat, les droits et les libertés de quelque minorité...

A l'opposé, certains contrevenants sont amendés pour des infractions mineures, comme cette personne âgée dans une localité française qui a écopé de 135 euros pour avoir rempli son justificatif de sortie au crayon!

## **Une mortalité largement sous-estimée**

Le bilan mondial le plus pessimiste de la grippe espagnole parle de 100 millions de morts pour la période 1918-1919. En Suisse, il y a 25 000 morts et entre 660 000 et 2 millions de contaminés pour une population de 3,8 millions d'habitants. En 2020, heureusement, on est très loin de ces chiffres catastrophiques. Cependant, la mortalité est beaucoup plus importante que ce qui avait été imaginé au début de la crise, surtout dans certains pays occidentaux. Le COVID-19 n'est pas une simple « grippette » comme se sont plu à le dire nombre de commentateurs durant des semaines, voire des mois. En effet, après moins d'un an de crise, une étude montre que le taux de mortalité chez les patients hospitalisés en France est trois fois supérieur à celui de la grippe durant la saison hivernale 2018-2019, qui a pourtant été particulièrement meurtrière.

Dans les pays les plus touchés, la mortalité due au COVID-19 est comparable à celle des périodes de guerre. Le cas des États-Unis est, bien sûr, le plus emblématique. En moins de 11 mois, environ 300 000 personnes sont décédées du COVID-19 pour une population d'un peu plus de 331 millions d'habitants. Durant la Première Guerre mondiale, les pertes américaines se sont élevées à quelque 116 500 morts pour une population de 103 millions de personnes. Dans les deux cas, cela représente environ 0,28 mort par jour pour 100 000 habitants. Pour la Seconde Guerre mondiale, avec une population d'un peu plus de 133 millions et des pertes de 405 000 hommes, ce taux s'élève à 0,22.



assidu

consultants en assurances  
depuis 1979



**Les fameuses bières  
artisanales jurassiennes  
depuis 1997**

# « AVIS28 » : La Suisse dans le monde en 2028

Maj Dmitry Queloz

**En octobre 2018, le chef du Département Fédéral des Affaires Etrangères (DFAE) a créé le groupe de travail AVIS28 (de l'allemand *Aussenpolitische Vision Schweiz 2028*) dont la mission était d'élaborer une vision de la politique étrangère de la Suisse à moyen terme. Le groupe, composé d'une dizaine de membres<sup>1</sup>, s'est réuni six fois jusqu'en mai 2019 et a rendu son rapport au conseiller fédéral Ignazio Cassis au début juillet 2019. Rédigé une année avant la crise du COVID-19, la réflexion a déjà perdu une partie de sa pertinence et mériterait une réécriture. C'est là toute la difficulté du travail de prospective. Comme l'écrivait Winston Churchill: « La prédiction est un art difficile surtout lorsqu'elle concerne l'avenir. »**

Pour le groupe de travail AVIS28, la prospérité et la sécurité de la Suisse à l'avenir dépendront de plus en plus de sa politique extérieure. Celle-ci devra reposer sur trois « fondements » majeurs qui devraient lui permettre d'être plus réactive. Tout d'abord, le DFAE devra recruter davantage de spécialistes, dans le but d'élargir les compétences et les savoir-faire de son personnel. Ensuite,

il sera nécessaire de transformer le réseau diplomatique suisse à l'étranger. Davantage qu'une simple extension quantitative, le groupe de travail prévoit de renforcer sa flexibilité et son efficacité. Les représentations devront plus travailler en réseau, collaborer les unes avec les autres, développer des compétences spécifiques, devenir des « plates-formes innovantes de la Suisse », travailler davantage avec les grandes villes dont le rôle international est en plein développement. Enfin, il faudra renforcer le rôle de service de renseignement du réseau diplomatique et de la centrale, de manière à permettre de prendre les bonnes décisions en matière de politique extérieure.

En raison des changements en cours et prévisibles, cette dernière devra obligatoirement s'adapter. Elle devra être « davantage ciblée, interconnectée et réactive ». La Suisse devra en effet mieux définir sa propre position; davantage travailler en réseau – en politique intérieure comme en politique étrangère – et s'associer à d'autres États de manière à mieux défendre ses intérêts et ses valeurs; ajuster ses instruments de politique étrangère dans le but de mieux

<sup>1</sup>Le groupe de travail AVIS28 se composait de : Philipp Aerni, directeur du Center for Corporate Responsibility and Sustainability de l'Université de Zurich, Pascale Baeriswyl, secrétaire d'État, directrice de la Direction politique, DFAE, Roberto Balzaretto, secrétaire d'État, directeur de la Direction des affaires européennes, DFAE, Alenka Bonnard, directrice et cofondatrice Staatslabor, Manuel Sager, ambassadeur, directeur de la DDC, DFAE, Markus Seiler, secrétaire général du DFAE (directeur du groupe de travail), Peter R. Voser, président du conseil d'administration, ABB, Thomas Wellauer, directeur opérationnel du groupe, Swiss Re, Benedikt Würth, conseiller d'État, président de la Conférence des gouvernements cantonaux et Daniel Möckli, conseiller spécialisé, Secrétariat général du DFAE et secrétaire du groupe.

anticiper les problèmes et les opportunités et à y répondre rapidement et efficacement. A propos de ce dernier point, le groupe souligne que la Suisse doit développer ses compétences et ses ressources en matière de *soft power* de manière à mieux « faire entendre sa voix dans le monde volatil de demain et de contribuer à façonner l'environnement international conformément à ses aspirations ».

## Le monde en 2028

Le groupe de travail commence par admettre qu'il est difficile de prédire ce que sera le monde dans une décennie. Il définit cependant un cadre stratégique en cinq axes dans lequel devra s'inscrire la politique extérieure de la Suisse. Le premier d'entre eux est celui d'un « monde fragmenté et marqué par le retour de la politique de puissance ». En parallèle à une mondialisation toujours présente, mais moins fortement qu'avant la crise de 2008, se développera un « recentrage sur le national et le local » qui entraînera une fragmentation politique. Le monde occidental n'imposera plus aussi facilement ses valeurs démocratiques et économiques. Il faudra compter avec des pays libéraux économiquement mais politiquement autoritaires.

Les États-Unis continueront à être la puissance majeure dans tous les domaines, mais seront touchés par un déclin relatif. Toutefois, « leur rôle de puissance régulatrice mondiale » ira en diminuant, poursuivant le changement de paradigme opéré depuis quelques années déjà (le slogan « America First » a remplacé celui de « Leader of the Free World »). La Chine, seul grand pays à avoir une politique extérieure cohérente grâce à son projet de « nouvelles routes de la soie », poursuivra son développement économique et sa politique de

puissance, tout en conservant un régime fermé s'inspirant davantage des principes du marxisme-léninisme. La Russie, en dépit de sa faiblesse économique (son PIB est comparable à celui de l'Espagne ou de la Corée du Sud), continuera à vouloir jouer un rôle de grande puissance en se basant sur la critique du modèle occidental et sur le recours (potentiel) à sa puissance militaire. Quant à l'Union européenne, le groupe a plus de peine à en imaginer le futur. Géant économique, l'UE est toutefois confrontée à des difficultés importantes : critiques de la construction européenne, divergences entre les États membres rendant très compliquée la définition d'une politique commune, difficulté à acquérir une autonomie stratégique.

A cette redéfinition géopolitique du monde caractérisée par le nationalisme et le multilatéralisme viendra s'ajouter différents facteurs qui rendront la situation beaucoup plus complexe et difficile pour de petits États comme la Suisse. L'ordre international actuel sera davantage mis sous pression, non seulement pour les raisons évoquées, mais aussi en raison du développement de l'influence que les acteurs non-étatiques acquièrent grâce aux vastes possibilités offertes par le numérique. D'importants déséquilibres économiques, sociaux et environnementaux perdureront en dépit des efforts de l'ONU (voir à ce sujet l'Agenda 2030). Nombres d'États seront fragilisés, les populations occidentales vieilliront, celles de certaines régions verront leurs effectifs croître de manière problématique, entraînant d'importants flux migratoires, notamment en direction de l'Europe, qui verra le problème djihadiste s'accroître.

Le deuxième axe est celui des problèmes écologiques. Pour le groupe de travail, la durabilité sera le « fondement de la prospérité et de la sécurité ». La croissance économique et le développement social amorcés au début du



*De futurs migrants vus par un caricaturiste.*

XIX<sup>e</sup> siècle et poursuivis de nos jours auront un impact de plus en plus grand sur l'environnement. Les ressources de toutes sortes seront surexploitées, la biodiversité reculera, les océans s'acidifieront et seront pollués par des masses de plastiques, la qualité de l'eau douce diminuera, les changements environnementaux, notamment climatiques, feront sentir leurs effets, menaçant le développement de nombreuses sociétés sur l'ensemble de la planète. La Suisse connaîtra un réchauffement climatique deux fois supérieur à celui de la moyenne mondiale. L'économie et la qualité de vie seront directement impactées, sans parler des conséquences indirectes comme les migrations ou l'approvisionnement.

La limitation du réchauffement de la planète – moins de 2°C par rapport au niveau pré-industriel – devient dès lors une priorité mondiale. La croissance économique doit absolument devenir plus sobre, le développement durable. En dehors des initiatives politiques et des mesures incitatives, le groupe de travail voit dans les nouvelles technologies une planche de salut, car elles permettront de réduire l'empreinte écologique du développement économique.

Le troisième axe, défini par le groupe de travail, est celui de la technologie, avec l'accélération de la transformation numérique qui entraînera des changements profonds dans les domaines politiques, environnementaux,

économiques et sociaux. Le nombre d'entités connectées (personnes, appareils, capteurs) pourrait être multiplié par 20 pour atteindre 200 milliards en 2030 !

D'une part, l'intelligence artificielle (IA) sera au cœur de cette transformation numérique. Elle modifiera notre manière de vivre dans de nombreux domaines. Moteur d'innovation et de croissance, elle participera au développement économique. Cependant, elle risque de remplacer l'être humain dans un certain nombre de situations. Une véritable course à la maîtrise des données (*big data*) est en train de se mettre en place, notamment entre les États-Unis et la Chine qui investit massivement dans les nouvelles technologies. « Matière première du XXI<sup>e</sup> siècle, (les données) modifient les fondements de la puissance (et) assurent à leur détenteur un avantage stratégique en termes de puissance ». Elles permettront de surveiller et de

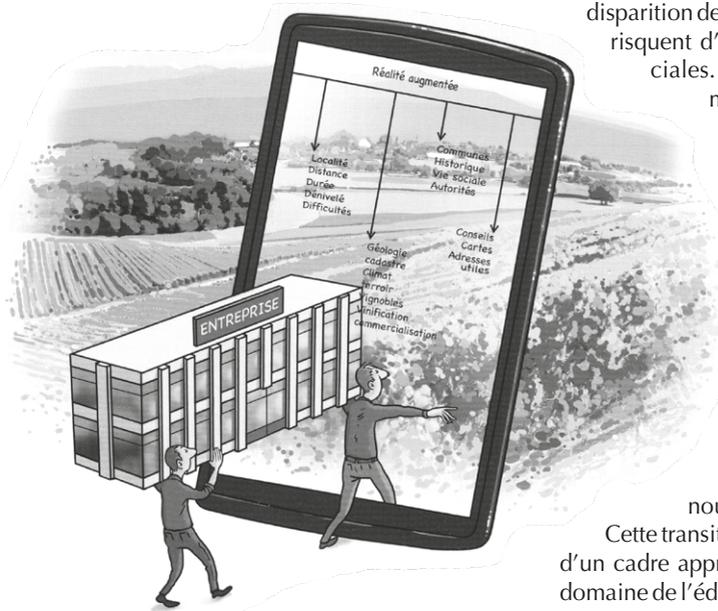
contrôler les populations, engendreront un « nationalisme technologique » qui pourrait remettre en cause « une utilisation libre et équitable des nouvelles technologies. Le libre accès à Internet est un acquis de plus en plus menacé. »

Le développement numérique en cours conduit à une quatrième révolution industrielle dont nous ne vivons que les débuts. Celle-ci engendra des « innovations majeures » dans les biotechnologies et le génie génétique, ainsi qu'une « convergence entre technologies numériques, biologiques et physiques ». Les conséquences, dont l'ampleur, la vitesse et l'impact seront sans commune mesure avec les révolutions industrielles précédentes, font envisager d'importants progrès en matière de santé, de production industrielle et de protection de l'environnement. Cependant, elles soulèvent déjà de nombreuses interrogations éthiques et des questionnements sociaux. Ainsi, la disparition de nombreux emplois qualifiés risquent d'accroître les inégalités sociales. Le groupe de travail se

montre cependant optimiste dans ce domaine, citant les exemples coréen et japonais, pays dans lesquels la robotisation est particulièrement développée et le taux de chômage bas.

Et de conclure : « L'effet disruptif de la quatrième révolution industrielle sur les marchés du travail et la société dépendra du décalage entre l'automatisation et l'émergence de nouveaux domaines d'activité.

Cette transition requiert la mise en place d'un cadre approprié, par exemple dans le domaine de l'éducation. La dynamique technologique doit bénéficier au plus grand nombre ».



*L'entreprise numérique (Revue Patrons).*



*Environnement numérique (Revue Patrons).*

Le quatrième axe est celui de la modification des flux commerciaux sous la double influence de la quatrième révolution industrielle et des changements géopolitiques mentionnés. Le modèle de production actuel, basé sur la production massive et délocalisée dans des pays à bas salaires, est en train de s'essouffler et de se transformer. Les entreprises ont tendances à « renforcer leur ancrage dans l'économie locale » en recherchant la proximité avec leur clientèle et en s'adaptant à ses exigences spécifiques (globalisation). Nombre d'entreprises de pays occidentaux relocalisent ainsi leurs chaînes de production, délocalisées au cours des dernières décennies.

Le développement de politiques à caractère nationaliste conduira par ailleurs à « une fragmentation de l'ordre commercial international », avec une remise en cause des règles en vigueur dans le cadre de l'OMC. Les accords plurilatéraux, régionaux ou

bilatéraux auront tendance à remplacer les accords multilatéraux. Les mesures protectionnistes et les contre-mesures qu'elles entraînent influenceront négativement le développement du commerce mondial et renforceront les tensions géo-économiques.

Enfin, le dernier axe mis en exergue est celui de la fragmentation sociale. Les auteurs du document soulignent que, dans les sociétés occidentales, les principes démocratiques et les institutions sont contestés, ce qui conduit à une « polarisation de la politique intérieure (qui entrave l'efficacité gouvernementale) ». Ce repli s'explique de diverses manières, notamment par la crise économique de 2008 et celle des réfugiés de 2015, la mondialisation qui ne bénéficie pas à tous, le développement de l'individualisme et du communautarisme. Le malaise politique qui en découle est renforcé par les nouvelles technologies de la communication qui accentuent cette fragmentation, du fait des réseaux sociaux qui enferment certains dans une bulle idéologique et permettent de diffuser de la désinformation et de la propagande à grande échelle. Le phénomène peut facilement prendre un caractère transnational et il est largement exploité par de nombreux acteurs, étatiques ou non.

Pour le groupe de travail, un « enjeu essentiel consistera à renforcer la capacité de résistance des sociétés aux campagnes d'infox (*fake news*). Le rôle de l'éducation est fondamental lorsqu'il s'agit de la capacité d'évaluer la qualité des informations en circulation. Les technologies basées sur l'IA pour le traitement de l'image et de la vidéo rendront plus difficile la distinction entre informations authentiques et falsifiées (notamment avec la propagation de *deep fakes*) ».

## La politique étrangère à l'horizon 2028

Dans son rapport, le groupe de travail a développé une « vision en six points, qui servira de cadre à l'élaboration de la future politique étrangère de la Suisse ». Comme nous l'avons vu, la politique extérieure devra être ciblée, « guidée par des intérêts et des valeurs clairement définis » et cohérents.

Elle devra aussi être plus étroitement liée à la politique intérieure. Elle devra bénéficier « d'un large soutien à l'intérieur du pays, notamment parce que ses priorités (devront correspondre) aux attentes de la population ». Dès lors, le Conseil fédéral devra élaborer la politique extérieure « en étroite concertation avec le Parlement et les cantons, en s'appuyant sur une conception commune des responsabilités ».

La politique étrangère de la Suisse devra aussi être étroitement liée à sa politique commerciale. « L'accès des entreprises suisses au marché constitue une priorité majeure. En tant que partenaire actif de la Confédération, le secteur privé participe à la réalisation des objectifs de développement durable ». La Suisse œuvrera également « en faveur d'un monde plus pacifique et stable ». La

coopération au développement, l'aide humanitaire et la promotion de la paix en seront les trois outils principaux. La capacité de réaction en cas de sollicitation devra être rapide, l'esprit d'initiative une règle, le renforcement du droit international et des droits de l'homme un objectif majeur.

Les nouvelles technologies constitueront une nouvelle thématique de la politique étrangère. La Suisse devra être l'un des « principaux pôles de gouvernance mondiale dans le secteur de la transformation numérique. Elle (se sera) dotée d'un profil thématique clair et (fera) intervenir sa diplomatie technologique dans les débats politiques internationaux ».

Enfin, les relations avec l'Union européenne. Dans ce domaine, les auteurs du rapport se montrent très optimistes. Ils affirment en effet que la Suisse se montrera comme un pays résolument européen. Elle devra « consolid(er) la voie bilatérale et particip(er) à la réalisation de l'Europe, comme partenaire à part entière, même si elle n'est pas membre » de l'UE. Les questions institutionnelles auront été réglées et la Suisse pourra participer, grâce à son « droit de participation » à l'élaboration des politiques de l'UE.

# Commission de visite sanitaire au recrutement

*Plt méd Jean-Luc Eberlin*

**Selon la Constitution suisse, tout citoyen helvétique arrivé à l'âge adulte doit se soumettre à un service à la patrie. Les citoyennes suisses, selon leur désir, peuvent également le faire. Les conditions de ce service ont évolué avec le temps, et l'une des principales est l'aptitude personnelle à pouvoir effectuer ce service, tant sur le plan physique que psychique. Pour évaluer ces dernières, une commission sanitaire est mise sur pied ; elle a pour tâche précise de prendre en compte l'état physique momentané de chaque personne, l'évolution psychique de celle-ci en corrélation avec le vécu familial. L'environnement de cette évaluation est le Centre de recrutement 1 de Payerne pour la Suisse romande, et elle s'effectue sur deux jours.**

A l'arrivée le premier jour, le citoyen est inscrit comme conscrit – enrôlé – et attribué à un groupe avec lequel il va se déplacer pendant son séjour à Payerne. Les modalités d'accueil passées, le conscrit fait ses premiers pas dans l'univers militaire conduit par un soldat en uniforme. Son uniforme à lui consiste en un sautoir à numéro qui indique son groupe et sa position dans celui-ci, par exemple 101 ou 416. Il s'agit de son matricule provisoire avec lequel il est identifié administrativement pour ces deux jours.

Une feuille de route nominale est attribuée à chaque conscrit, celle-ci va être complétée tout au long du séjour par les divers

intervenants du monde médical vers qui le conscrit va se déplacer. Ce document, devenu confidentiel dument complété, va permettre au terme du parcours à l'autorité militaire de recrutement de prendre une décision quant à l'affectation du conscrit, lui donnant ainsi accès à une école de recrue, en tenant compte des contraintes physiques et psychiques éventuelles révélées par le corps médical.

## Évaluation médicale

Sur le plan médical il s'agit de mettre en évidence, de confirmer ou d'infirmier l'anamnèse transmise par le conscrit, traité comme un patient normal. Un status complet incluant tous les systèmes du corps humain est établi. Un médecin recueille l'anamnèse, effectue l'examen corporel et se fait déjà une idée de l'état psychique de son patient.

Les points forts mis en évidence lors de cet examen sont l'auscultation cardiaque, le status musculosquelettique et la collaboration de la personne à l'examen. Un électrocardiogramme est fait et contrôlé par un spécialiste.

Lorsque tous les membres du groupe ont été auscultés médicalement, les médecins qui sont intervenus à ce stade se retrouvent et échangent leurs informations pour donner une première appréciation quant à



**WILLEMIN-MACODEL**  
YOUR ADVANCED MACHINING SOLUTIONS

*F I D U C I A I R E*

**CABINET** *G***ESTION** ET **C***ONSEILS*

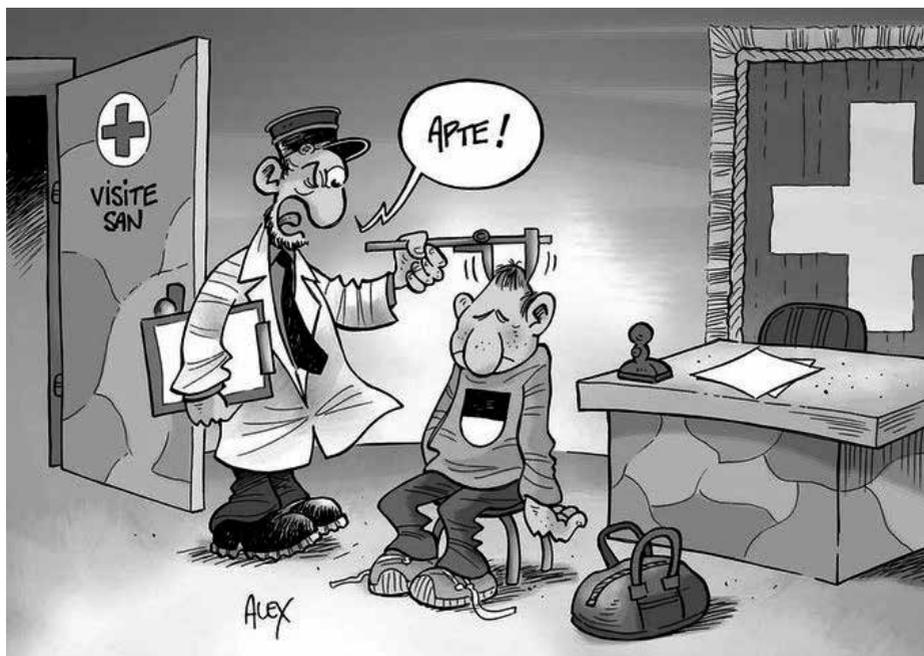
*EXPERIENCE - COMPETENCE - CONFIDENTIALITE*

*Au service des entreprises et des particuliers  
depuis 1995*

*Béat Leuenberger*

*2345 Les Breuleux  
Case postale 36*

*Tél. 032 954 20 64  
cabinet.cgc@bluewin.ch*



*Le recrutement dans le Canton de Fribourg selon Alex (La Liberté, 4 mars 2015).*

l'aptitude au service prévisible au terme du recrutement. Des compléments d'informations peuvent déjà être formulés, telles que visite chez un cardiologue, avis orthopédique ou consultation du service de psychologie du centre de recrutement. A la fin de ce colloque est décidée l'aptitude au sport, ce qui permet ensuite au groupe d'aller faire cette partie du recrutement. En parallèle s'effectuent les examens de la vue et de l'audition; une prise de sang – qui peut être refusée par le conscrit – est faite par du personnel qualifié et habilité.

Au terme de la première journée de recrutement, les conscrits auront déjà partagé deux repas ensemble et, pour certains, créé des liens de camaraderie. Un moment socialement important est de passer une nuit, qui peut être la première, hors de la maison

et de ses habitudes vespérales. La nuit en dortoir est aussi un test médico-psychologique révélateur qui peut se révéler rédhibitoire et nécessiter un licenciement administratif immédiat. En deuxième journée, le corps médical décide de l'aptitude physique et psychique à faire service.

## Sport

Les résultats sportifs sont à disposition. L'évaluation sportive porte sur cinq items: la puissance de la ceinture scapulaire (force explosive des bras), la puissance musculaire des jambes (force explosive des jambes), la force de la musculature générale du tronc, les capacités de coordination, les performances d'endurance (course chronométrée). Chaque item est jugé sur 25 points, le maximum cumulé étant 125. La barre des 80

points acquis est validée par une mention officiellement reconnue. Le nombre de points permet d'accéder à diverses fonctions et ouvre la porte à différentes formations militaires, par exemple grenadier, soldat sanitaire ou échelon de conduite. Ne pas avoir fait de sport est donc un obstacle à l'incorporation militaire.

## Décision médicale

La décision d'aptitude médicale est de la responsabilité d'un médecin. Elle est prise en présence du conscrit et motivée oralement. Plusieurs possibilités s'offrent au médecin :

- Le conscrit est en bonne santé physique et psychique, donc apte au service sans restriction.
- Tout en étant en bonne santé, le conscrit peut avoir des aptitudes physiques diminuées de manière pérenne, et le médecin va en tenir compte en notifiant des restrictions d'engagement pour la marche, le port de charge en distance ou le soulèvement d'une charge plus ou moins lourde.
- Bien qu'en bonne santé de manière générale, le conscrit peut avoir un déficit de santé pérenne qui le rend inapte à la conduite d'un véhicule militaire ou au tir. Il sera donc considéré comme apte avec restriction. Il peut également devoir bénéficier de chaussures sur mesures ou de semelles orthopédiques.
- L'état de santé du conscrit peut être suffisamment atteint pour lui fermer les portes de l'Armée, tout en laissant la possibilité de s'inscrire pour la Protection civile (PCi). La possibilité de conduire un véhicule officiel de la PC est aussi prise en compte.

- Cet état de santé peut également nécessiter des examens complémentaires impossibles au centre de recrutement, afin de préciser certains aspects, comme l'avis d'un orthopédiste, d'un psychiatre ou d'un cardiologue, pour évoquer les sujets les plus courants. Le médecin propose donc un recrutement complémentaire (RC) avec ou sans sport pour décider de l'aptitude au service. Un délai est ainsi octroyé, et le conscrit reviendra pour la fin de son recrutement à une date ultérieure.
- Il y a encore la possibilité d'ajourner le recrutement, d'un ou deux ans, typiquement lorsque le patient-conscrit est en traitement de longue durée et que ce traitement empêche le sport (problématique musculosquelettique) ou induit une incapacité psychique liée à la prise de médicaments momentanée.
- Il y a enfin la décision d'inaptitude complète pour raison médicale. Celle-ci bloque toute possibilité d'incorporation, tant au niveau de l'Armée que de la PCi.

Les affectations tiennent compte impérativement des décisions médicales. Elles ont pour but de mettre les bonnes personnes à la bonne place dans le cadre exigeant de la vie militaire.

Une des contraintes de base de la future recrue est la vie en communauté pendant plusieurs semaines. Ceci ne peut pas être testé sur deux jours. L'autre contrainte est la tenue vestimentaire du militaire avec son équipement de base – tenue d'assaut, fusil, casque, souliers, protection pare-éclats. Le poids de cette charge, porté du matin au soir, est pris en compte pour l'incorporation. L'officier recruteur fait donc la synthèse des aptitudes physiques constatées et de l'avis médical exprimé, le désir d'incorporation

du conscrit, et les contraintes incompressibles liées à la fonction militaire.

Les résultats sportifs sont aussi pris en compte, car ils donnent un aperçu dynamique de la personne et de son engagement personnel dans un challenge. Certains conscrits mettent un point d'honneur à faire la mention sportive, en dehors de toute autre motivation. Les résultats sportifs sont un aperçu momentané de l'aptitude physique d'une personne, et ne préjugent en aucun cas des possibilités évolutives de celle-ci. Ceci laisse une certaine latitude à l'officier recruteur pour décider de l'affectation du conscrit.

La décision médicale est basée sur l'ensemble des tests médicaux et paramédicaux disponibles au centre de recrutement, que ce soit lors des deux jours de recrutement ou lors d'un recrutement complémentaire décidé le deuxième jour.

La décision est le fruit d'une concertation entre les médecins présents le premier jour, l'étude attentive de l'électrocardiogramme (ECG) par un spécialiste dédié, qui permet de décider si un examen plus approfondi est nécessaire pour prendre une décision d'aptitude, par conséquent nécessite un recrutement complémentaire (RC).

Au plan psychique, l'avis sollicité du service de psychologie est mûrement pesé et discuté avec le conscrit. A ce stade, il est également possible de prendre un avis spécialisé auprès de confrères pratiquant dans le civil, qui souvent connaissent mieux le patient et son parcours de vie que les personnes travaillant au centre de recrutement. Le RC devient donc nécessaire.

Chaque décision d'aptitude décidée par le médecin responsable, nommé président (e) CVSR, est notifiée oralement au conscrit et confirmée par écrit sur un document officiel

signé par le médecin en question. Ce document établi peut faire l'objet d'un recours dans un délai de 30 jours par le conscrit, si celui-ci s'estime lésé par la décision d'aptitude, quelle que soit celle-ci.

## **Autres recrutements**

Les citoyennes suisses peuvent s'inscrire au recrutement jusqu'à l'âge de 25 ans non révolus. Elles participent au même recrutement, dans les mêmes locaux, avec des contrôles médicaux identiques, ainsi que le sport. Cette partie du recrutement est cependant notée selon un barème différent tenant compte de la masse musculaire différente des hommes et des femmes.

Chaque conscrute peut accéder à toutes les fonctions militaires existantes, selon l'aptitude médicale constatée, avec ou sans restriction selon son état de santé. Les portes de la Protection civile sont également ouvertes, en fonction des critères adéquats, pour autant qu'elle en fasse la demande explicite en cas d'inaptitude au service militaire.

Les cas particuliers concernent les personnes à l'assurance invalidité (AI) pour des causes physiques. La législation en vigueur permet à un rentier AI, en âge de faire le recrutement, de postuler pour une place dans l'Armée. Le dossier de chaque personne est étudié par une commission ad hoc qui convoque le candidat pour une évaluation personnalisée. Cette procédure ne se déroule pas dans les locaux habituels du centre de recrutement de Payerne, elle dépend de la direction médicale de l'Armée à Berne.

Un autre cas particulier est celui des étrangers naturalisés suisses âgés de moins de 32 ans et qui sont convoqués pour un recrutement. A ces personnes ne sont ouvertes par principe que les structures



*Cette jeune femme incorporée dans une formation du train a-t-elle passé le recrutement à Payerne ?*

de la PCi, à moins qu'ils fassent une demande expresse par écrit et soient âgés de moins de 25 ans. Agés de plus de 25 ans, ils doivent faire une demande écrite au Conseil fédéral qui, lui, décide en toute souveraineté.

### **Le recrutement: quelle influence sur le citoyen suisse accédant à l'âge adulte ?**

Au XX<sup>e</sup> siècle, il était courant d'entendre que celui qui avait fait son école de recrue accédait au statut d'homme adulte. Cette pensée a beaucoup évolué, probablement parce que les citoyennes suisses peuvent également accéder à l'Armée sans aucune restriction.

Il n'en reste pas moins que ces deux jours obligatoires passés en communauté pré-

sentent pour la majorité des conscrits une expérience parfois traumatisante, parfois valorisante, toujours unique, qui concerne sans distinction l'ensemble de la population masculine helvétique à sa majorité.

Sur le plan médical, l'évaluation de la santé physique et psychique à un instant « T » de la même population masculine offre une possibilité statistique de connaître l'évolution de la santé d'environ 50 % de la population suisse au gré des décennies. En ce qui concerne l'incorporation des recrues, celle-ci a évolué en tenant compte des besoins de l'Armée, de l'ouverture au Service civil, des besoins de la Protection civile.

Pour ceux qui sont recalés, le devoir constitutionnel leur impose une taxe militaire proportionnelle à leurs gains civils annuels, en compensation de leur inaptitude à servir,

ce qui rend de fait les résultats de l'examen médical du recrutement extrêmement importants pour certains.

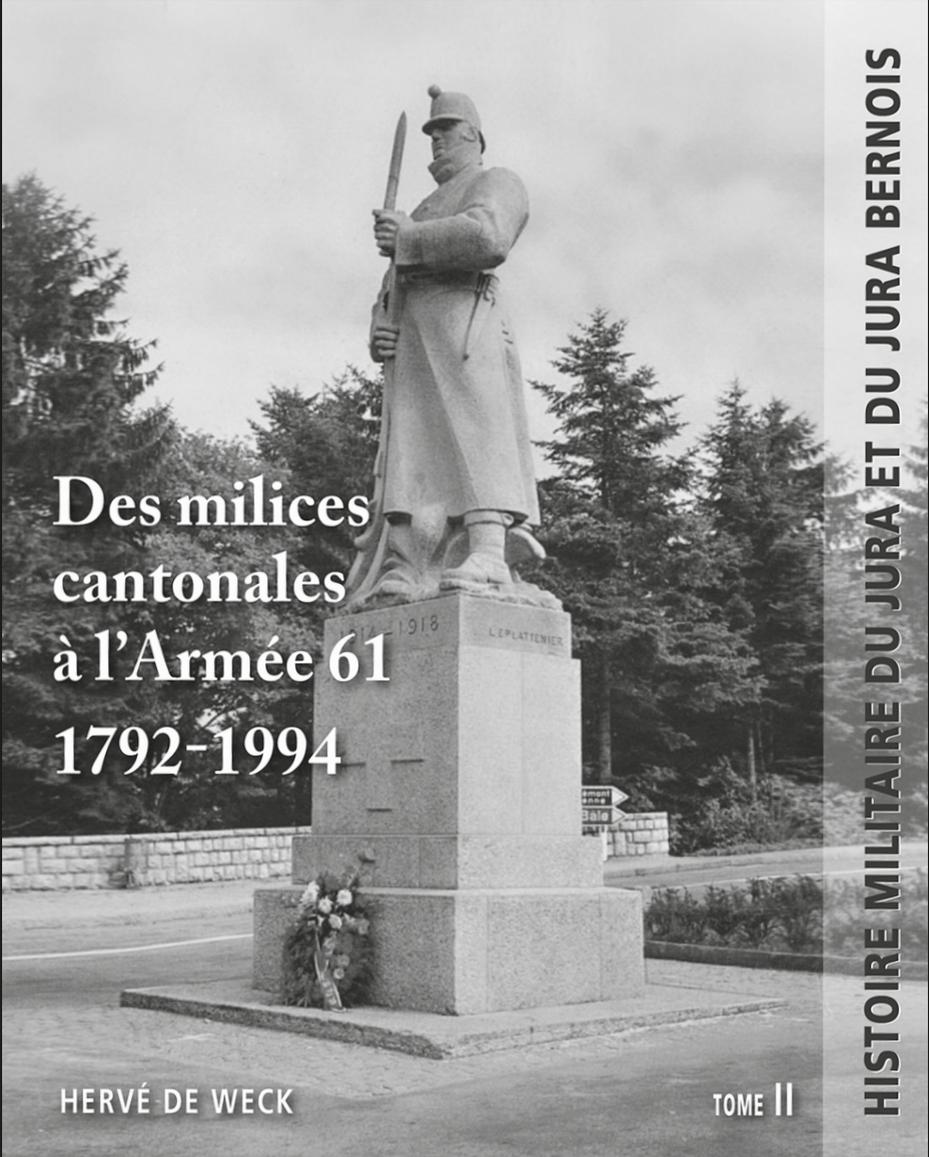
## **Évolution de l'examen médical**

Au gré de l'évolution de la société civile, la société militaire a dû s'adapter aux critères de santé personnelle, qui, dans l'Armée 61, se basait sur un examen effectué sur un après-midi de recrutement, pour aboutir actuellement en une évaluation complète et circonstanciée de l'aptitude du conscrit à fournir un effort de longue durée dans l'environnement particulier de l'Armée. La modernisation de

l'environnement militaire exige des compétences qui n'étaient sollicitées qu'en de rares occasions au XX<sup>e</sup> siècle, tant sur le plan physique que psychologique.

L'examen médical a donc suivi la demande, afin de permettre, d'une part d'avoir la personne compétente pour la fonction, d'autre part d'anticiper une défaillance potentielle du (de la) citoyen(ne)-soldat(e) qui aurait pu être évitée (*drop-out*). Cette évaluation médicale actuellement pratiquée, cible au mieux les aptitudes personnelles pour que le soldat accomplisse son école de recrues en entier avec satisfaction et acquiert la formation de base exigée.

# BULLETIN DE COMMANDE



Des milices  
cantonales  
à l'Armée 61  
1792-1994

HERVÉ DE WECK

TOME II

HISTOIRE MILITAIRE DU JURA ET DU JURA BERNOIS

Éditions D+P SA  
Société jurassienne des officiers  
Société des officiers du Jura bernois

## Données techniques

Format 24 x 19 cm, en quadrichromie, relié, couverture cartonnée et laminée

Contenu 376 pages et environ 220 photos

Sortie de presse Juin 2021

Prix de souscription CHF 55.– jusqu'au 30 mars 2021 (frais d'emballage et de port non compris). Dès le 1<sup>er</sup> avril 2021, CHF 65.–

Commande des 4 volumes de *l'Histoire militaire du Jura et du Jura bernois* jusqu'au 30 mars 2021 : CHF 220.– (frais d'emballage et de port compris) 14 % rabais !

-----Découper ici-----

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

NPA/Localité \_\_\_\_\_

passer commande de

exemplaire(s) du tome 2 de *l'Histoire militaire du Jura et du Jura bernois* au prix de souscription de CHF 55.–, jusqu'au 30 mars 2021. Dès le 1<sup>er</sup> avril 2021, CHF 65.– (frais d'emballage et de port non compris).

En une fois des quatre tomes de *l'Histoire militaire du Jura et du Jura bernois* au prix de souscription de CHF 220.– jusqu'au 30 mars 2021 (frais d'emballage et de port compris) 14 % rabais !

Date \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Bulletin à retourner aux Éditions D+P SA, 6, route de Courroux,  
2800 Delémont ou par courriel à [marketing@lqj.ch](mailto:marketing@lqj.ch)



# GRIDELLI PEINTURE

SARL

Route du Jura 24  
2926 Boncourt



+41 79 352 62 35  
gridellipeinturesarl@gmail.com  
[www.gridellipeinturesarl.ch](http://www.gridellipeinturesarl.ch)

# *Sécurité et défense de la Suisse,* **« Comment essayer de justifier le désarmement de notre pays ? »**

Maj Dimitry Queloz

**Il y a un an, le conseiller national jurassien Pierre-Alain Fridez publiait un ouvrage dans lequel il expose ses réflexions politico-stratégiques et propose un concept d'Armée pour notre pays<sup>1</sup>. L'auteur part de constats parfois justes, mais il puise largement à des sources douteuses, s'empêtre fréquemment dans les contradictions et les a priori idéologiques. Sa réflexion, incohérente et non-constructive, débouche sur un projet d'Armée affaiblie qui ravit le Parti socialiste dont la suppression de l'Armée reste un des buts.**

## **Une idéologie et un discours de gauche**

Bien qu'il se veuille modéré et qu'il soit présenté comme un « pragmatique » par Roger Nordmann, Pierre-Alain Fridez a de la peine à s'extraire de ses conceptions gauchistes qui transparaissent au fil de l'ouvrage. Dès lors, les incantations germanoprates sont légions, que ce soit à propos

de l'Union européenne<sup>2</sup>, des phénomènes migratoires<sup>3</sup> ou de nos voisins qui sont perçus invariablement comme des amis.

On retrouve la même position idéologique à propos de la question de la défense de la Suisse durant la Seconde Guerre mondiale. Pour l'auteur, il y a tout d'abord « l'histoire suisse et les discours politiques » qui affirment que la Suisse a été neutre et que c'est grâce à sa défense militaire qu'elle n'a pas été envahie. Selon lui, cette « interprétation de l'histoire » ne se base sur aucun fondement réel, aucune étude scientifique sérieuse, la vérité se trouvant bien évidemment dans les seuls travaux de la Commission Bergier, travaux menés par des historiens qui « montre(nt) en effet que c'est grâce à une « collaboration bienveillante » (avec l'Allemagne) que la Suisse n'a pas été envahie » !

Enfin, en ce qui concerne les questions militaires, l'auteur ne peut se départir de cette condescendance, pour ne pas dire

<sup>1</sup>Fridez, Pierre-Alain, *Sécurité et défense de la Suisse. Casser les tabous, oser les solutions*, Lausanne, Favre, 2020, 180 p., préface de Roger Nordmann.

<sup>2</sup>A propos de la crise du COVID-19, l'auteur écrit à propos des pays de l'Union européenne: « Des tendances protectionnistes, pour s'assurer en priorité le matériel indispensable, ont été constatées ici et là mais, globalement, l'esprit reste à la collaboration. » Et sur l'avenir de l'Europe: « Les chantiers restent énormes: l'Europe sociale, l'Europe face au climat, l'Europe de la défense. Une prochaine étape serait la poursuite de l'élargissement de l'Union européenne, un processus interrompu pour l'instant, vu le contexte. »

<sup>3</sup>A propos des migrations venant du Moyen-Orient et de l'Afrique, l'auteur préconise la lutte contre les filières clandestines et le remplacement par « des filières enfin sécurisées et dignes ». En ce qui concerne l'accueil de plus d'un million de réfugiés par l'Allemagne en 2015, la seule conséquence négative mentionnée est la montée de l'extrême droite !

arrogance, qui caractérise fréquemment les gens de son bord politique. L'Armée est ainsi présentée comme une « institution intouchable », alors qu'elle ne cesse d'être attaquée depuis au moins trois décennies, que ses effectifs ont été divisés par six et que son budget a été très largement raboté. Les officiers et les défenseurs de l'Armée sont tout naturellement qualifiés de rétrogrades qui « s'accrochent à (d)es mythes fondateurs tels que l'héroïsme du pays durant la dernière guerre, la neutralité intangible, les menaces du passé ou la nécessaire obligation de défendre notre pays et son indépendance sans devoir compter sur les autres », tandis que la défense du territoire relève d'une « vision passéiste ». Dans sa volonté de dénigrer et de délégitimer ses adversaires, il conclut en s'interrogeant : « Comment demander à un officier qui a fondé ses réflexions sur ce mode de pensée de changer de logiciel ? » Même s'il se présente d'une manière bien modeste dans son introduction, Pierre-Alain Fridez est ancré dans le réalisme puisqu'il développe une « analyse des risques sécuritaires crédibles » !

## **Une inféodation de fait aux États-Unis**

Pierre-Alain Fridez part du constat que « l'Europe continentale reste au bénéfice de la très solide protection de l'OTAN », essentiellement garantie par les États-Unis, pierre angulaire de l'alliance, dont les dépenses militaires annuelles s'élevaient à quelque 700 milliards de dollars. La Suisse, entourée de pays appartenant à l'OTAN, à l'exception de l'Autriche qui est neutre, bénéficie directement de la protection de l'alliance et, de fait, principalement de celle des États-Unis.

Cette dépendance militaire, pour ne pas dire cette inféodation, de l'Europe et de la Suisse envers les États-Unis semble convenir à l'auteur qui ne la critique pas et ne fait aucune

proposition qui pourrait conduire à davantage d'autonomie. Pire, il considère que la création d'une défense européenne « a perdu de son acuité depuis la réémergence du sentiment de menace représenté par la Russie de Poutine (et la prise en compte de cette menace par les USA) ».

Cet atlantisme, qui lui permet de justifier une diminution des efforts militaires de la Suisse, entre en contradiction avec d'autres de ses discours, également avec la position défendue par le PS en matière de politique étrangère, parti qui fait preuve d'un certain anti-américanisme et se montre, par exemple, particulièrement offensif dans le cadre de l'achat des nouveaux avions de combat en se battant pour que, surtout, la Suisse ne choisisse pas un appareil américain.

On retrouve la même contradiction en ce qui concerne l'avenir de l'OTAN. Mentionnant les grands problèmes actuels (position de Donald Trump, déplacement des intérêts stratégiques américains vers l'Asie-Pacifique, attitude de la Turquie), Pierre-Alain Fridez finit par conclure que le retour de la menace russe contraint les Américains à rester impliqués dans la défense de l'Europe. Tout va donc pour le mieux ! Les pays européens et la Suisse n'auront ainsi pas besoin de renforcer leurs systèmes de défense pour gagner davantage d'autonomie stratégique dans le futur.

L'analyse et les conclusions de l'auteur, torques par l'obsession de vouloir à tout prix affaiblir l'Armée suisse, font fi de la réalité. En effet, la réorientation stratégique américaine en direction de l'Asie-Pacifique n'est pas un simple épiphénomène lié au président Trump. Commencée sous la présidence de Barack Obama, elle est une tendance lourde, en dépit d'atermolements toujours possibles, en raison de la montée en puissance de la Chine, du déclin relatif de l'Europe, de l'éloignement temporel de

la Guerre froide, seule période où l'Europe a réellement été au cœur des préoccupations géopolitiques américaines, de l'arrivée au pouvoir de présidents aux origines extra-européennes... Enfin, faut-il le rappeler, les États-Unis privilégieront avant tout leurs intérêts et il faut s'attendre à la poursuite de leur désengagement sur le Vieux Continent, surtout s'ils ne sont pas en mesure de faire face à des menaces sur deux théâtres différents ou si l'Europe poursuit son déclin.

### **La Russie : une menace militaire et une absence de menace militaire pour l'Europe !**

Dans le chapitre 2 de l'ouvrage, consacré à la sécurité en Europe, on peut lire que les seuls foyers de tensions réels existant en Europe sont situés aux marges de l'ex-URSS et que les conflits qui y règnent représentent les derniers soubresauts de la recomposition géopolitique normale, consécutive à la chute du régime et de l'empire soviétiques. Le tableau est fort idyllique, les menaces quasi inexistantes, la nécessité de disposer d'une défense solide inutile !

Le lecteur trouvera cependant au gré des sujets traités nombre d'autres menaces dans d'autres chapitres ou dans les annexes, ce qui, bien évidemment, conduit à une situation géopolitique nettement moins positive que ce que laisse accroire le chapitre 2.

Si l'on reste dans l'aire géographique de l'ex-URSS, on remarquera l'incohérence de l'analyse de la menace russe qui est présentée de manière variable en fonction des besoins de la démonstration. D'une part, Pierre-Alain Fridez la considère comme faible quand il s'agit de parler de menaces militaires pesant sur l'Europe, ce qui lui permet de dire que la Suisse ne connaît pas de réelle menace et qu'elle n'a donc pas besoin d'importantes forces armées

classiques. D'autre part, cette même menace est présentée en même temps comme significative, assertion permettant à l'auteur d'affirmer que les États-Unis maintiendront leur présence militaire en Europe dans le cadre de l'OTAN et de justifier la limitation des efforts militaires suisses.

### **Un alignement sur les « faucons » de Washington et de Tel-Aviv : l'Iran menace principale**

A propos de la menace créée par les missiles balistiques et les missiles de croisière, Pierre-Alain Fridez reprend le rapport ACAMAR dont il fait un résumé des principaux points. Dans les trois pages consacrées à la question, on voit apparaître quelques États qui pourraient menacer la Suisse avec de telles armes. Outre la Turquie qui est mentionnée sans davantage de précision, l'Iran et ses alliés (Hezbollah libanais, rebelles Huthi au Yémen, Hamas palestinien, Syrie) sont présentés en tête des menaces significatives au Moyen-Orient et, aussi, pour la Suisse. Pierre-Alain Fridez reprend les conclusions des « faucons » israéliens et américains, conclusions qui ont conduit le Président Trump à remettre en cause l'accord de Vienne sur le nucléaire signé avec l'Iran en 2015. Ici aussi, on ne peut que s'étonner de l'incompatibilité de cette position avec les déclarations habituelles du Parti socialiste !

### **Une présentation tronquée de la guerre hybride et de la guerre asymétrique**

Pour l'auteur, en raison de l'évolution des techniques militaires et des moyens technologiques, la guerre « traditionnelle » a disparu et elle a été remplacée par de nouvelles formes, la guerre asymétrique et la guerre hybride. Les armées classiques n'ont donc plus leur raison d'être et doivent être

remplacées par des armées aux concepts nouveaux.

Cette vision dénote de la part de l'auteur une focalisation sur la période contemporaine ainsi qu'une incapacité à appréhender les questions de défense et de sécurité dans le long terme. En effet, au cours de l'histoire, la guerre « traditionnelle » a souvent côtoyé d'autres formes de guerre et elle n'a pas totalement disparu de nos jours, comme l'a montré le récent conflit au Nagorny Karabakh. En fait, la guerre étant un caméléon, selon l'expression de Clausewitz, elle connaîtra d'autres mutations dans le futur. Se focaliser exclusivement sur l'instant présent pour en déduire ce que seront les guerres du futur est une démarche peu pertinente qui présente d'importants dangers.

A propos de ces deux formes de guerre, on reprochera encore à l'auteur de traiter la question de manière fort curieuse en ce qui concerne l'influence qu'elles peuvent avoir sur la conception de la défense et de la sécurité pour notre pays. D'une part, il ne dit rien de la manière d'y faire face. D'autre part, il évacue, sans aucune forme de justification, la plupart des menaces qui les caractérisent pour n'en retenir que deux : les actions dans le cyberspace et le terrorisme. Il est vrai que cette manière de procéder permet de justifier le désarmement des forces armées helvétiques !

## **Un concept de défense dangereux et basé sur des prémisses discutables**

Le concept de défense proposé par Pierre-Alain Fridez repose sur l'affirmation qu'un conflit classique, interétatique est invraisemblable en Europe « à vue humaine ». Ce point de vue est plus que discutable. D'une part, la surprise constitue l'un des fondements de toute crise. Celle, récente, du COVID-19 l'a encore montré ! Cette

affirmation constitue avant tout un oreiller de paresse qui permet de justifier, une fois de plus et de manière plus ou moins argumentée, le fait de ne pas consentir aux efforts nécessaires en matière de sécurité et de défense. L'auteur se dispense bien sûr de présenter une stratégie des moyens qui permettrait de faire face rapidement à une situation nouvelle, le cas échéant !

Quant à l'organisation militaire préconisée, elle souffre de nombreux défauts. Tout d'abord le format. Les effectifs sont en effet réduits, par exemple de 20 000 à 25 000 hommes pour ce que Pierre-Alain Fridez nomme les « troupes combattantes », c'est-à-dire « infanterie, appui blindé et artillerie ». Il serait par ailleurs intéressant d'avoir davantage de précisions à propos de ces troupes qui doivent être « bien équipées, mobiles, mécanisées », mais dont les « forces blindées » et les « capacités de l'artillerie » doivent être « limitées » ! Le char de combat représente une obsession pour l'auteur qui a développé une véritable phobie. Pour lui, il est inutile en raison des menaces actuelles et futures et, aussi, de son inefficacité au cours des conflits du XX<sup>e</sup> siècle ! Pour soutenir cette dernière assertion, il s'appuie sur le livre de Jean-Claude Delhez, *Chars d'assaut : un siècle d'imposture* dont les graves problèmes méthodologiques ont été largement soulignés par la critique au moment de sa publication en 2017.

En ce qui concerne les forces aériennes, Pierre-Alain Fridez reprend largement la réflexion et les conclusions du rapport ACAMAR, dont on sait avec quel partialité et quel manque de sérieux il a été rédigé. L'auteur préconise ainsi pour la défense aérienne d'utiliser les *F/A-18* en service, d'acquérir 15 à 20 avions de combat légers, censés remplir la majorité des missions de police aérienne, ainsi que des « moyens de défense sol-air modernes et très performants », afin de sécuriser les infrastructures

critiques et de répondre à la menace des missiles de croisière et des drones. La campagne relative à la votation sur *Air2030* a permis de montrer tous les vices du concept. Aussi, nous n'y reviendrons pas. Malgré tous leurs défauts, les thèses de Pierre-Alain Fridez semblent connaître un réel succès

auprès de la population suisse, comme le montrent les résultats particulièrement serrés de la votation du 27 septembre 2020. Comme quoi le grand principe de propagande selon lequel « Plus c'est gros et plus ça passe! » n'a pas perdu une once de sa pertinence!

www.faivre-energie.ch

# LE RENDEZ-VOUS DES ÉNERGIES

CENTRE  
**FAIVRE ÉNERGIE**  
TECHNIQUES ÉNERGETIQUES

**EXPOSITION  
PERMANENTE**  
Rte de Porrentruy 82

**FAIVRE ÉNERGIE SA**  
Rte de Porrentruy 82  
CH-2800 Delémont

Tél 032 422 41 61  
Fax 032 422 09 84  
info@faivre-energie.ch

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |  |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|--|
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| <b>MAZOUT</b>   | <b>GAZ</b>  | <b>BOIS</b>   | <b>BOIS</b>   | <b>BOIS</b>   | <b>POMPES À CHALEUR</b>   | <b>POMPES À CHALEUR</b>   | <b>POMPES À CHALEUR</b>   | <b>SOLAIRE<br/>THERMIQUE</b>  | <b>SOLAIRE<br/>PHOTO-<br/>VOLTAÏQUE</b>  |
|   |   | RÖCHES  | PELLETS   | COPEAUX   | AIR - EAU   | SOL - EAU   | EAU - EAU   |   |  |



**buwaprint.ch**

t-shirts & caps & ++

Rue Père Carré 12  
Develier

**T-shirts et + pour  
-entreprise  
-société  
-club**



les meilleurs prix grâce  
à un équipement moderne  
032 423 57 27

**Allianz**



**Suisse**

**Jean-Paul Grunenwald**

*Agent général*

*Avenue de la Gare 42*

**2800 Delémont**

*Tél. 079 441 13 73*

# Les attachés de défense, instruments de la diplomatie militaire suisse<sup>1</sup>

Col Marc-Alain Stritt

**Les attachés de défense suisses, leur réseau et son évolution dans le temps, leurs missions, la manière de les sélectionner, leur travail au quotidien sont peu connus et ont été rarement étudiés. *Im Einsatz für Sicherheit und Frieden. Der Verteidigungsattaché als Instrument der Schweizerischen Militär-diplomatie*, important ouvrage de plus de 450 pages, répond à nombre de ces questions et permet de découvrir un volet de la diplomatie longtemps reléguée au second plan en Suisse.**

Le monde d'aujourd'hui est plus incertain que jamais. Les relations internationales se caractérisent par une instabilité et une imprévisibilité croissantes, par des interdépendances plus marquées, par des politiques de puissance où le recours à la force Armée redevient une option, par le populisme et la désinformation systématique (*fake news*). La globalisation des menaces, le terrorisme sous toutes ses formes, l'aspect multidimensionnel de la sécurité et la présence d'intérêts suisses dans le monde entier rendent la situation sécuritaire particulièrement complexe.

Dans ce contexte en perpétuelle évolution, une constante demeure toutefois : la nécessité

pour les États et pour leurs autorités politiques et militaires de disposer d'informations aussi fiables que possible pour leurs prises de décision. Ainsi, il s'avère plus nécessaire que jamais de disposer de ses propres capacités de recherche et d'analyse d'informations exclusives pour rendre les processus de prise de décisions aussi indépendants et fondés que possible. Par ailleurs, pour favoriser la coopération militaire internationale dans les domaines où cela est nécessaire à notre Armée, il est également essentiel de disposer de ses propres accès aux ministères de la Défense, aux forces Armées et à d'autres instances de sécurité. Il s'agit d'assurer sur place une présence et de disposer d'un réseau de contacts pertinents. Les attachés de défense assurent ces différentes tâches.

Préfacé par la conseillère fédérale Viola Amherd et par l'ancien chef de l'Armée, le cdt C Philippe Rebord, l'ouvrage *Im Einsatz für Sicherheit und Frieden. Der Verteidigungsattaché als Instrument der schweizerischen Militär-diplomatie* décrit de manière détaillée le rôle souvent méconnu des attachés de défense.

La première partie de l'ouvrage est consacrée à la diplomatie de défense suisse. La manière

<sup>1</sup>*Im Einsatz für Sicherheit und Frieden. Der Verteidigungsattaché als Instrument der Schweizerischen Militärdiplomatie*, Lenzburg, Merker Verlag, 2020, 462 p. Edité par Hans Eberhart, Markus A. Mäder, Bruno Russi et Marc-Alain Stritt, l'ouvrage comprend 43 contributions (31 en allemand, 10 en français et 2 en anglais). L'ouvrage peut-être commandé auprès de l'éditeur Merker Verlag à Effingerhof (<http://www.verlag-merker.ch/index.php?p=4>).



*Le divisionnaire Jean-Marc Halter, attaché de défense à Paris.*

dont la Suisse représente et défend ses intérêts militaires et sa politique de sécurité à l'étranger, ainsi que les aspects juridiques correspondants sont expliqués dans les contributions d'un parlementaire, de diplomates, de chercheurs ainsi que du brigadier Markus Mäder, chef des relations internationales à l'État-major de l'Armée.

Dans la deuxième partie de l'ouvrage, la parole est donnée aux praticiens. Le développement historique du Service suisse des attachés de défense, les missions, les conditions de recrutement et l'engagement sont présentés en détails. Ensuite, les attachés de défense actuellement en poste exposent le cadre dans lequel ils évoluent et les tâches qu'ils accomplissent au jour le jour. Ces témoignages sont complétés par les contri-

butions d'anciens attachés ayant été confrontés à des situations particulières. Deux officiers étrangers font également part de leurs expériences en la matière.

La parole est donnée également aux services de l'administration fédérale qui travaillent avec les attachés et qui bénéficient de leurs prestations, à savoir la conduite de l'Armée, les services de renseignements ainsi que d'autres organes de la Confédération, notamment le Département fédéral des affaires étrangères. Pour terminer, une carte présente le déploiement actuel des attachés de défense suisses, avec leurs pays d'accréditations principales et secondaires.

L'ouvrage ne présente ni analyse, ni vue d'ensemble de la situation sécuritaire

internationale actuelle, mais celle-ci transparaît de manière marquée dans les contributions des divers auteurs, tant elle marque le cadre dans lequel se déroulent les activités quotidiennes des attachés de défense.

Cet ouvrage est un apport indispensable pour celles et ceux qui s'intéressent à la diplomatie, à la politique de sécurité internationale, à l'Armée et à la sécurité de notre pays. Il offre un exposé approfondi du fonctionnement d'un des instruments de la diplomatie de défense suisse actuelle et de la plus-value que les attachés de défense génèrent au profit de la sécurité du pays.



*Le brigadier Jean-Philippe Gaudin, chef du Renseignement militaire, pendant une conférence à Courfaivre en 2013. On va le retrouver, divisionnaire, attaché de défense à Paris, puis chef du Service de renseignement de la Confédération.*

## Le réseau des attachés de défense suisses

A l'instar du réseau diplomatique (les représentations suisses n'auront le rang d'ambassades qu'à la fin des années 1950), celui des attachés de défense s'est développé tardivement et lentement. Ce n'est qu'en 1937 que le Conseil fédéral autorise le Département militaire fédéral à créer les premiers postes d'attachés militaires auprès des légations de Berlin, Paris et Rome. Durant la Seconde Guerre mondiale, le réseau s'étoffe quelque peu avec la création de postes à Londres (1941), Ankara (1942), Helsinki, Stockholm, Washington (1943) et Budapest (1944). En dépit de la décision du Conseil fédéral au milieu des années 1950, de limiter le nombre de postes à neuf, le réseau continue à s'agrandir au cours de la Guerre froide et à développer son caractère extra-européen avec, notamment, l'accréditation d'un attaché militaire à Tokyo à partir de 1971. Après la chute du Mur de Berlin, le réseau des attachés de défense connaît d'importantes restructurations en raison des bouleversements géopolitiques et de la nécessité de s'adapter aux priorités de la politique de sécurité et de défense, mais aussi aux contraintes budgétaires. C'est ainsi que pour créer de nouveaux postes, comme à Kiev en 1996, à Pékin en 1998, à New Dehli et Islamabad en 2006, certains autres sont supprimés : Varsovie, Budapest, Bruxelles. Durant la période 1990-2006, le nombre de postes principaux augmente de 13 à 17, tandis que celui des accréditations secondaires, passe de 29 à 57 !

Depuis, 3 autres postes principaux ont été créés mais le nombre d'accréditations secondaires a été fortement réduit à la suite de la décision de recentrer la représentation sur les pays présentant un intérêt majeur pour la politique de sécurité et de défense. Actuellement (septembre 2020), la Suisse entretient 20 attachés de défense principaux qui sont aussi accrédités dans 41 autres États, soit une représentation dans 61 pays.

Le Département de la Défense, de la Protection de la Population et des Sports dispose encore d'un certain nombre de représentants auprès d'organisations internationales, comme l'ONU, l'OSCE et l'OTAN, qui n'ont toutefois pas le statut d'attachés de défense.

Le réseau des attachés de défense est honorable pour un pays comme la Suisse, neutre, sans passé colonial, qui a mis du temps à comprendre l'importance d'une représentation diplomatique et militaire à l'étranger. Elle possède un nombre de postes d'attachés de défense comparable à ceux d'États européens de taille similaire. Enfin, en dépit du principe de réciprocité, si la Suisse est représentée dans 61 États, seuls 40 attachés de défense étrangers sont accrédités à Berne, dont la plupart le sont en accréditations secondaires, depuis Paris ou Berlin.

# paulcramattesa

placement de personnel

paul-cramatte.ch



Fourniture, transport et pompage de béton frais

Z.I. Les Grandes Vies 38  
2900 PORRENTUY  
Tél. 032 466 24 62  
Fax 032 466 14 82

## Réseau des attachés de défense suisses (État au 14 septembre 2020)

| Attaché de défense       | Accréditation principale, avec lieu de résidence (année de création du poste) | Accréditation secondaire                        |
|--------------------------|---|---|
| Col Jérôme Matteazzi     | Émirats Arabes Unis, Abu Dhabi (2009)   | Arabie Saoudite, Bahreïn, Koweït, Yémen         |
| Col EMG Reto Rutsch      | Éthiopie, Addis-Abeba (2020)  | Union africaine                                 |
| Lt col Nicolas Winteregg | Jordanie, Amman (2009)  | Chypre, Liban, Syrie                            |
| Lt col Daniel Rousselot  | Turquie, Ankara (1942)  | Azerbaïdjan, Géorgie                            |
| Col Thomas Bucheli       | Chine, Pékin (1999)   | République populaire de Corée, Corée du Sud     |
| Col Urs Amiet            | Serbie, Belgrade (2004)   | Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Macédoine du Nord |
| Col Markus Widmer        | République fédérale allemande, Berlin (1937, entre 1945 et 1991 à Bonn)       | Pologne   |
| Lt col EMG Urs Wenger    | Pakistan, Islamabad (2006)  | Afghanistan, Iran                               |
| Col EMG Markus Schmid    | Égypte, Le Caire (1977)   | Libye, Soudan                                   |
| Col EMG Daniel Bader     | Ukraine, Kiev (1996, fermé en 2012, rouvert en 2019)                          | Moldavie  |
| Lt col Joachim Adler     | Royaume-Uni, Londres (1941)   | République d'Irlande, Pays-Bas                  |
| Col Lars Vejlsttrup      | Espagne, Madrid (1951)  | Algérie, Maroc, Tunisie                         |
| Col Bruno Russi          | Russie, Moscou (1963)   | Arménie, Biélorussie, Kazakhstan                |
| Col François Garraux     | Inde, New Dehli (1991)  | Sri Lanka                                       |
| Div Jean-Marc Halter     | France, Paris (1937)  | Belgique, Luxembourg                            |
| Col EMG Bernard Jeanty   | Italie, Rome (1937)   | Israël, Malte                                   |
| Col EMG Hans Eberhart    | Singapour (2019)  | Thaïlande                                       |
| Col EMG Christian Lanz   | Suède, Stockholm (1943)   | Estonie, Finlande, Norvège                      |
| Col EMG Urs Sulser       | Autriche, Vienne (1958)   | Croatie, Roumanie, Slovénie                     |
| Cdt C Daniel Baumgartner | USA, Washington (1943)  | Canada  |

**Boucherie - Charcuterie  
Traiteur**



**Daniel Fleury**

Route Principale 37  
2923 Courtemaîche  
Tél.: 032 466 14 60



Sàrl

**ELECTROMENAGER**

*C'est vraiment sympa !!!*

**- 2852 Courtételle -**

Service technique officiel: **AEG** **therma**  **Electrolux**

# Carl Spitteler sur l'Olympe, malgré tout

Stefanie Leuenberger

Carl Spitteler (1845-1924), auteur de renommée mondiale en son temps et Prix Nobel de littérature 1919, est tombé dans l'anonymat avec le temps. Les commémorations liées à la Première Guerre mondiale et à son fameux discours de décembre 1914 *Unser Schweizer Standpunkt/Notre point de vue suisse*, ainsi que les célébrations du centenaire de sa consécration littéraire ont cependant permis de faire sortir de l'ombre celui qui, au début de la guerre, a défendu la neutralité, le respect des minorités et l'unité de la Suisse, alors qu'elle était en proie à la division entre Romands et Alémaniques<sup>1</sup>.

À l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, les textes du futur Prix Nobel sont très lus. Ses œuvres, par la diversité de leurs genres et des thèmes abordés, couvrent un large spectre et intéressent de ce fait toutes sortes de lecteurs : Nietzsche goûtait particulièrement ses essais sur la musique ou sur le théâtre ; Freud et Jung ont puisé dans son roman *Imago*, son épopée *Prométhée et Épiméthée* des éléments fondamentaux pour la théorie psychanalytique. La cinglante critique que Spitteler a publiée sur le bombardement de la cathédrale de Reims par les Allemands au début



Carl Spitteler, 1905 (Zentralbibliothek Zürich).

de la Grande Guerre a longtemps nourri ses échanges épistolaires avec Gustav Landauer et Fritz Mauthner. Walter Benjamin ne tarissait pas d'éloges sur Spitteler ; voici ce qu'il écrit, à seulement dix-neuf ans, à son propos en 1911 dans *Der Anfang*, revue servant de porte-voix au mouvement de la jeunesse allemande : « Son idéal humaniste universel et son dépassement du

<sup>1</sup>Stefanie Leuenberger : *Spitteler. Un idéaliste très réaliste*. Traduit de l'allemand par Patrick Vallon. Biel/Bienne, Editions infolio, 2019. L'ouvrage peut être commandé sur le site internet de la maison d'édition infolio. Il a été publié à l'initiative de l'ACEL (Association pour une collection d'études littéraires), comme le diptyque en hommage à Alexandre Voisard à l'occasion de ses 90 ans. Voir le site : <http://www.lecippe.ch/fr/>.

pessimisme » résonnent « particulièrement bien aux oreilles de notre jeunesse », de même que « son superbe pathos, qu'il doit à une maîtrise de la langue qu'aucun de ses contemporains ne peut prétendre égaler ».

Pourquoi les œuvres de Spitteler, appréciées par tant de lecteurs à cette époque, sont-elles aujourd'hui si méconnues ? Qui était véritablement l'auteur Carl Spitteler ? Quels étaient ses sujets de prédilection ? Lesquels parmi ses textes méritent-ils d'être redécouverts ? Auraient-ils plus à nous dire sur nous-mêmes, sur l'essence des hommes et sur notre société actuelle que nous ne le supposons ?

### ***Imago* ou l'explication profonde du complexe d'Oedipe**

Une œuvre reste vivante à partir du moment où elle pose des questions fondamentales qui concernent tout un chacun, comme celles-ci : pourquoi la personne que j'aime ne m'aime-t-elle pas en retour ? Que dois-je faire de mes sentiments dans une situation où ce que je demande m'est refusé, quand l'objet de ma convoitise n'est pas disponible, se dérobe à moi ? Comment suis-je censé réagir, lorsque je ne ressens que douleur, déchirement et désir, et que je ne peux rien faire ?

Ces interrogations se trouvent au cœur du roman *Imago* : revenant de l'étranger, le jeune Victor arrive dans la petite ville dans laquelle vit Theuda, qu'il avait aimée jadis. Il avait renoncé à l'épouser, voulant d'abord se faire une situation respectable. Il s'était persuadé que Theuda se montrerait suffisamment compréhensive pour le soutenir, pour partager ses intérêts et se voir unie avec lui dans un mariage idéal, seulement imaginaire. Mais le voici confronté à la réalité : mariée, Theuda coule des jours heureux auprès d'un autre homme, a eu un enfant et ne s'intéresse nullement à lui. L'amour



Couverture du peintre bâlois Rudolf Löw pour le roman *Imago* (1906).

de Victor le mortifie et, dans son esprit, l'image de cette femme se scinde en deux : d'un côté il y a *Imago*, l'aimée idéale, belle, amatrice d'art et fidèle, et de l'autre *Pseuda*, qui a trahi son serment avec lui, une gentille petite femme bourgeoise manquant d'humour, un peu limitée. Ces deux représentations se bousculent dans sa tête, le poussant au bord de la folie.

Victor tente d'attirer l'attention de Theuda et de la reconquérir : d'abord, il se montre moqueur et hautain avec elle, mais ne parvient qu'à l'éloigner encore davantage de lui. Il adopte ensuite un autre comportement : aimable, empressé, il devient l'ami



Portrait de Carl Spitteler par Hodler.

de la maison. Theuda finit, semble-t-il, par tomber vraiment amoureuse de lui, et un scandale menace d'éclater. Victor comprend que cette situation est sans issue et se décide à quitter la petite ville.

Dans la revue psychanalytique *Imago*, fondée par Sigmund Freud et nommée d'après le roman de Spitteler, Hanns Sachs a écrit en 1913 que l'auteur de cette œuvre, compte tenu de l'existence du phénomène de « démultiplication d'une personnalité » chez les patients atteints de schizophrénie, avait offert à la psychanalyse un « aperçu du moi profond [...] de même qu'un terme très pertinent ». C'est uniquement de cette manière qu'on serait parvenu à « vraiment comprendre le problème fondamental de la psychanalyse, à savoir le complexe d'Œdipe ». Ce ne serait « pas contre le père et la mère de la vie actuelle que ces sentiments seraient dirigés, mais contre l'imgo paternelle et maternelle, une représentation fantasmatique et inconsciente » remontant à l'enfance. Victor, le protagoniste d'*Imago*, serait « un fou [...], s'il n'était un créateur » qui « parvient toujours à l'emporter sur ses créatures ». Plusieurs textes de Spitteler

donnent des indices permettant d'affirmer qu'il connaissait les thèses principales de la psychanalyse.

### Du lieutenant Conrad...

En suivant l'histoire de Victor dans *Imago*, on comprend que le sentiment d'impuissance et d'incapacité à agir peut avoir de lourdes répercussions sur notre comportement en société. Les processus psychiques, les tensions, les déceptions personnelles, le sentiment d'avoir échoué, c'est de la dynamite sociale, particulièrement lorsque de nombreuses personnes ressentent ces choses, par exemple de l'humiliation face à une autorité régnant sans partage. Il est question de cela dans le court roman de Spitteler intitulé *Le lieutenant Conrad*: bien qu'il ait gagné ses galons d'officier dans l'Armée, Conrad continue à se laisser rabrouer comme s'il était encore mineur par son patriarche de père, l'aubergiste du Paon à Herrlisdorf. Ses tentatives d'accéder à l'autonomie et de prendre femme sont contrecarrées par ce père autoritaire. Au cours d'une fête organisée dans l'auberge, deux groupes de jeunes villageois s'affrontent violemment et Conrad se fait poignarder.

Le père du lieutenant représente ici toute une génération d'hommes qui à cette époque, surtout en Allemagne et en Autriche, défendent un système politique et des rapports sociaux contre lesquels une partie de la jeunesse va se soulever, vers le tournant du siècle. Dans ces structures sociales fortement militarisées, la figure paternelle institutionnalisée de l'Empereur a des effets néfastes chez les fils: une image de soi fragile, des personnalités immatures, instables, qui donnent des caractères et des identités de groupes hypersensibles, facilement irritables: on flaire un affront, une offense à la moindre remarque avant d'exiger réparation. Et ce n'est pas par hasard si *Le sous-*



Carl Spitteler dans la galerie des orateurs célèbres du Nebelspalter.

*lieutenant Gustel*, récit monologique d'Arthur Schnitzler édité en 1900, présente autant de similitudes avec *Le lieutenant Conrad*, paru deux ans plus tôt.

### ... au discours de décembre 1914

L'analyse de Spitteler sur « l'homme offensé » fut un des points de départ de son célèbre discours, *Notre point de vue suisse*, de décembre 1914. Il y posait la question suivante : veut-on, dans les diverses parties

de notre pays, se retirer dans la position d'un « offensé » ? En Suisse alémanique, par exemple, veut-on laisser la propagande convaincre les gens que la Suisse romande « nage en plein dans les eaux françaises » ou veut-on pouvoir juger lucidement la situation d'un point de vue objectif ? La Suisse est-elle une société de « lieutenants » arrogants et psychologiquement instables, est-elle imbue d'elle-même, égoïste, particulariste et partisane, hargneuse, sarcastique, se réjouit-elle du malheur des autres ? Ou va-t-elle se décider à demeurer une nation constituée de groupes linguistiquement et culturellement différents, résolu à créer ensemble un espace dans lequel tout le monde, y compris les minorités, les plus marginalisés et les plus faibles, se sent en sécurité ?

En appelant ses concitoyens à davantage de modestie et en les exhortant à « accomplir nos devoirs de façon exemplaire » avant de critiquer les autres nations, Carl Spitteler fut, avec ce discours, un pasteur que l'on entendit, même sans chaire, dans toute la Suisse et au-delà de ses frontières. Il y exprima aussi le souhait de voir régulièrement les meilleurs articles de journaux des diverses parties du pays traduits et publiés dans les autres langues nationales, afin de « mieux se connaître » et, par là, « mieux se comprendre », de sorte que « d'autres manières de penser » contribueraient à « enrichir et à renouveler » la nôtre – mais ce souhait ne s'est toujours pas réalisé. La chose paraît pourtant tout à fait faisable...

# Vendredi 6 avril 1956, un avion militaire français se crashe près du Camp de Jules César

Sgt Yves Domont<sup>1</sup>

**Miécourt, 10 heures 50. La neige tombe en flocons drus sur le Mont-Terri, cachant les cimes des arbres et des crêtes. Soudain, les gardes-frontière du poste entendent le vrombissement d'un bimoteur qui vole à près de trois cents mètres d'altitude. Les moteurs tournent à plein régime, mais on distingue à peine la trace argentée de la carlingue, tant le brouillard est dense. Les douaniers, inquiets, téléphonent à l'Office fédéral de l'air pour savoir si un avion suisse n'a pas décollé ce matin; la réponse est négative<sup>2</sup>.**

A Cornol, deux bûcherons, Henri Schneider et Paul Boegli, travaillent dans les forêts communales. Ils regardent l'avion égaré. « En voilà un qui n'ira pas loin », dit l'un d'eux en hochant la tête! L'avion tourne au-dessus d'eux et disparaît dans un couloir d'arbres, s'élève légèrement puis tente de virer sur l'aile et s'abat dans une trouée. Il se fracasse au-dessus du Camp des Romains, dans une zone située à proximité de la ferme de Sous-le-Bois, occupée par la famille Girardin. Les deux hommes abandonnent leur tâche et se précipitent sur les lieux du crash; il n'y a personne à sauver. Dans la carlingue ouverte, gisent deux cadavres parmi les tôles tordues; un autre a été projeté sur l'étroite bande rocailleuse qui rompt la pente douce du mamelon.

Alertée par téléphone, la Police cantonale procède aux premières constatations avant l'arrivée du juge d'instruction, du secrétaire de préfecture, de l'attaché militaire de l'Ambassade de France à Berne, de représentants du Consulat de Bâle, de l'agent consulaire à Porrentruy, des techniciens du service d'identification et de l'Office fédéral de l'air.

La nouvelle s'est rapidement répandue dans le village de Cornol, car le bruit des moteurs, assez rares à cette époque, avait alerté la curiosité des gens. Certaines personnes disaient même avoir entendu le crash. Des enfants du village se sont rendus sur les lieux supposés de la chute. L'appareil est un bimoteur français du type *Martinet N.C. 701* n° 59, réservé à l'instruction ou à l'observation. Venu de la base aérienne de Dijon, il transportait trois soldats. Les occupants, peut-être trompés par la tempête de neige, se sont égarés en territoire suisse. Ils tiennent d'ailleurs encore en main des cartes de navigation. Ce sont

- le capitaine Valmy Célérier, 1919, habitant Cognac et originaire du département de la Gironde;
- l'adjudant-chef Adrien-Max Subra, 1920, habitant Béziers (Hérault) et originaire du département de la Gironde;

<sup>1</sup>Président de la société des sous-officiers d'Ajoie et membre du comité de FORTINS-JURA.CH.

<sup>2</sup>D'après *Le Pays*, le quotidien de Porrentruy, des 7, 9 et 10 avril 1956.



*Martinet N.C. 701.*

- le sergent Jean-Marc Brandazzi, 1935, habitant à Uzemain (Vosges) et originaire de Madagascar.

La découverte de l'ordre de mission fait craindre un moment qu'un quatrième homme a trouvé la mort dans cet accident. L'attaché militaire à Berne se met aussitôt en rapport avec les autorités militaires françaises qui lui apprennent que l'homme en question, qui devait effectivement gagner l'Allemagne avec ses camarades, a bénéficié, le matin même, d'une permission à Strasbourg.

Vers 15 heures les corps sont enlevés et transportés à la morgue de l'hôpital de Porrentruy qui se trouve encore à l'Hôtel-Dieu en vieille ville.

### **Samedi 7 avril 1956**

Une chapelle ardente est organisée, les cercueils contenant les dépouilles des malheureux aviateurs ont été recouverts de drapeaux tricolores. La garde d'honneur militaire, qui veille sur les corps, est confiée aux gardes-forts de Delémont, sous le commandement du capitaine Strahm.

### **Lundi 9 avril 1956**

Porrentruy 15 heures. Une émouvante cérémonie se déroule dans la cour de l'hôpital. De nombreuses personnalités françaises et suisses sont rassemblées autour des trois cercueils recouverts du drapeau tricolore et gardés par un détachement de l'école de recrues de l'aviation de Payerne, qui a relevé les gardes-forts de Delémont. Après la cérémonie religieuse, le préfet d'Ajoie et du Clos du Doubs, Jean Gressot, dit aux familles des soldats, à leurs chefs, à la France, toute la sympathie du Gouvernement cantonal et de la population du district.

Le colonel de La Ruelle, attaché militaire et de l'air à Berne, rend hommage aux trois camarades aviateurs; il leur dit la gratitude de la France et remercie la Suisse pour les soins pieux et attentifs dont elle a entouré ces victimes du devoir. Dans la Grand-Rue, une foule nombreuse se recueille au passage du convoi funèbre qui gagne Delle, où une cérémonie va également avoir lieu sur territoire français.

Que la terre de France soit douce aux aviateurs du *Martinet*!

## Le Jura, 7 avril 1956

« L'avion français, un appareil assez considérable, a percuté la montagne dans la forêt des Rondins à environ 500 mètres de la ferme de Montgremay. Il s'en est fallu de quelques mètres seulement que l'avion ne rase la crête et évite ainsi le choc fatal. Sur place, nous avons vu tout d'abord l'aile droite de l'appareil, peu en-dessous, un corps atrocement déchiqueté, puis quelques mètres plus bas les corps des deux autres occupants gisant à côté de la carlingue et du moteur. Tout alentour des débris divers attestaient de la violence du choc. D'après la position de l'appareil, on peut déduire que l'avion, volant très bas, venait de la direction Mont-Terri – Cornol et qu'il a longé la crête de la montagne à peu près parallèlement à la route de La Malcôte avant de venir s'engouffrer dans une éclaircie du bois des Rondins à quelques mètres seulement du sommet.

« (...) L'appareil est du type *Martinez* et appartient à la base aérienne de Cognac (Charente). Il avait fait escale jeudi soir à Dijon et en était reparti hier matin pour rejoindre la base de Lahr en Allemagne. C'est au mauvais temps qu'il faut attribuer ce tragique accident. L'avion était en perdition ensuite des bourrasques de neige et du temps bouché. Il est probable que c'est dans l'intention de s'orienter que le pilote volait à si basse altitude.

« (...) Jusqu'à la tombée du jour, une grande foule s'est rendue sur place. L'afflux des véhicules y a mis à rude épreuve la brigade volante du sergent Petermann lequel s'employa avec ses hommes à faciliter la circulation. »



Une roue de l'avion exposée au fortin du Chételat, sur la route du col des Rangiers.

# Together ahead. **RUAG**

*RUAG Training Support*

*partenaire du  
Centre d'Instruction  
au Combat de Bure*

# La non-défense de Genève entre 1939 et 1945. Mythe ou réalité?

Benedikt Cordt-Møller<sup>1</sup>

Dans son rapport de l'année dernière, le colonel Fabien Kohler, président de la Société jurassienne des officiers, écrivait, à propos des dernières publications du colonel Hervé de Weck: « Entre 1939 et 1944 il faut préciser que l'Ajoie n'est pas défendue comme les autres saillants que sont Genève, Bâle et Schaffhouse. » Si cette affirmation n'est pas totalement fautive – on pourrait l'étayer notamment avec diverses citations du général Guisan<sup>2</sup> –, la réalité est toutefois un peu plus complexe. Nous remercions la rédaction du *Bulletin de la Société jurassienne des officiers* de nous laisser l'opportunité de débattre de la question de la défense de Genève durant les années 1940.

## Le dispositif de défense de Genève

Depuis la mobilisation de 1939 jusqu'en juillet 1940, des troupes d'élite et des territoriaux sont présents dans le Canton de Genève et, en prolongement, sur Vaud. Quelques ouvrages fortifiés sont réalisés, essentiellement de campagne, comme

quelques rares minages, surtout de ponts. Cet effort défensif a commencé dès 1938, avec la réalisation de plusieurs barricades antichars dans et en périphérie de la ville.

Dans un courrier du 10 juillet 1940, le général Guisan confirme son ordre du 4 en précisant que: « Concernant les barricades, celles-ci seront enlevées, à l'exception de celles prévues pour la fermeture des voies d'accès au couloir entre le Grand-Saconnex et Crassier. »

On retrouve différentes traces de cette notion de « couloir », mal définie géographiquement, mais qui correspondrait à toute la zone comprise entre Jura et Lac où un ennemi pourrait se glisser. Pour notre part, nous nous intéresserons à la partie allant du Grand-Saconnex – après l'aéroport direction Lausanne – à Bellevue et, en particulier, dudit village jusqu'à Versoix qui forme à proprement parler la « position Versoix » ou « ligne de la Versoix » ou « position de barrage Versoix » selon la brochure des *Monuments militaires dans les cantons*

<sup>1</sup> Benedikt Cordt-Møller est membre du comité de l'Association du Musée militaire genevois.

<sup>2</sup> Le général Guisan écrit ainsi le 21 septembre 1939: « En ce qui concerne Genève, il est conforme aux intentions du commandement d'Armée que la ville ne soit pas défendue, si le cas W. venait à se déclarer. » Le 4 juillet 1940, il écrit encore: « 1. La question de la défense de la ville de Genève ne se pose pas, puisqu'il avait été décidé que les troupes de la garnison se borneraient à garder les issues de la ville, pour la mettre à l'abri d'un coup de mains d'éléments motorisés.

Dans la situation actuelle et si nous sommes attaqués, les troupes que nous laisserons à Genève seront perdues pour l'Armée, sans aucune chance de les récupérer. »

Et le 10 juillet de la même année: « Genève ne sera défendue ni sur sa périphérie, ni à l'intérieur. La ville ne sera pas évacuée. »



*Transport d'un tétrapode au moyen d'un treuil spécial avec brancards (hiver 1941).*

de Vaud et Genève de 1996. La portion sur Vaud après Versoix (Sauverny) arrive jusqu'aux abords de la ligne de la Promenthouse (« Sentier des tobleronnes »).

On peut décrire la position de Versoix comme une ligne en Y renversé dont la première branche part de l'embouchure de la Versoix jusqu'au pont de Richelien (et son fortin) en suivant la rivière; la seconde en oblique va de Bellevue pour aussi rejoindre Richelien. Le pied du Y continue le long de la rivière jusqu'au pont de Bossy, proche du Jura et de la frontière. La ligne utilise la topographie du terrain (naturel ou construit par les murs d'endiguement de la Versoix) et doit en parallèle protéger tous les ponts. Cependant le « couloir » commence en réalité en aval (côté ville) avec divers premiers dispositifs à hauteur du seuil de la piste d'atterrissage actuelle de l'aéroport, a priori sans ouvrages bétonnés.

La position comprend quatre fortins d'infanterie (chambre de combat et abri), encore

visibles de nos jours, pouvant abriter huit à douze hommes chacun. Ces fortins se couvrent mutuellement, même si la construction de l'autoroute et de nouvelles zones boisées ne permettent plus de s'en rendre compte. Trois d'entre eux sont armés de deux mitrailleuses Modèle 1911 refroidies par eau, le quatrième d'une seule. Le fortin des Cinq Chemins, au centre de la ligne, est également doté d'un canon mobile antichar prêté temporairement par la brigade frontière 1.

Onze emplacements de tir pour fusil-mitrailleur, en béton, dont sept encore présents, et un observatoire, peut-être armé, ainsi que divers obstacles, tétrapodes, tétraèdres, rails fixes ou amovibles, barbelés, ainsi que mines et objets minés, complètent le dispositif.

Tout au long de la guerre, les troupes territoriales genevoises (régiment 71) et d'autres cantons, ainsi que des compagnies de surveillance ont la charge de la garde et de la

défense de ces différentes infrastructures comme de la surveillance aux frontières. Certaines formations sont affectées temporairement ou à demeure aux fortins (pour le canon et les mitrailleuses). Des spécialistes de l'arrondissement territorial ou de l'Armée, par exemple pour l'installation des panoramas de tir, ainsi que des gardes locales interviennent aussi ponctuellement sur les sites.

Des onze fortins et emplacements de tir qui ont survécu sur les seize construits (dont un observatoire), sept sont actuellement propriétés de l'État de Genève et « gérés » par l'Association du Musée militaire genevois. En dépit de plusieurs projets de conservation, réhabilitation et mise en valeur de la ligne

(par exemple par le « circuit des fortins »), de nombreuses inquiétudes existent en matière de protection du patrimoine comme le non-entretien et la non-inscription à l'inventaire genevois de cinq ouvrages.

### **La position de Versoix dans la stratégie de l'Armée**

Jusqu'à l'automne 1940, le dispositif défensif en dur est quasi inexistant malgré la présence de troupes genevoises et confédérales d'élite à Genève, en sus des territoriaux et de compagnies de surveillance, les gardes locales étant créées dès le mois de mai. Cela signifie qu'il n'y a aucune fortification durant l'été 1940 qui correspond à la période où la menace allemande est la plus importante.



*Fortin de Richelien (été 1943).*



Restes du fortin de Machefer.

Le dispositif de la ligne de la Versoix dans une acception large semble avoir pris sa forme complète seulement aux alentours de l'automne 1942 avec les fortins et emplacements de tir livrés à partir de 1941. Globalement il apparaît beaucoup plus consistant et sophistiqué que l'on pourrait se l'imaginer de prime abord. Notons toutefois un important bémol, l'armement tardif des positions (été 43?).

Le général Guisan considère le dispositif genevois depuis le Grand-Saconnex comme une position avancée, probablement de la ligne de la Promenthouse. Il a en outre le souci d'affecter de manière permanente le moins de troupes possible au saillant de Genève afin de pouvoir les utiliser ailleurs, notamment dans le cadre de la stratégie du Réduit mise en place à partir de l'été 1940. Enfin, le Général a la préoccupation

d'évacuer le maximum de militaires au repos et/ou en service, en cas de danger imminent ou d'attaque brutale. Le saillant genevois, pris en tenaille par les Allemands dès la fin 1942, peut être bombardé depuis les hauts gessiens. Selon les plans de la *Wehrmacht*, Genève doit être prise très rapidement, en quelques heures ou en une journée tout au plus après le déclenchement d'une invasion.

Dès lors, nous pouvons émettre deux hypothèses qui ne s'excluent pas nécessairement. La première, peut-être un brin provocatrice ou simplement audacieuse, consiste à dire que la position de Versoix a été réalisée dans le but de montrer aux Allemands et aux Italiens la profonde volonté de défendre l'ensemble du pays, même si la configuration du terrain s'y prête mal. Est-ce alors pourquoi presque aucun camouflage n'est réalisé?

La seconde hypothèse, la plus vraisemblable, intègre la position de Versoix dans la stratégie plus large du Réduit. Par un combat retardateur et des destructions, la progression de l’envahisseur devrait être freinée de manière à permettre, d’une part, aux militaires chargés de défendre la ligne de la Promenthouse de se préparer et, d’autre part, à assurer l’évacuation d’une partie des troupes se trouvant à Genève par train, à pied et, éventuellement, par (petit ou grand) bateau.

### **Le saillant de Genève : défendu ou non défendu ?**

Dans une optique *stricto sensu* de défense de l’intégrité du territoire national, on peut admettre que le saillant de Genève n’a pas été défendu pour lui-même. De plus, dès le milieu de l’année 1940, avec la création du Réduit, le Canton de Genève, qui n’est par ailleurs pas défendable dans son ensemble, n’est plus défendu, à l’instar des nombreuses villes du plateau.

Cependant, les « couloirs » du Grand-Saconnex jusqu’à Versoix et de Versoix

(Sauverny) à Crassier ont rempli au moins un quadruple objectif avec une gradation variable selon les périodes :

- Position avancée au bénéfice de la ligne de la Promenthouse ;
- dispositif en appui de l’évacuation de militaires de Genève ;
- pièce du puzzle dans la défense totale de la Suisse ;
- faux leurre par l’existence de réelles infrastructures opérationnelles.

Nous pouvons donc conclure en disant que, dès la mi-1940, une grande partie du saillant de Genève est laissé sans défense active. Seule la rive droite du lac, en amont de la ville de Genève (« couloir » à partir du Grand-Saconnex), aurait été défendue comme position avancée de la ligne de la Promenthouse et pour aider à l’évacuation des troupes en direction de l’Est de la Suisse. Les multiples – mais méconnues – infrastructures défensives et destructives mises en place, avec les troupes affectées, en sont bien la preuve<sup>3</sup>.

<sup>3</sup>Pour plus de détails, voir *Le Brécaillon* N° 39 (2019) et N° 40 (2020).



## VOTRE GARAGE MULTIMARQUE

*Votre voiture entre de bonnes mains !*

- Garage
- Carrosserie
- Service automobile
- Pneu-accessoires
- Vente véhicule neuf-démo et occasion



Votre voiture neuve sur commande ou de stock vous attend demandez une offre

Vente et réparation toutes marque y compris véhicule en garantie d'usine

GARAGE S.CONCEPT RUE VICTOR-HELG 8 2800 DELEMONT SCONCEPT.CH 032.422.30.51

# Gaston-Paul Couche, *Les rescapés de l'enfer*

Maj Dimitry Queloz

**Mesliérois d'origine, Gaston-Paul Couche a partagé sa vie entre Courfaivre et la région de Belfort voisine. Lorsqu'éclate la Grande Guerre, il est mobilisé et participe au conflit durant lequel il reçoit la Croix de guerre. S'il n'est pas blessé physiquement, il rentre chez lui très atteint moralement. Ce n'est qu'une vingtaine d'année plus tard qu'il parvient à éditer un livre racontant son expérience traumatisante et ses réflexions sur le conflit<sup>1</sup>.**

Gaston-Paul Couche naît à Meslières en 1886. Après quelques années passées dans le Doubs, sa famille déménage à Courfaivre. En 1911, il épouse à Belfort Lina-Marie Jobin originaire de ce village. Le couple aura trois enfants : Rose, Henriette et Gaston, né en 1918.

Au début de la Première Guerre mondiale, la famille quitte la France pour venir s'installer à Courfaivre. Réserviste d'un régiment d'infanterie, Gaston-Paul est mobilisé et doit quitter femme et enfants. Homme de devoir, il fait la guerre tout en passant quelques permissions auprès des siens, dans le Jura bernois épargné par le conflit. Son frère Léon-Armand, qui meurt au début de l'automne 1915, participe également aux hostilités. Soldat de 2<sup>e</sup> classe en 1914, Gaston-Paul revient avec le grade de sergent à la fin de

la guerre en 1919, très affaibli par la grippe espagnole qui sévit alors dans le monde entier et qui fait plus de victimes que le conflit lui-même.

A l'instar de nombreux anciens combattants, Gaston-Paul est particulièrement marqué par son expérience traumatisante de la guerre. Il souffre de déprime, se montre pessimiste au moment des crises politiques de la fin des années 1930, développe un pacifisme qu'il exprime dans son ouvrage.

Au début des années 1920, la famille Couche retourne en France mais, en 1925, elle revient s'installer à Courfaivre. Après avoir travaillé notamment comme épicier, Gaston-Paul est alors engagé en tant que magasinier dans l'entreprise locale Condor, qui fabrique des vélos et des motos, avant d'occuper un poste de comptable. Devenu veuf en 1949, il projette de finir sa vie à Belfort. Un AVC l'empêche cependant de réaliser son projet, ainsi que son second livre dont le titre aurait été *La course d'un monde vers la mort*. Gaston-Paul meurt, à l'âge de 64 ans, six mois après sa femme, à Courfaivre où il est enterré.

## Une famille très croyante

Comme en témoignent de nombreux passages de son livre, Gaston-Paul est très croyant, de même que sa femme. Décoré

<sup>1</sup> Couche, Gaston-Paul, *Les rescapés de l'enfer*, Paris, Les livres nouveaux, 1938. Texte écrit d'après l'article de Jacques Houriet publié dans le *Quotidien jurassien* du samedi 14 juillet 2018. Par ailleurs, le journal a publié en feuilleton les souvenirs de Gaston-Paul Couche.

de la Croix de guerre 1914-1918, une décoration créée en 1915 et attribuée pour récompenser une citation par le commandement militaire pour conduite exceptionnelle au cours du conflit, il envoie la médaille à sa femme et lui demande d'aller la confier à la Vierge du Vorbourg. C'est dans un bel exemple de piété catholique que Lina-Marie exhausse le vœu de son mari, marchant pieds nus et en priant, à l'aller comme au retour, selon le témoignage de l'abbé Arthur Daucourt, alors en retraite très active à Delémont ! La médaille est toujours conservée à la chapelle du Vorbourg.

Par ailleurs, Gaston-Paul envoie en 1939 un exemplaire de son livre, paru l'année précédente, au pape Pie XII. Ce dernier, via sa Secrétairerie d'État, le remercie pour son geste et pour les « sentiments de piété filiale qui l'accompagnaient ». En retour, le Saint-Père lui « accorde (...) pour lui et les siens la Bénédiction Apostolique ».

## Les rescapés de l'enfer

Gaston-Paul met une vingtaine d'années pour publier son ouvrage, notamment en raison de la profonde déprime dont il souffre au retour de la guerre. Il rencontre aussi des difficultés pour trouver un éditeur. Finalement les éditions parisiennes Les livres nouveaux, acceptent d'éditer le manuscrit mais à compte d'auteur. Gaston-Paul se charge donc lui-même de la vente en proposant des exemplaires dans son entourage et les villages de la région.

L'ouvrage est issu des impressions et des notes écrites quotidiennement dans son journal de guerre. Toutefois, celui-ci n'a servi que de matière première ; l'auteur l'a retravaillé dans une large mesure pour y ajouter souvenirs, commentaires et réflexions postérieurs à la guerre, laissant çà et là quelques repères chronologiques. Le texte, écrit dans une langue simple et un style percutant, montre bien le traumatisme vécu. La lecture de

l'ouvrage fait froid dans le dos et laisse un sentiment de malaise.

Il montre le quotidien des soldats, leurs terribles souffrances physiques et psychologiques, l'importance qu'il accorde à la famille et la détresse due à l'éloignement des proches, mais aussi les moments de repos et, parfois, de bonheur, la fraternité entre les combattants et le culte des « survivants » envers ceux « qui sont morts pour la Patrie », les différentes phases de la guerre, l'évolution des Armées au cours de la guerre, l'arrivée des nouvelles armes, gaz, aviation et chars notamment, la désagrégation morale et physique des troupes allemandes dans les dernières semaines du conflit...

Au moment où il publie son ouvrage, Gaston-Paul se montre très pessimiste pour le futur. L'histoire lui donnera raison. Quelques mois avant le début de la Seconde Guerre mondiale, il écrit en effet : « A l'heure actuelle, ce qui nous fait le plus de peine c'est de penser que nos enfants auront peut-être à subir un sort beaucoup plus terrible que le nôtre. Autant que l'on puisse en juger, l'Europe court à sa perte et à part un miracle qui, je le crains, ne se produira pas, l'univers assistera sous peu au plus formidable cataclysme des temps, déchainé par l'orgueil et la cupidité humaines. »

### Attestation manuscrite de l'abbé Arthur Daucourt :

« Une fille Jobin de Courfaveir a marié un Couche, français d'origine. Celui-ci est sur le front et a gagné la médaille militaire. Il l'a envoyée à sa femme pour la remettre à la Sainte-Vierge du Vorbourg. Cette croix est attachée sur la poitrine du petit Jésus et la femme est venue à pied, pieds nus, de Courfaveir au Vorbourg, priant en allant et au retour, toujours pieds nus pour que la Vierge du Vorbourg préserve son mari si c'est la volonté de Dieu, a-t-elle dit dans sa foi véritable. J'ai vu cette croix de guerre qui est sur la poitrine de l'enfant Jésus que sa mère tient sur le bras gauche au Vorbourg. Le militaire est sergent. »

# 1940: le soldat André Viatte humilie un officier allemand

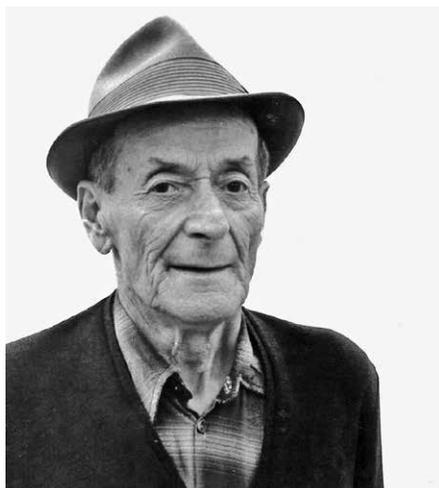
Gérard Donzé

**D'une famille très modeste, André Viatte, né en 1908 et décédé en 1978, a toujours vécu aux Breuleux. C'est le jeune frère de Laurent Viatte, mon grand-père maternel. Horloger de profession, il travaille d'abord chez Valgine (Guenat) aux Breuleux, puis chez Longines à Saint-Imier. Père de six enfants, il en a quatre lors d'un incident de frontière, dont il est partie prenante.**

Aux Breuleux et dans la région, on l'appelle « Puce », parce que la famille Cattin, qui a régné sans partage, durant plusieurs générations, sur l'école primaire des Breuleux, interdisait sévèrement l'usage du patois à l'école.

Un jour en classe, l'élève André Viatte parle malencontreusement de puces en employant le mot patois « pusnates ». Il se fait sévèrement punir, et le surnom de « Puce » va lui rester toute sa vie !

L'attitude intransigeante des instituteurs Cattin contre le patois a été considérée comme regrettable par la population: ils ont tout simplement tué le patois au village. Depuis ma génération, plus personne ne le parle.



André Viatte.

## Incident à la frontière...

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le soldat André Viatte, en âge de landwehr, se trouve à la compagnie frontière de fusiliers I/222, commandée par le capitaine Willy Sunier<sup>1</sup>. Au printemps et en été 1940, il can-

<sup>1</sup> Né à Nods en 1905, Willy Sunier, élève de l'École normale des instituteurs de Porrentruy, obtient son brevet en 1924, enseigne à Sonceboz et à Courtelary. De 1938 à 1945, il se trouve à la tête de l'orphelinat de Courtelary. Il décède le 25 mai 1973 à Courtelary. Lieutenant en 1928, capitaine en 1935, il commande la compagnie de carabiniers II/9 (1935-1937), la compagnie de fusiliers II/22 et, simultanément, la compagnie frontière de fusiliers I/222 (1938-1942). Cette dernière, formée d'hommes de la *landwehr* et du *landsturm* de la partie Nord du Jura bernois, appartient à la brigade frontière 2, dont le secteur comprend les Franches-Montagnes.

tonne à La Goule; son détachement garde les Côtes du Doubs, surveille les mouvements des Allemands en France voisine, construit des fortifications de campagne, occupe et entretient celles qui sont déjà opérationnelles dans le secteur. On a pourtant du temps pour jouer aux cartes et boire des verres! Les journées passent. Le frère aîné de «Puce» (mon grand-père), également soldat, sert aussi à cette époque dans cette région du Doubs. Il nous a souvent raconté de bons et joyeux souvenirs de ces temps de creusage, d'attente et de surveillance.

Un jour, un officier allemand, particulièrement arrogant, s'entretient sur le pont de La Goule avec le capitaine Sunier. Il parle avec mépris aux soldats suisses présents, parmi lesquels se trouve «Puce». A un moment donné, celui-ci ne supporte plus l'attitude arrogante de l'officier allemand, probablement aussi la trop grande passivité des gardes-frontière et des militaires suisses présents; il empoigne la casquette de l'Allemand et la lui enfonce sur le nez. Evidemment, l'officier, humilié, réagit très violemment, il s'ensuit une discussion musclée avec le capitaine Sunier qui, vraisemblablement,

présente toutes les excuses possibles pour calmer la situation.

### ...Heureusement sans conséquences

L'incident remonte très haut dans les sphères militaires et politiques suisses, elle fait grand bruit partout dans la région. A cette époque où la crainte d'une invasion atteint des sommets, les gens s'accordent à dire que cet incident aurait pu provoquer une attaque de l'Allemagne contre la Suisse. C'est également ce que prétendait mon grand-père Laurent Viatte. «Puce» écope de deux semaines d'arrêts de rigueur et finit sa relève, toujours dans la région de La Goule, mais dans les fortins à peler des patates et à remuer la soupe ou le *spatz*.

«Puce», sévèrement sanctionné, s'est certainement rendu compte – mais un peu tard – des conséquences possibles de son geste. Il ne s'en est jamais glorifié et a toujours évité d'en trop parler. Il n'empêche qu'il lui doit une certaine célébrité chez ses proches et au village. Les gens se plaisent à dire que «Puce» est le seul soldat suisse à avoir osé combattre l'Armée allemande!



Construction d'une fortification de campagne au bataillon frontière de fusiliers 230.

# A propos du régiment d'infanterie 9 en service d'ordre à Zurich en 1919

Bernard Primault

**Le Bulletin de la Société jurassienne des officiers N° 36, février 2019, a publié un article sur le régiment d'infanterie 9 en service d'ordre à Zurich en 1919, ainsi qu'une photo de l'état-major du régiment dont la légende mentionne les capitaines aumôniers Besençon (catholique) et Primault (protestant).**

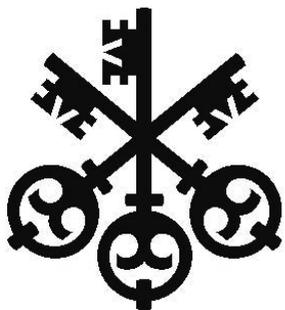
Ce régiment, recruté dans l'ensemble du Jura bernois, compte une grande majorité de catholiques. Il dispose de deux aumôniers catholiques qui ne peuvent organiser des cultes pour les réformés.

L'aumônier, qui ne peut s'occuper que de ses coreligionnaires, joue également le rôle de «facilitateur» avec les autorités en cas de difficultés financières, il est aussi «assistant social».

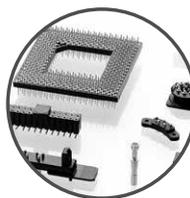
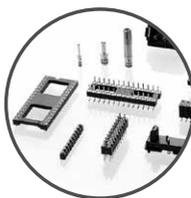
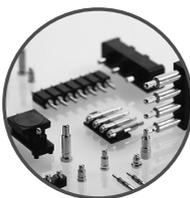
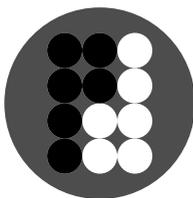
En 1919, le lieutenant-colonel Guisan, nouveau commandant du régiment, demande l'attribution d'un troisième aumônier, protestant celui-là.

Le Consistoire demande aux pasteurs du Jura bernois qui accepterait de prendre cette fonction, étant entendu qu'il faut avoir effectué son école de recrues (condition sine qua non). La candidature de mon père, appointé dans un bataillon de fusiliers neuchâtelois, est retenue. Il a exercé son premier ministère à Sornetan en 1915. Il devient alors capitaine aumônier sans avoir fait les services réglementaires pour le devenir.

Il nous a souvent parlé d'une marche à pied d'un bataillon, à laquelle il a participé avec ses deux confrères. Il se disait impressionné par l'attitude du lieutenant-colonel Guisan descendant la Weinbergstrasse, seul à cheval à la tête de sa troupe, en direction de la Centralplatz, noire de grévistes en colère, dont quelques-uns avaient pris leur fusil militaire. Ils s'écartèrent pourtant pour laisser passer la troupe, impressionnés par le sang-froid de ce commandant et la stricte discipline des soldats, malgré les quolibets hurlés par la foule.



# UBS



## preci-dip

**Leader dans la fabrication  
de composants électroniques**

[www.precidip.com](http://www.precidip.com)

**2800 DELÉMONT**

**Swiss world connects**

# Digger DTR à Tavannes : le déminage humanitaire en 2020

Un matin de mai 2019, une étape importante de l'opération de déminage au Cambodge se déroule en toute discrétion à Tavannes, avec le chargement et le départ du matériel. La machine de déminage *Digger D-250*, en octobre 2018, était la star des festivités des vingt ans de Digger DTR, qui coïncide avec le coup d'envoi du projet « Cambodge » en présence du conseiller fédéral Guy Parmelin, ainsi que des généreux donateurs, M<sup>me</sup> Miyuki et M. Victor Villiger.

En plus du *D-250*, Digger a récemment développé le système *SCRAPER* qui permet de piloter à distance des engins de chantier. Il est ainsi possible de travailler en toute sécurité dans des villes où se trouvent des engins minés ou des munitions non



*Le Digger D-250 au Cambodge.*



*Le système SCRAPER.*



*L'opérateur du SCRAPER porte des lunettes de réalité virtuelle. Il prend le contrôle de la machine sans danger depuis un poste annexe qui reproduit exactement l'environnement de la cabine.*

explosées, sur les chantiers de déconstruction, dans les zones polluées ou instables, par exemple lors d'un glissement de terrain.

Les démineurs du Cambodge ont obtenu en 2020 un excellent résultat, 284 604 m<sup>2</sup> de terrains assainis par l'équipe et sa machine engagées en complète autonomie. Ce chiffre représente une réalité très concrète pour les personnes vivant dans la région. Aussitôt déminée, la terre est rendue à sa vocation première: les nourrir au lieu de les décimer, comme en témoignent les agriculteurs concernés par les opérations 2019-2020,

malgré les difficultés liées à la pandémie de COVID-19.

Ce bilan, à lui seul, justifie le soutien apporté à Digger DTR par les donateurs, les petits et les grands, dont le nombre tend à baisser à cause de la fermeture partielle (COVID-19 oblige) de l'exposition à Tavannes. Il s'agit pourtant de préparer la prochaine campagne de déminage.

**Si vous souhaitez faire un don :**  
**CCP 10-732824-2**  
**Fondation Digger**  
**Tavannes**

# Histoire militaire. Publications 2019-2020

Col Hervé de Weck

**Jaun, Rudolf: *Geschichte der Schweizer Armee. Von 17. Jahrhundert bis in die Gegenwart.* Zürich, Orell Füssli, 2019. 550 pp.**

Ce dernier ouvrage de Rudolf Jaun évoque une Suisse beaucoup moins touchée par la guerre aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles que les États voisins, mais dont la population se montre très préoccupée de la chose militaire. *Geschichte der Schweizer Armee* montre le développement des forces Armées en Suisse dans le contexte des défenses nationales en Europe. Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, des forces de milice, recrutées parmi les citoyens et commandées par des citoyens, prennent en compte, avec plus ou moins de retard, les révolutions militaires, les mutations dans le domaine des armements et de l'organisation des forces, y compris la défense aérienne, la motorisation, la mécanisation, les transmissions, etc.

Depuis la chute définitive de Napoléon I<sup>er</sup>, les Armées cantonales en Suisse auraient pu évoluer dans deux directions. Vers une Armée de premier plan, comme en France jusqu'en 1870, en Allemagne de 1871 à 1945, aux États-Unis jusqu'à aujourd'hui ou, d'une manière autonome, vers une Armée de basse technologie, orientée vers la résistance. Cette alternative explique des sous-financements périodiques, des crises, des problèmes de recrutement, de formation des sous-officiers et des officiers.

Rudof Jaun réfute la thèse selon laquelle l'Armée suisse aurait été une « non-valeur » pendant la Seconde Guerre mondiale et le Réduit national un concept pour mieux travailler au profit de l'Allemagne nazie. Il en fait de même de l'affirmation selon laquelle l'Armée suisse a été créée en premier lieu pour réprimer les mouvements sociaux et politiques. Après 1890, une grande question se pose à la Suisse: dans une prochaine guerre, le commandement français ou allemand lancera-t-il une offensive principale ou secondaire à travers la Suisse, afin d'en finir avec son adversaire. L'Etat-major allemand indique à Theophil von Sprecher qu'il n'a pas cette intention. En revanche, on n'exclut pas une action de la France, adepte de la doctrine de l'offensive à outrance. Voilà qui éclaire la réalisation de positions fortifiées dans le Hauenstein et à Morat. Depuis les années 1935, la menace vient de l'Allemagne nazie, ce qui explique des pourparlers « rigoureusement secrets » avec le commandement français en vue d'une coopération en cas d'invasion par la *Wermacht*.

**Richard, Christian: *La Garde suisse pontificale au cours des siècles.* Fribourg, Editions Fin du siècle, 2019. 288 pp.**

Qui mieux qu'un garde féru d'histoire pour retracer la vie d'une institution, plus de cinq fois centenaire, au service unique de la Papauté? Garde pontifical de 1993 à 2008, le sergent Christian Richard a, durant ses

# Parlons défense et sécurité

La Revue militaire suisse (RMS), éditée par l'Association de la Revue militaire suisse (ARMS), est un organe officiel de la Société suisse des officiers (SSO). Elle appartient aux sections cantonales de Suisse romande et de Berne. Son but est, notamment, de faciliter l'échange sur les problèmes militaires, de développer les connaissances et la culture générale des officiers. Les textes publiés expriment la seule opinion de leurs auteurs. La RMS est ouverte à toutes les personnes soucieuses d'oeuvrer constructivement au bien de la défense générale.

Les abonnements à la RMS s'effectuent sur une base annuelle. Vous trouverez à l'adresse ci-dessous trois formes d'abonnement en fonction de votre lieu géographique, à partir de 60 francs par année pour les huit éditions.

<https://revuemilitairesuisse.ch/abonnements/>

Président de l'ARMS:  
Brigadier Mathias Tüscher  
Rédacteur en Chef de la RMS:  
Col EMG Alexandre Vautravers  
Revue Militaire Suisse,  
Avenue Général-Guisan 117  
CH-1009 Pull y, +41 21 729 46 44  
[info@revuemilitairesuisse.ch](mailto:info@revuemilitairesuisse.ch)



[www.revuemilitairesuisse.ch](http://www.revuemilitairesuisse.ch)

# RMS<sup>+</sup>

années romaines au cœur du Vatican, étudié avec passion la grande et la petite histoire de cette Armée née au cœur de la Renaissance et de ses luttes sanglantes. Le livre évoque d'abord l'histoire de la Garde depuis le pape Jules II jusqu'à François, ensuite le fonctionnement du Corps, ainsi que la vie quotidienne des gardes au cours des siècles. Une superbe et abondante iconographie permet une immersion dans ce cadre fascinant. Dans sa préface, le conseiller fédéral Alain Berset synthétise bien l'ouvrage de Christian Richard.

« Plus ancienne Armée du monde, la Garde suisse pontificale protège le Pape et sa résidence depuis 1506. Plus de cinq cents ans après sa fondation par Jules II, sa mission n'a pas changé. Sa notoriété non plus.

« Appréciés et populaires, les gardes du Pape demeurent des ambassadeurs de choix pour la Suisse. Ils incarnent en effet des qualités typiquement helvétiques comme la fiabilité, la précision et la loyauté, et font preuve d'une conscience professionnelle et d'une abnégation exemplaires. Le Vatican et la Suisse défendent en outre des valeurs identiques, à savoir la promotion de la paix, la défense des droits de l'homme et la neutralité.

« La Garde suisse pontificale appartient au patrimoine culturel et historique de notre pays. Les traditions offrent des repères précieux. Transmises de génération en génération, elles assurent l'identité et la cohésion d'une communauté. Maintenir ces traditions vivantes ne signifie pas pour autant vivre dans le passé. Au contraire, l'environnement dans lequel les gardes suisses évoluent s'est transformé et la manière d'accomplir leur mission aussi.

« La modernisation de l'équipement militaire et de l'instruction, la construction d'une nouvelle caserne ou l'adaptation des conditions de vie des gardes à la réalité sociale actuelle

sont autant de signes de cette évolution. Dans le traditionnel uniforme de la Renaissance se trouve désormais un jeune Suisse, moderne et bien formé. »



*Prestation de serment d'un garde pontifical.*

**Yagil, Limore: *Les « anonymes » de la Résistance en France 1940-1942. Motivations et engagements de la première heure.* Paris, L'Harmattan, 2019.**

Limore Yagil est professeur à Sorbonne-Université et est notamment l'auteur de *Chrétiens et juifs sous Vichy: sauvetage et désobéissance civile (2005)* et de *Désobéir. Des policiers et des gendarmes sous l'Occupation. 1940-1944 (2018)*. Son dernier ouvrage sort de l'ombre les oubliés, c'est-à-dire ces héros de la première heure qui, en France dès 1940, ont osé agir en rejetant la collaboration avec l'Allemagne. Ce sont surtout les petits, les sans-grade, grâce à qui le travail de la Résistance a pu

être accompli, comme des hôteliers, des passeurs, des assistantes sociales et des médecins, des prêtres, des policiers et des gendarmes, des lycéens, des intellectuels et artistes, des fonctionnaires, des enseignants, des pasteurs etc.

Contrairement à une image de la France décrite comme une nation « atone, recroquevillée sur elle-même, uniquement soucieuse de satisfaire à ses besoins vitaux, voire indifférente », cet ouvrage permet de découvrir que ces résistants de la première heure sont nombreux et posent les jalons des premiers réseaux et mouvements de Résistance. Les chaînes de solidarités que cette activité illégale a fait naître à travers la France, avant même l'organisation des réseaux et des mouvements, doit être prise en compte, car la Résistance ne peut être identifiée au seul geste de chevalerie d'exception.

C'est pourquoi Limore Yagil distingue trois notions, désobéissance civile, résistance et résistance spirituelle, ce qui lui permet de prendre en compte toute l'étendue de cette première Résistance de 1940 à 1942. En mettant l'accent sur l'histoire locale, sur les liens entre les individus avant la guerre, il brosse un tableau radicalement autre de la France sous l'occupation, qui révèle de nombreuses initiatives pour libérer le pays. Ce travail, résultat d'une enquête de plusieurs années, apporte une pierre nouvelle à l'historiographie de Vichy et à celle de la Résistance.

**Besson, André: *Les maquis de Franche-Comté*. Bière, Cabédita, 2020.**

Durant la Seconde Guerre mondiale, la Franche-Comté est une région où se créent de nombreux maquis. Dès 1942, des jeunes gens traqués par les Allemands trouvent refuge dans les forêts du Haut-Pays, à proximité de la frontière suisse, et entreprennent une lutte sans merci contre l'occupant. La Fran-

che-Comté est aussi, dès 1942, le théâtre d'un extraordinaire pont aérien clandestin. Des dizaines de personnalités, dont les têtes sont mises à prix – Jean Moulin, chef de la Résistance, Vincent Auriol, futur président de la République, le général Delestraint, Henri Fresnay du mouvement « Combat », Lucie et Raymond Aubrac... – s'envolent de nuit, à bord d'avions de la RAF dans des conditions périlleuses, pour rejoindre à Londres le général de Gaulle. Le 6 juin 1944, c'est l'insurrection. Harcelés sans répit, les nazis doivent battre en retraite non sans avoir commis des crimes inqualifiables. Comme au XVII<sup>e</sup> siècle, les habitants de cette province ne font pas mentir leur fière devise : « Comtois rends-toi! Nenni ma foi! »

**Embleton, Samuel: *La Suisse résiste (1939-1945)*. Bière, Cabédita, 2020.**

Cette deuxième bande dessinée de Samuel Embleton a été publiée avec l'appui financier, entre autres, de la République et Canton du Jura, de la Société jurassienne des officiers et de l'Association du « Kilomètre 0 » au Largin.

Samuel Embleton, né en 1992, qui a grandi à Prêles dans le Jura bernois, publie la deuxième BD d'une série « BD'historic » visant à revisiter l'histoire suisse en bande dessinée. La première, centrée sur Le Largin, *Garde à la frontière. La 14-18 des soldats suisses en BD*, est sortie en 2018. Eric Caboussat, patron des Editions Cabédita à Bière, a publié depuis 2018 deux œuvres de Samuel Embleton dans lesquelles le Jura historique tient une large place, ainsi qu'un ouvrage historique d'Hervé de Weck, *L'Ajoie no man's land franco-suisse 1939-1945*.

Avec de l'encre de Chine, des pincesaux, un ordinateur et des « bulles », Samuel Embleton illustre deux moments de la Seconde Guerre mondiale: les combats, en juin 1940, entre des appareils de l'aviation suisse et de la

Samuel Embleton

# LA SUISSE RÉSISTE 1939-1945



UN TUBE RAVITAILLEUR DESTINÉ AUX MAQUIS  
RETROUVÉ PAR LES SUISSES À DEVELIER (JU).

Luftwaffe de Goering, le Jura vaudois, avec la complicité de militaires des troupes frontière suisses, devient un des « sanctuaires » des maquisards français en guerre contre la *Wehrmacht* et la milice de Vichy. Dans la partie pédagogique de la BD, une série de témoignages illustrés de quatre vétérans qui évoquent le rôle des femmes et de la population civile, la stratégie, l'économie et le renseignement.

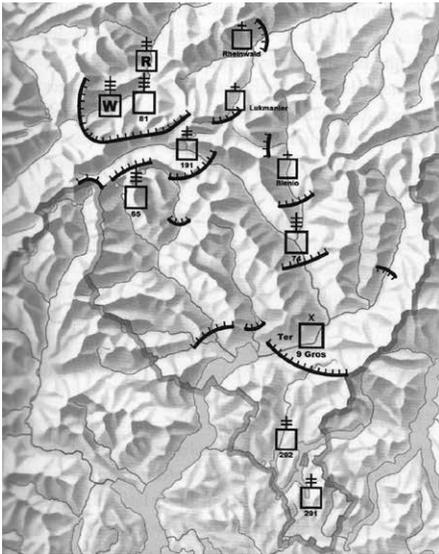
Samuel Embleton manifeste le souci premier de l'historien : expliquer le passé en restant sérieux et objectif. Il s'entoure de conseillers historiques militaires comme Pierre Streit et Hervé de Weck. Au *Flieger Flab Museum* de Dübendorf, il étudie les avions de l'époque, visualise des mouvements avec des maquettes, afin de mieux coller à la réalité.



LE C-39 S'ÉCRASE PRÈS DE  
PESIGNY. LES DEUX AVIATEURS  
SONT MORTS.

**Fuhrer, Hans Rudolf & alii: *Gotthard – das Herz der Schweiz. Geschichte der Schweiz, Fenster in die Vergangenheit XIII. Schweizerische Gesellschaft für militärhistorische Studienreisen, 2020.***

Dernière publication en allemand de la Société suisse des voyages d'étude militaires, résultat du travail de l'historien Hans Rudolf Fuhrer qui a été la cheville ouvrière de l'ouvrage. *Gotthard – Das Herz der Schweiz*, qui



*Front Sud pendant la Seconde Guerre mondiale, le plan de combat de la 9<sup>e</sup> division, dite du Gotthard.*

prend en compte les derniers résultats de la recherche en histoire militaire, apporte des connaissances nouvelles sur le front Sud dans les deux guerres mondiales, les forts d'artillerie construits dans le fœneau du Gotthard et les positions de barrage dans le Canton du Tessin. Même si on ne lit pas facilement l'allemand, les cartes, les schémas des dispositifs de défense, les plans

d'opérations allemands, italiens et suisses, de nombreuses photos peu connues ou inédites permettent de plonger facilement dans une époque où certains voisins de la Suisse pouvaient lui faire très peur. Ajoutons que Hans Rudolf Fuhrer, qui a enseigné à tous les niveaux (primaire, secondaire, gymnasial, universitaire) est un pédagogue hors pair qui sait vulgariser en restant scientifique, et « vendre sa marchandise ».

**Manificat, Patrick: *Qui ruse gagne. Une anthologie de la tromperie guerrière. Paris, Sophia Histoire & Collections, 2020.***

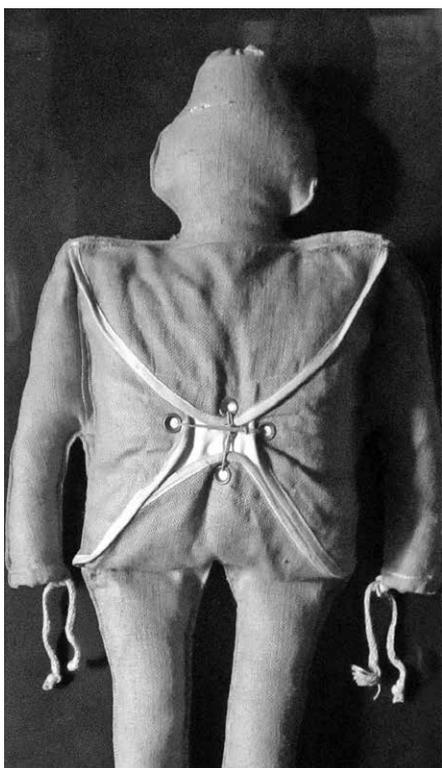
L'Armée suisse n'est pas la seule en Occident qui ne manifeste pas grand intérêt pour les ruses et autres stratagèmes; ils ne semblent pas faire partie de sa « culture militaire ». Sait-on dans notre pays que Mahomet considérait légitime de mentir dans trois situations: pour réconcilier deux parties à l'occasion d'une discorde, à la guerre et pour apaiser sa femme? Il existe un principe immuable selon lequel le plus grand nombre croit ce qui est affirmé en premier. Depuis la Seconde Guerre mondiale, les Britanniques s'avèrent des spécialistes en la matière. Ils ont décortiqué les actions de déception des conflits précédents; ils font appel à des psychologues, des ingénieurs, des historiens et même des écrivains pour monter de nouvelles opérations. Patrick Manificat, auteur d'un ouvrage très connu sur les expéditions de renseignement en République démocratique d'Allemagne de la Mission militaire française à Berlin et à Postdam<sup>1</sup> écrit:

« (...) la duperie a été reconnue presque universellement comme un facteur multiplicateur du succès d'une opération. La déception procure presque toujours à celui qui la met en œuvre des avantages plus importants que prévus et son coût s'avère généralement inférieur à ce qui

<sup>1</sup>Au cœur de la Guerre froide; mission militaire de Postdam. Paris, Histoire & Collections, 2015.



*Simulacre de char utilisé au sud de l'Angleterre avant le débarquement de Normandie.*



*Poupée-parachutiste larguée par les Alliés au début du débarquement de Normandie.*

était initialement planifié, en vies humaines et en argent. Elle distrair relativement peu de soldats des tâches de combat. (...) Les chances pour qu'elles surprennent sont en général de 80% et les gains de cette surprise sont très élevés. Elle multiplie les chances d'obtenir un succès rapide et décisif. » Pour ne pas être trompé, il ne suffit pas de tout voir, il faut aussi comprendre, ce qui constitue un défi bien supérieur.

Trois techniques de détection des déceptions ennemies permettent d'éviter de mauvaises surprises : par reconstruction, par test de l'incongruité et par évaluation de la vulnérabilité. La première consiste à reconnaître les vrais indices des faux dans une situation qui évolue. De trop nombreux analystes négligent de recueillir les faux indices en même temps que les vrais. Lorsque le chiffage d'une transmission est trop rapidement cassé, lorsqu'un camouflage remplit mal son office, l'analyste doit être alerté. La deuxième permet de voir si le signal émis correspond aux techniques et aux habitudes de l'ennemi. N'est-ce pas trop beau pour être vrai ? N'est-ce pas le bruit que nous aurions fait courir si

nous avons été à la place de l'ennemi? La connaissance des déceptions utilisées dans le passé permet l'évaluation de ses propres vulnérabilités.

Retenons quelques exemples concrets de déception qui débouchent sur une réussite ou, parfois, un échec. En automne 1943, les reconnaissances aériennes américaines sur l'île de Rabaul, occupée par les Japonais, montrent de nombreux simulacres d'avions. Le commandement américain s'en sert

comme objectifs d'entraînement pour ses bombardiers. En 1944, l'un d'eux en touche un qui provoque une série d'explosions secondaires. Ces leurres gonflables sont en fait des soutes à carburant et à munitions. «FORTITUDE» éloigne 19 divisions allemandes des plages du débarquement de Normandie, pour 1 % du coût total des forces d'invasion. 4500 militaires, dont moins d'un quart appartiennent aux troupes combattantes, soit 0,2 % de l'Armée de terre, 0,5 % de la marine et 0,6 % de l'Armée de l'air.

## Entreprise de peinture

Rénovation Façade Meuble Isolation périphérique

**Jean-Luc Hänggi** Contremaître fédéral

Vorbourg 5

**2800 Delémont**

Tél. 032 423 18 65

Natel 079 354 73 87

*Vous conseille*

*et exécute tous vos travaux*

